



Automobiles Page B7
Bourse Page B15
Classées Page B16
Sports Page B18

ÉCONOMIE

Tassé

Obligations d'épargne du Québec,
j'en achète chez Tassé!

Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

514 879-2100
1-800-55 Tassé

Depuis 1967

LE DEVOIR, LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI 1995

L'OPA de 2,3 milliards \$ d'Onex

Labatt crie au vol

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Place à la surenchère! Après avoir pris connaissance des détails de l'offre d'Onex et réuni son conseil d'administration, le président du conseil de John Labatt, George Taylor, a été encore plus cinglant que la veille. «Le prix offert est scandaleux et totalement inadéquat», a-t-il répété.

«En offrant 21,25 \$ l'action plus des titres, Onex tente tout simplement de voler les principaux actifs de l'entreprise. Le conseil a fortement appuyé ma réaction initiale selon laquelle 21,25 \$ comptant est un prix scandaleux et totalement inadéquat», a répété avec plus de mordant encore M. Taylor.

Jeudi, la société de portefeuille torontoise, s'adonnant à son jeu préféré d'acquisitions par démantèlement, a déposé une offre publique d'achat de 2,3 milliards \$, offrant l'équivalent de 24 \$ pour chacune des 94,3 millions d'actions de Labatt émises et en circulation. Le prix unitaire comprend le versement en espèces de 21,25 \$, la différence étant présentée sous la forme d'une émission de billets (de la quasi-monnaie, prétend Onex) monnayable au plus tard en 1997. Pour financer son aventure, Onex, fort de l'appui d'actionnaires dissidents, de gestionnaires de fonds de pension insatisfaits du travail de la direction en place chez Labatt et du plus important brasseur d'Amérique latine, Quilmes Industrial S.A., s'en remet à un montage reposant sur un emprunt bancaire de 1,4 milliard \$ et sur l'émission, pour 940 millions \$, d'actions et de billets convertibles.

Si l'OPA est complétée, et fidèle à sa manière de procéder, Labatt serait dessaisi de ses activités hors brasseries, ce qui implique la vente de Sports Network (Le Réseau des Sports), de Skyvision, de BCL Entertainment et des équipes sportives Blue Jays et Argonauts. Selon les différentes évaluations, Onex pourrait obtenir environ 1 milliard \$ de la vente de ces éléments d'actif, une somme qui servirait au remboursement de la dette.

Chez Labatt, on préfère écarter d'entrée de jeu cette proposition. «Nous entreprenons l'analyse détaillée de l'offre et nous serons en mesure de la commenter plus en profondeur la semaine prochaine», a ajouté George Taylor. Entre-temps, la compagnie a été contactée par plusieurs partis et nous sommes en discussion avec eux. Nous sommes confiants de voir naître des arrangements alternatifs reflétant davantage la vraie valeur des actifs de l'entreprise pour tous les actionnaires.

Le président d'Onex, Garry Schwartz, a répliqué qu'il s'attendait à recevoir le même traitement que celui accordé aux «autres parties impliquées», a exigé de recevoir toute l'information fournie par Labatt à quelque groupe que ce soit avec qui le brasseur a des discussions.

Sur les différents parquets boursiers, les spéculateurs ont misé, hier, sur un scénario de surenchère qui se dessinait déjà lorsqu'Onex a annoncé officiellement ses intentions. Après avoir bondi de 2,50 \$, jeudi, à 24,38 \$, l'action de Labatt poursuivait son ascension hier. Les investisseurs s'attendent à ce qu'une nouvelle offre, plus alléchante, soit déposée sur la table, par Onex ou par un chevalier blanc. Un analyste a même indiqué que, selon lui, le titre de Labatt pourrait bien atteindre jusqu'à 27 \$ l'action.

Par voie de conséquence, durant toute la journée d'hier, le titre de Labatt était en effervescence, connaissant une hausse de 75 cents et atteignant 25,13 \$ à la fermeture de la Bourse de Toronto. Plus de 4,6 millions d'actions ont été échangées hier, contre huit millions la veille.

Les investisseurs s'attendent à ce que Labatt attire d'autres offres encore plus alléchantes que celle d'Onex, qui pourrait alors se voir obligée d'augmenter sa mise. Le président d'Onex, Gerry Schwartz, n'a d'ailleurs pas exclu cette possibilité.

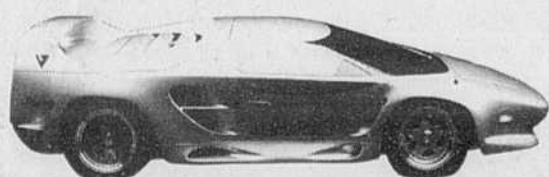
Parmi les prétendants potentiels, certains noms ont commencé à circuler hier, comme celui d'Imasco et du plus gros brasseur américain, Anheuser-Busch, le nom de ce dernier revenant régulièrement en circulation et ce, depuis dix ans maintenant.

Avec la Presse canadienne

À L'INTÉRIEUR

Notre cahier automobile

PAGES B 7 À B 14



Convergence de la téléphonie et de la câblodistribution

Le CRTC demande aux compagnies de téléphone de patienter encore un peu

MANON CORNELIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — S'il n'en tient qu'au CRTC, les Canadiens devront attendre entre deux et cinq ans avant de pouvoir choisir entre leurs compagnies de téléphone ou de câble pour recevoir leurs émissions de télé favorites.

Dans son rapport sur l'autoroute de l'information rendu public hier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes suggère en effet que cette concurrence ne survienne qu'après une période «naturelle» de transition. «Si d'autres distributeurs de signaux télé veulent faire une demande dès demain, nous serons heureux de les recevoir. Mais dans le cas des compagnies de téléphone, c'est autre chose. Leurs revenus globaux sont sept à huit fois supérieurs à ceux du câble», a expliqué le président du CRTC, Keith Spicer.

Les compagnies de téléphone souhaitent depuis longtemps faire la lutte aux câbles. Elles savent qu'elles devront leur faire face sur le marché du service téléphonique local, au plus tôt, dans deux ans. Le Conseil a annoncé l'automne dernier qu'il mettrait fin au monopole dans ce secteur. On n'attend que la réglementation appropriée, ce qui devrait prendre encore 12 à 18 mois.

La concurrence s'annonce donc féroce, les compagnies de téléphone et les câbles convoitant le marché de l'autre. Le CRTC a voulu par conséquent éviter que cette bataille ne mette en péril une des deux industries. Il accepte donc que les compagnies de téléphone demandent une licence de câblodistribution mais à deux conditions. Elles devront d'abord attendre l'adoption de la nouvelle réglementation du service téléphonique local. Elles de-

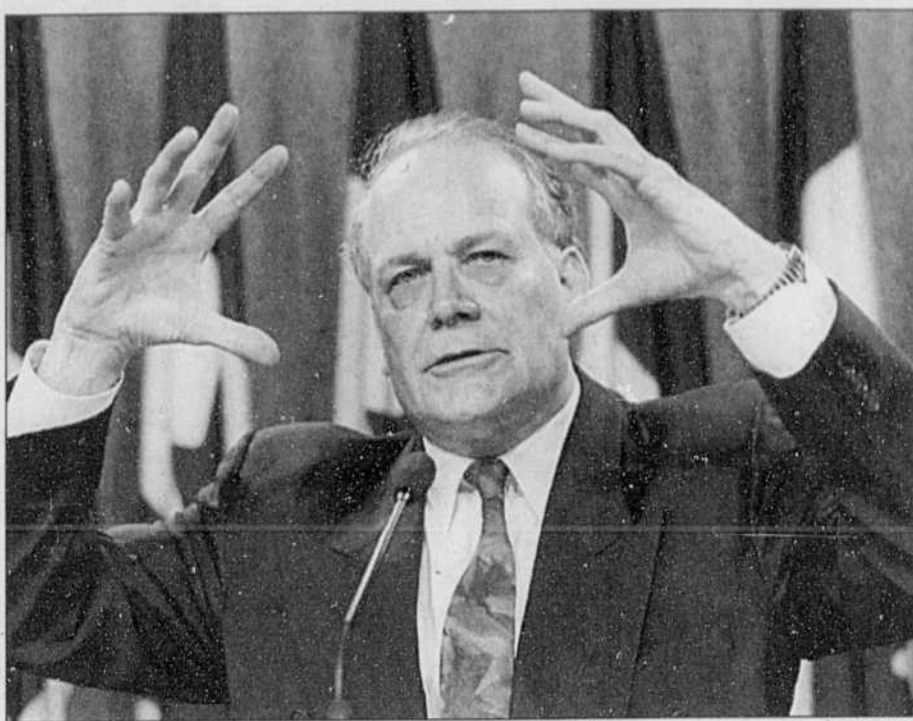


PHOTO PC

Le président du CRTC, Keith Spicer, s'est défendu de vouloir ralentir la concurrence.

ront ensuite résoudre certaines contraintes techniques comme la possibilité pour un abonné de conserver son numéro de téléphone quand il change de fournisseur. Le CRTC estime qu'il faudra entre quatre et cinq ans pour surmonter cette difficulté.

Les compagnies de téléphone, réunies au sein du groupe Stentor, pensent pouvoir venir à bout de cet obstacle plus rapidement. Cependant, elles n'aiment pas l'idée d'attendre la fin du processus réglementaire pour faire une demande de licence car ceci les obligerait à retarder de 12 à 24 mois leur entrée sur le marché du

câble. Selon la p.d.g. de Stentor, Jocelyne Côté-O'Hara, les propositions du CRTC donnent un avantage d'environ deux ans aux câblodistributeurs.

M. Spicer s'est défendu de vouloir «ralentir la concurrence». «Au contraire, nous cherchons à l'accélérer par tous les moyens possibles.»

Le président de l'Association canadienne de télévision par câble, Richard Stursberg, a jugé, pour sa part, que le rapport était équilibré. Il était satisfait de voir que le Conseil avait endossé la demande de réciprocité de l'association.

Le rapport et les réactions qu'il a susci-

tées laissent croire que l'autoroute de l'information n'était qu'affaire de téléphone et de télévision.

En entrevue, M. Spicer a noté qu'il s'agissait toujours des services les plus accessibles au public et ceux qui se développaient le plus rapidement. Selon lui, la multiplication d'informations sensationnelles sur l'autoroute de l'information amène le citoyen à croire qu'il aura accès à brève échéance à de nombreuses innovations. M. Spicer estime qu'il faudra de cinq à dix ans pour en arriver là. Et encore.

Le CRTC s'est intéressé à ce qui circulera sur cette autoroute mais en se limitant à sa mission traditionnelle.

Les commissaires ne veulent pas mettre leur nez dans des services d'échanges de données comme Internet. Ils se contentent de suggérer que des tarifs préférentiels soient offerts aux institutions d'enseignement et de santé et que des points de service publics soient mis sur pied.

Le Conseil a répété qu'il voulait que toutes les entreprises de radiodiffusion soient soumises aux mêmes obligations en matière de contenu canadien. Il estime aussi qu'elles devraient contribuer à la production et à la distribution d'émissions canadiennes. Reste à déterminer les moyens pour le faire. Le CRTC entend consulter les intéressés sur la possibilité d'une contribution financière à un fonds d'investissement dans la production canadienne.

C'est le gouvernement qui a demandé au CRTC de se pencher sur le dossier de l'autoroute de l'information afin de l'aider à formuler une politique en ce sens d'ici la fin de 1995. Il a aussi établi un Comité consultatif sur l'autoroute de l'information dont le rapport est attendu d'ici la fin de l'été.

Question de terminaux

UBI, l'inforoute de Vidéotron, accumule les retards

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

UBI, l'autoroute de l'information de Vidéotron, accumule les retards. Prévue à l'origine pour le printemps 1995, puis pour l'automne, le déploiement de l'inforoute télévisuelle dans 33 000 foyers au Saguenay a été remis au printemps de l'année suivante. L'échéance vient maintenant d'être reportée à l'automne 1996. Si tout va bien.

Videoway Communications, la filiale du Groupe Vidéotron chargée de fournir UBI en appareils, ne peut livrer tous les 33 000 terminaux Videoway, nouvelle version, avant septembre 1996. Le nouveau président de Videoway Communications Jacques Leblanc a reconnu, au cours d'une entrevue cette semaine, que l'échéance «est très serrée». Il se dit «très confiant» toutefois de la respecter.

Le mois dernier, IBM et Videoway annonçaient la fin de leur collaboration, amorcée un an auparavant, pour mettre au point une nouvelle génération de terminaux. Peu après, le père de premier Videoway, Michel Dufresne, quittait la présidence de la compagnie pour voler de ses propres ailes dans le monde du multimédia. Son second, Jacques Leblanc, davantage un gestionnaire de projets qu'un technologue, selon son propre aveu, a pris le relais avec une commande bien précise : livrer un nouveau terminal qui fonctionne avec toutes les fonctionnalités requises par UBI le

plus rapidement possible. «J'ai mis ma tête sur la bûche», a-t-il confié.

«Nous avons ramené les choses à une façon simple qui fonctionne, à des choses plus sûres», a souligné M. Leblanc. «Nous ne sommes pas un laboratoire de technologie.»

«UBI à Chicoutimi, c'est un test commercial, ce n'est pas un banc d'essai technologique», a-t-il ajouté. Il n'est plus question de faire de la grande technologie avant-gardiste.

Avec le départ d'IBM qui vise un marché différent, celui de la télévision à péage, selon M. Leblanc, Videoway a délaissé la performance de la nouvelle puce Malibu pour l'assurance du bon vieux microprocesseur Motorola 68020, une puce qui existe depuis des années. Videoway demeurera un terminal analogique, le numérique, c'est pour plus tard, a précisé M. Leblanc. «Avec Michel [Dufresne], on rêvait des boîtes numériques de l'an 2010», a-t-il évoqué.

Le nouveau terminal Videoway sera construit à partir d'un modèle existant. On doit y ajouter certaines fonctions, comme l'augmentation de la mémoire, la compression d'images de la norme dite Mpeg, le technologie CeBos pour la domotique que veut pratiquer Hydro-Québec et la sécurité pour les transactions bancaires de la norme Interac. Techniquement, ces modifications et

ajouts sont relativement simples, a soutenu M. Leblanc.

Maintenant que les choix technologiques sont arrêtés, et qu'ils sont simples, Videoway doit trancher entre trois fournisseurs, aux États-Unis, au Japon ou dans un autre pays d'Asie. D'ici le 15 juin prochain, M. Leblanc entend bien signer les contrats d'approvisionnement, sinon d'autres délais s'ajouteront.

«Nous avons ramené les choses à une façon simple qui fonctionne, à des choses plus sûres.»

On sait déjà que cette nouvelle version du terminal Videoway aura une vie brève. Si UBI poursuit sa lancée sur Québec, la phase II du projet, c'est un autre terminal plus avancé qui sera implanté, a dit M. Leblanc.

Du côté de la grande infrastructure, tout est en place, a assuré le président de Videoway. Quant à la mise au point des serveurs, ces ordinateurs utilisés par les fournisseurs, elle se poursuit. «Le développement des serveurs est avancé et des tests sont en cours», a-t-il précisé. L'intégration de l'ensemble des systèmes va se faire au début de l'année prochaine.

«Mais il ne faut pas s'imaginer que les 175 fournisseurs de service vont être «ON» en même temps. Ça va monter très graduellement pendant une période de six mois», a signalé M. Leblanc. Petit train va loin pour l'autoroute de l'information d'UBI, version étape.



Fabriquez vous-même votre engrais naturel!

à l'aide d'un composteur domestique, offert par la Ville de Montréal à ceux qui résident sur son territoire, pour la somme de 25 \$ comptant.

Renseignements: 868-DÉFI



Ville de Montréal

COMPOSTAGE

• ÉCONOMIE •

Gaz Métropolitain prévoit baisser ses tarifs commerciaux et industriels

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Gaz Métropolitain entend diminuer globalement ses tarifs de quelque 3 % l'an prochain dans le cadre de sa prochaine proposition tarifaire devant la Régie du gaz naturel du Québec.

Le président de Gaz Métropolitain, André Caillé, a indiqué au cours d'un entretien que cette baisse des tarifs serait rendue possible grâce au programme de réduction des coûts mis en avant au sein de la compagnie depuis deux ans ainsi qu'à l'accroissement des ventes de l'entreprise.

Dans le détail, cette proposition tarifaire signifie que les clients résidentiels verront leurs tarifs gelés à leur niveau actuel le

1^{er} octobre prochain (début de l'exercice financier de Gaz Métro). Les clients des secteurs commerciaux et institutionnels pourraient de leur côté bénéficier d'un allègement de 1 % de leur facture. Les clients industriels seraient pour leur part les grands gagnants de la nouvelle grille tarifaire de Gaz Métro, grâce à des baisses de 5 à 6 %.

M. Caillé a indiqué que la proposition, telle que structurée, avait notamment pour but de diminuer l'interfinancement actuel, qui permet aux clients résidentiels de profiter de tarifs financés partiellement par le reste de la clientèle de Gaz Métro. «L'interfinancement représente une somme d'environ 50 millions \$».

Depuis un an et demi, Gaz Métropolitain a entrepris un important programme de ré-

duction de ses coûts. Durant cette période, la société est parvenue à abaisser ses frais de 8 %. Ce programme, qui sera complété à la fin du prochain exercice financier (le 30 septembre 1996), devrait avoir permis en bout de la ligne une réduction des coûts de 15 %.

Gaz Métropolitain prévoit également une augmentation de 7 % du volume de gaz naturel transporté dans son réseau cette année par rapport à l'an dernier.

Pour l'an prochain, la société s'attend à un accroissement beaucoup plus faible, estimé à 1,2 %. En augmentant ses volumes de ventes, Gaz Métro peut répartir ses coûts fixes parmi un plus grand nombre de clients, ce qui permet par conséquent une réduction des tarifs.

D'autre part, au cours des prochains mois, Gaz Métropolitain entend accroître son réseau de distribution de quelque 400 kilomètres. Ce plan d'expansion, a soumis M. Caillé, sera réparti dans plusieurs régions du Québec. Ces travaux de prolongation du réseau nécessiteront, d'ici décembre, des investissements de l'ordre de 90 millions \$.

L'an passé, le distributeur de gaz naturel avait étendu son réseau de 500 kilomètres par des investissements de 110 millions \$.

Ces travaux de prolongation de Gaz Métro visent pour l'essentiel à joindre de nouveaux clients industriels, commerciaux et institutionnels. Le secteur résidentiel apporte peu de nouvelle eau au moulin de Gaz Métro.

M. Caillé explique à cet égard que les constructeurs préfèrent souvent installer des systèmes de chauffage recourant à des plinthes électriques parce qu'ils sont moins dispendieux à l'installation que le gaz naturel.

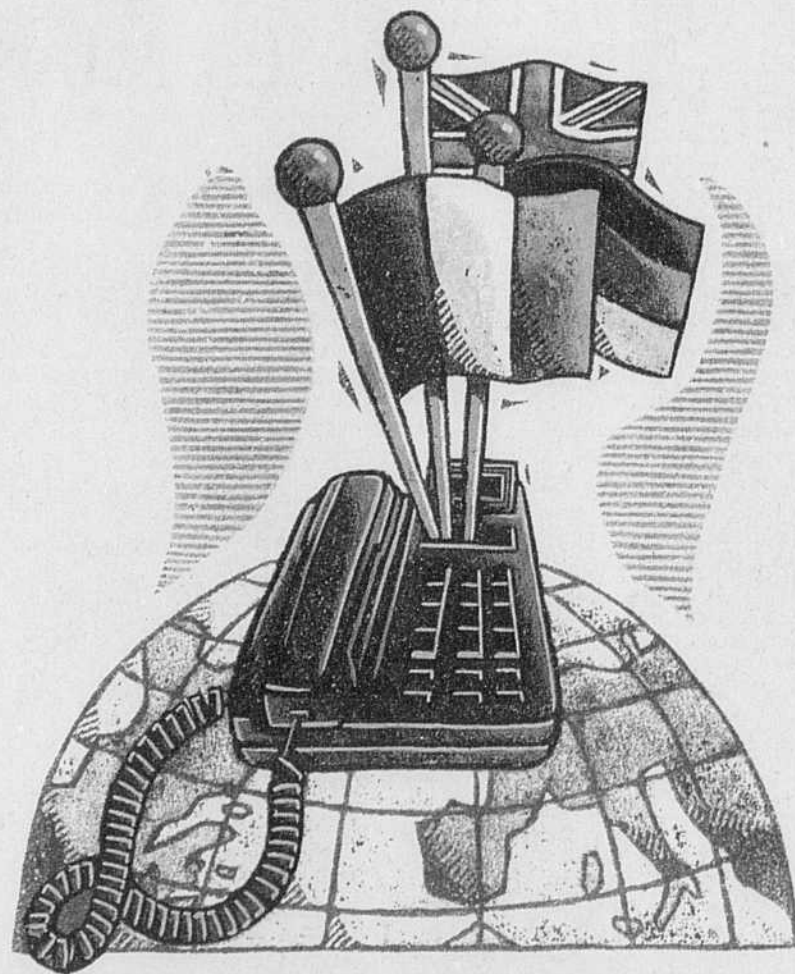
À l'heure actuelle, quelque 60 % des ventes de Gaz Métro sont réalisées dans le secteur industriel. Le tiers (ou 33 %) du gaz livré par Gaz Métro est vendu au domaine commercial et institutionnel, contre seulement 7 % pour le secteur résidentiel.

Les audiences de la Régie du gaz naturel sur la proposition tarifaire de Gaz Métro se tiendront à compter du 12 juin.

Au cours de son exercice terminé le 30 septembre 1994, Gaz Métropolitain a réalisé un bénéfice net de 124 millions \$ sur des ventes de 1,2 milliard \$.

Du 15
au 28 mai

Jusqu'à **25%** de rabais
sur vos *relations*
internationales.



Du 15 au 28 mai, vos relations d'affaires à l'étranger vous font économiser.

Pour un temps limité, vous profitez automatiquement et en tout temps de notre tarif interurbain le plus bas sur tous vos appels vers n'importe quelle destination à travers le monde, sauf au Canada et aux États-Unis. Vous pourriez donc épargner jusqu'à 25 %, comparé aux tarifs ordinaires des appels internationaux, en plus des économies substantielles que vous offrent déjà les plans *Avantage*^{MC} de Bell.

Si vous avez choisi un autre fournisseur d'interurbain que Bell, appelez-nous pour savoir comment profiter de cette offre.

1 800 978-BELL



EN BREF

WAL-MART EN
EXPANSION

(PC) — Wal-Mart entend prendre de l'expansion en ajoutant à son réseau, actuel deux magasins au Québec et trois autres en Ontario. L'entreprise, a confirmé qu'elle serait un des locataires dans les nouveaux centres commerciaux de St-Hyacinthe et Rouyn-Noranda au Québec et dans ceux de Hanover, de Brampton Nord et d'Ottawa en Ontario. Les centres sont actuellement en construction. La phase de construction des nouveaux magasins Wal-Mart générerait environ 700 emplois et l'ouverture est prévue pour 1996.

DUPONT MET EN VENTE
UNE FILIALE

Wilmington (AFP) — Le premier groupe chimique américain Eli Lilly & Co. de Pont de Nemours cherche à vendre sa filiale de produits médicaux Medical Products Businesses pour l'aider à financer le rachat de la participation dans son capital détenue par la firme canadienne Seagram. Cette filiale, composée de quatre activités principales, engendre un chiffre d'affaires annuel total d'environ 1 milliard \$ US. DuPont n'a pas précisé le prix demandé pour ces activités de produits médicaux. Le groupe a seulement rappelé qu'il cherchait à vendre pour quelque 2 milliards \$ US d'actif au total pour financer le rachat de la participation à Seagram. Les quatre activités de Medical Products Businesses sont Diagnostic Imaging avec un chiffre d'affaires annuel de 535 millions \$ US, InVivo Diagnostics (335 millions \$ US), New England Nuclear research (110 millions \$ US) et Sorvall Centrifuges dont le chiffre d'affaires annuel atteint 75 millions.

CANADIEN ET AMÉRICAIN
S'ENTENDENT

Washington (AFP) — Le département américain des Transports a approuvé hier un accord dit de «code-sharing» entre American Airlines et Canadian Airlines International. Aux termes de cet accord les deux compagnies mettront en commun, à partir du 1^{er} juin, leurs systèmes de réservation entre les deux pays. Ces arrangements se sont multipliés au cours des dernières années alors que les transporteurs américains et étrangers offrent de plus en plus de correspondances entre leurs vols.

CRÉDIT LYONNAIS SUR
LE POINT DE VENDRE
MGM CINÉMAS À RANK

Londres (Reuter) — Le Crédit Lyonnais a entamé des négociations avec le groupe britannique Rank Organisation Plc pour la vente du réseau de salles MGM Cinémas, a-t-on appris hier auprès d'un banquier proche des discussions. «Les autres acheteurs potentiels sont sur la touche», a-t-il déclaré. Le groupe britannique est en concurrence avec quatre sociétés: le groupe Virgin, Time Warner et deux autres sociétés dirigées par d'anciens responsables de MGM Cinémas. «Rank a présenté une offre en béton», a déclaré ce banquier, précisant qu'elle était supérieure d'environ 10 % à celle de ses concurrents. De source proche des négociations, on affirme que le Crédit Lyonnais devrait se décider dans les deux semaines qui viennent. Le réseau MGM réunit environ 25 % des salles en Grande-Bretagne. Rank assure quant à lui contrôler 20 % du marché britannique. MGM Cinémas est le plus important réseau de salles en Europe, avec 500 établissements en Grande-Bretagne et en Irlande, 70 aux Pays-Bas et neuf au Danemark.



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 845-8444

La maîtrise des intangibles

ÉCONOMIE

Le G7 a fait son temps, estime le gratin de la finance

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

À l'issue d'une conférence de deux jours tenue à Montréal cette semaine, quelques-uns des plus influents acteurs financiers de ce monde ont convenu qu'il était temps de confecturer «une nouvelle architecture» de l'économie, le G7 ayant fait son temps.

Directeur du Comité pour un Bretton Woods réinventé, soit l'entité ayant organisé cette conférence, l'économiste Marc Uzan a confié au cours d'un entretien que les personnalités invitées afin de débattre des réformes qu'il faudrait imprimer au système financier, «ont convenu que nous sommes actuellement à un tournant qui devrait déboucher sur la formation d'un club ou organisme représentant plus adéquatement l'évolution récente de l'économie».

Avant toute chose, il faut préciser que cette conférence à caractère privée a réuni des bonzes de la finance internationale. Parmi ces derniers, on retiendra les noms de Salvatore Zecchini, secrétaire général suppléant de l'OCDE, de George Soros, président de Soros Fund Management, de Hisashi Owada, ambassadeur du Japon aux Nations unies, de Jack Boorman, directeur, élaboration des politiques, au FMI, de Renato Filosa, directeur, affaires monétaires et économiques, du Bureau des règlements internationaux, de John Lipsky, économiste en chef de Salomon Brothers, de Ronald I. McKinnon, professeur d'économie à l'Université Stanford, de Joly Dixon, directeur des affaires économiques et internationales de la Commission Européenne et autres représentants du

gratin de la haute finance.

Il faut également préciser qu'aucun représentant du monde bancaire canadien n'a assisté aux travaux de cette conférence. Étonné, il y a de quoi, par cette indifférence, l'organisateur de cet événement a glissé en fin d'entretien qu'il avait trouvé nos banques frileuses. «Elles ont une culture très régionale, très locale. Elles s'isolent».

Cela étant, parmi les consensus dégagés M. Uzan a retenu le suivant: «Le rôle de surveillance du FMI doit être renforcé». Autrement dit, «le FMI est redevenu le gardien du temple». C'est à ce type d'organisme que devrait revenir, en association avec d'autres comme par exemple l'OCDE, le soin de penser une «nouvelle architecture financière mondiale».

Car à l'évidence, le G7 tel qu'il est actuellement a fait son temps. Ce groupe, selon M. Uzan et les participants à cette conférence, est trop limité dans ses cadres pour faire adéquatement écho au développement récent de l'économie.

Il faudrait faire en sorte que les pays dits émergents et les nouvelles puissances économiques du monde aient la possibilité de participer pleinement aux discussions ou négociations que poursuivent annuellement les actuels membres du G7. «Il faudrait que cet organisme soit plus représentatif de la structure présente de l'économie».

«On doit comprendre, a poursuivi M. Uzan, que les relations économiques sont en train de basculer. Avant, les États-Unis étaient dominants. Ils ne le sont plus, mais ils essayent toujours d'asseoir leur leadership à travers ces organisations.»

Les consommateurs sont restés frileux en mars

Ottawa (PC) — Autre signe inquiétant pour l'économie canadienne: les ventes au détail étaient en baisse en mars pour le troisième mois consécutif. La valeur des ventes a baissé de 0,7 % par rapport à février, atteignant 17,5 milliards \$, a révélé hier Statistique Canada.

Les consommateurs, inquiets de la fragilité du marché de l'emploi et des taux d'intérêt élevés, ont ralenti le rythme de leurs dépenses. La faiblesse des ventes a été ressentie dans tous les secteurs mais encore plus fortement dans ceux de l'automobile, de

l'alimentation et des vêtements.

Les ventes ont baissé dans toutes les provinces sauf au Manitoba et en Colombie-Britannique, où elles sont demeurées stables, et au Yukon et dans les Territoires-du-Nord-Ouest, où elles ont augmenté. Cette chute des ventes au détail est le dernier indicateur économique démontrant un ralentissement de l'économie canadienne depuis le début de l'année, précise l'agence fédérale.

Un point positif toutefois, les ventes au détail étaient en hausse de 2,4 % comparativement à mars 1994.

Un «ombudsman» pour une grande famille

Le commissaire aux plaintes de Desjardins s'est penché sur quelque 400 cas en 1994

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le Mouvement Desjardins regroupe 1320 caisses populaires au Québec, qui totalisent des actifs de 75 milliards \$, a plus de 48 000 employés et près de cinq millions de membres, lesquels ont droit de vote aux assemblées générales de leur caisse locale respective à l'élection de quelque 17 500 dirigeants bénévoles. Cela fait une très grande famille, qui a réussi jusqu'ici à éviter les grands et même les petits scandales. Cela lui a fait une réputation d'honnêteté et d'intégrité, qui est devenue un atout majeur de marketing et qu'il tient à préserver jalousement.

Au fil des années divers mécanismes de protection contre les faiblesses de toutes sortes ont été mis en place, pour permettre aux membres qui se sentent lésés de réagir formellement en suivant certaines procédures établies. À la base, il y a dans chaque caisse un comité de surveillance qui a précisément pour mission de recevoir les plaintes des membres. Si un plaignant n'y obtient pas satisfaction, il peut alors s'adresser à sa fédération régionale qui se penchera sur son cas.

À supposer que la fédération ne soit pas davantage convaincante dans ses réponses, on peut alors monter au niveau de la confédération, dont le président est Claude Bélard et qui d'ailleurs à cause de la très grande visibilité de sa fonction reçoit très souvent des représentations particulières de personnes qui demandent son intervention. «Les gens pensent que c'est moi le propriétaire de Desjardins», disait-il récemment sur un ton mi-sérieux, mi-badin.

Le Mouvement Desjardins n'a pas qu'une attitude passive. Il y a en outre des équipes qui vont aller, sans prévenir, visiter des caisses pour y voir si tout fonctionne selon les normes qu'elles soient comptables ou autres. C'est une méthode en vigueur en de nombreuses entreprises pour déceler les lacunes qui pourraient exister.

Enfin, depuis le 1er janvier 1994, pour faciliter la présentation de plaintes, le Mouvement Desjardins a créé une nouvelle fonction, celle de commissaire aux plaintes, à qui on peut s'adresser en tout temps; un membre peut recourir à ses services dès le moment où il croit avoir été traité injustement ou avoir remarqué une faille dans le système; un plaignant peut s'en remettre à lui après avoir épuisé tous les autres recours. Ce commissaire, qui agit comme une

sorte d'ombudsman, relève du secrétariat de la confédération. Même l'inspecteur général des institutions financières du Québec, lorsqu'il reçoit des plaintes concernant une caisse populaire ou Desjardins, soumet d'abord le cas à ce commissaire aux plaintes, avant de s'en occuper lui-même, s'il devait alors le juger à propos.

Rock Saint-Jacques, qui avait auparavant œuvré 22 ans au sein de Desjardins, occupe cette fonction de commissaire depuis sa création en 1994. Au cours de la première année, il a reçu près de 400 plaintes. Aucune d'entre elles ne concernait les quelques cas soulevés à l'émission *Le Point de Radio-Canada* cette semaine. Il y a une explication fort simple, tous ces cas ont été posés avant 1994 et par conséquent reçus par d'autres instances.

Au bureau de M. Bélard on réaffirmait hier que tous ces cas avaient été vérifiés, traités et corrigés, lorsqu'il y avait lieu. En substance, le Mouvement Desjardins rejette les accusations portées dans ce reportage télévisé, ne serait-ce du fait qu'il s'agit de dossiers réglés et fermés.

Des prêts et des guichets

En ce qui concerne 1994, environ 40 % des plaintes reçues par M. Saint-Jacques concernaient des refus de prêts. Les plaignants ont généralement l'impression que leur demande de prêt a été mal comprise. Le commissaire, qui veut un traitement très rapide des plaintes (un premier contact dans les 24 heures et cinq jours pour faire savoir à quoi s'en tenir), mentionne que les erreurs dans la décision de refuser le prêt sont plutôt rares; la plupart des plaignants sont néanmoins satisfaits des explications additionnelles et conservent l'impression qu'au moins on les traite avec sérieux. Certains vont même comprendre qu'on leur rend service en refusant ce prêt.

Il y a eu l'an passé un bloc de 15 à 20 % de plaignants contre le système informatique, alors que le paiement direct était rendu difficile par un trop fort volume de transactions, une lacune corrigée depuis. De 20 à 25 % des plaignants en avaient contre les guichets automatiques qui gelaient leur compte après le dépôt d'un chèque au montant plus élevé que la somme déjà contenue dans ce compte. Cette mesure de gel vise à protéger contre les retraits frauduleux. Mais on aura trouvé une façon de contourner cet inconvénient du gel inopiné avant la fin de l'année.

Il y a eu enfin de 10 à 15 % de plaintes portant sur divers sujets, tels l'opposition à la construction d'une

caisse à un endroit donné, l'absence de rampes d'accès pour les handicapés à tel guichet automatique, etc. Mais aucune plainte concernant des conflits d'intérêt, des prêts à des membres des Hells Angels ou à tout autre sujet de nature semblable.

Dans le cas de Joliette, M. Lavallée que l'on a vu dans le reportage télévisé s'est adressé au commissaire lequel lui a confirmé son droit d'avoir l'information qu'on lui refusait concernant le refus d'un prêt. M. Lavallée qui avait décidé de présenter son dossier à l'assemblée générale de sa caisse n'a cependant pas précisé qu'il avait été défait lors de l'élec-

tion à l'occasion de cette réunion.

En mettant les choses au pire et en supposant que tous les bénévoles élus à Joliette aient complotés avec le directeur pour écarter M. Lavallée, quel recours resterait-il à celui-ci? Le commissaire lui rappellerait qu'avec la signature de 100 membres il pourrait obtenir la convocation d'une assemblée générale spéciale pour la tenue d'une nouvelle élection. C'est ce que prévoient la loi et les règlements des caisses.

Comme joindre ce commissaire aux plaintes? Dans la région de Montréal, en composant le 281-7793 et ailleurs au Québec par le 1 800 363-6744, poste 7793.



PAULE LEDUC

À LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU MUSÉE DU QUÉBEC

Le premier ministre du Québec, monsieur Jacques Parizeau, a procédé le 26 avril dernier à la nomination de madame Paule Leduc à titre de présidente du conseil d'administration du Musée du Québec. Madame Leduc est vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec depuis 1994. Elle fera bénéficier le Musée d'une vaste expérience dans le domaine culturel. De 1992 à 1994, elle était directrice du Conseil des Arts du Canada. Elle a également occupé le poste de sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, de 1984 à 1986.

Le mandat de madame Leduc est d'une durée de cinq ans. Elle a été nommée en remplacement de monsieur Jean-Guy Paquet, dont le mandat est échu depuis le 8 août 1994.

Monsieur Parizeau a également nommé les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration pour une période de trois ans:

Madame Denise Martin, vice-présidente et directrice générale du Groupe Pharmaceutique McMahon-Essaim inc., messieurs Thomas J. Boudreau, professeur invité à l'École nationale d'administration publique, Yves L. Duhaime, avocat à l'Étude légale Lozeau, Gonthier, Alain Latry, cofondateur et président directeur général de la Société Famic inc., Louis Dussault, président du Regroupement québécois des Amis et bénévoles de musées.

MUSÉE DU QUÉBEC

Parc des Champs-de-Bataille, Québec, G1R 5H3, (418) 643-2150
Le Musée du Québec est subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

RÉSIDENCES



DE PRESTIGE

985-3322

CONDO DOMAINE DU PARC OLYMPIQUE

Penthouse, superbe appartement 2 150 pi², terrasse 1 000 pi², 449 000 \$.

9^e étage: 2 ch., 1400 pi², 1 place de stationnement 234 900 \$.

5^e étage: 2 ch., 1400 pi², 1 place de stationnement 199 000 \$.

Les immeubles vous offrent une qualité exceptionnelle avec un centre récréatif de style SPA avec piscine intérieure chauffée.

Jacques Marchand,
Agent immobilier agréé
(514) 592-6292
MAX-IMMO CM, COURTIER
IMMOBILIER AGRÉÉ

VILLE DE LORRAINE

Dans un croissant prestigieux, une propriété de qualité supérieure. 2 verrières, 4 foyers, sauna, cave à vin. Décor et aménagement de professionnels. 11 pièces dont 3 + 1 ch. c. et s/sol fini. Garage double, piscine creusée, thermopompe. Plusieurs autres extras. Faut voir! 385 000 \$

Directement du propriétaire 621-7805

ATELIER HORATIO WALKER ÎLE D'ORLÉANS

Résidence unique, magnifique cottage anglaise situé en bordure du fleuve sur la pointe de l'île avec vue sur les chutes Montmorency et la ville de Québec. Grande s/sol avec foyer, toit cathédrale et mezzanine. S'manger avec foyer. Cuisine moderne, 3 s/bain, 3 chambres à l'étage. Vaste terrain avec salon de thé, arbres, sous-bois, fleurs et étang avec fontaine. Prix demandé: 465 000 \$

Directement du propriétaire: (418) 524-8576
(Agents s'abstenir)

CAP-À-L'AIGLE (CHARLEVOIX)

Résidence exclusive 1993, vue partielle sur le fleuve, face à La Pinsonnière (membre Relais et Châteaux), 8 km Casino de Charlevoix ou du Mont Grand-Fond. Terrain paysager de 10 000 pi², ca., 3 c.c., 3 s/bain, plancher céramique chauffante, planchers bois franc, bureau, foyer, s/sol fini, plaque et four encastrés, lave-vaisselle, asp. central, piscine. 159 000 \$. Propriétaire: entrepreneur en construction.

(418) 665-7432

JOLIETTE - LANAUDIERE

Résidence spacieuse et à revenus, construction exceptionnelle 1989. 4 800 pi², sur 3 étages, 11 pièces, 7 c.c., 3 s/bain, 2 s/d'eau, plafond 10 pi, au r.c., foyer, plus 2 logements 4 1/2 loüés, terrain plantation de pins 60 000 pi², ca. 259 000 \$. 23^e rang Ste-Julie, Joliette. Visite sur rendez-vous.

Propriétaire: Construction Roger Morin
Tél.: (514) 755-1175 Fax: (514) 759-8693

CANTONS DE L'EST, SAINT-ARMAND

Maison Georgienne construite vers 1848, complètement rénovée depuis 1970. 4 acres de terrain, vue splendide face au lac. 8 pièces, 5 chambres à coucher, 4 foyers, beaucoup d'arbres adultes, atelier et garage chauffés avec eau courante.

Royal Action, courtier agréé, R. Lancot
agent immobilier affilié, 514-248-3627.

FAITES VOTRE OFFRE!

Située à St-Charles de Bellechasse sur la Rive-Sud de la ville de Québec, 20 minutes à l'est des ponts, vue superbe sur la vallée de la rivière Boyer. Maison de bois du Régime français (1750). Entièrement restaurée, toit cathédrale, 2 foyers, oeilier, etc.

Pour le plaisir ou par intérêt, offrez-vous une visite. Pour la découvrir... M. Girard, prop. (418) 887-3180

VIMONT - LAVAL

Située dans un croissant paisible, remarquable propriété avec grandes pièces impressionnantes, dont 4 chambres au même niveau. Matériaux de qualité: acajou, chêne, granit, etc. Possibilité de sauna au sous-sol et d'un 2^e foyer. Tout le confort souhaité pour 40 000 \$ de moins que l'évaluation municipale. Taxes très raisonnables. 295 000 \$.

Jacques Charette, agent immobilier agréé,
ReMax 2000 inc. 682-0101

BORD DU FLEUVE À MONTRÉAL

Maison spacieuse et élégante. Construction 1991. 14 pièces. Court racketball intégré. Prix demandé: 1 495 000 \$

Tél.: 640-1001 Fax: 640-6460

CANTONS DE L'EST Près de Granby

Sortie 88 de l'autoroute. Domaine 15 arpents boisés, lac artificiel, maison style ranch, const. récente.

La paix dans la nature!

Directement du propriétaire: (514) 539-0535

VILLE LORRAINE

Magnifique maison modèle, 3 ch.c., possibilité 4 ch.c., salle de cinéma, cuisine toute équipée, syst. d'alarme, aspir. central commercial. Terrain boisé disponible avec services. Lundi au merc.: 8h30 à 20h30. Jeudi et vend.: 8h30 à 17h00. Samedi et dimanche 12h00 à 17h00.

205 boul. de Gaulle (aut. 640, sortie 26, à l'est aut. 15)

Roger Pilon Const. Inc. 621-6500

CANTONS DE L'EST, MYSTIC, SAINT-IGNACE

Grande propriété, 5 arpents, style de Nouvelle-Angleterre avec écurie-grange, remise à outils, pavillon pour invités, foyer, luxueusement rénovée, très grandes pièces.

Royal Action, courtier agréé
R. Lancot, agent immobilier affilié, 514-248-3627

ÉCONOMIE

COMMUNICATIONS

L'Armée du Salut ravigotée

Centenaire, l'organisme se tourne vers les communications

Simple, clair, efficace. Difficile de ne pas utiliser ces trois adjectifs pour qualifier un message publicitaire que vous avez peut-être entendu à la radio ces dernières semaines. «Nous aimerions vous faire réfléchir», commence une voix de femme, limpide, dans un silence total. Hein? Quoi? Réfléchir? Une radio commerciale nous demande de réfléchir? «... vous faire penser à une armée. Pas une armée qui combat les dictateurs et les tyrans, mais une armée qui se bat pour les affamés et les malheureux.»

En 60 secondes, sur le même ton, le message passe en revue les principaux programmes d'aide humanitaire dans lesquels est impliquée l'Armée du Salut dans le grand Montréal.

Conçu par l'agence montréalaise PNMD/Publitel, sous la direction créative de Marie Toron, ce message est diffusé pour la deuxième année. C'est un des nouveaux outils de communication qu'utilise l'Armée du Salut pour sa campagne annuelle de souscription.

Communication. Le mot ne semble pas très familier à l'Armée du Salut. «Nous avons toujours été une organisation très discrète, explique Lorraine Dubeau, relationniste pour l'organisme. L'Armée du Salut ne jugeait pas prioritaire de faire connaître ses actions.»

En effet, on pouvait difficilement accuser l'organisme de ne penser qu'à entretenir sa notoriété et son image: il péchait plutôt par excès de sobriété. Le logo, en forme d'écusson rouge, ne fait rien pour adoucir la tonalité militaire du nom. L'ancien «slogan» («Que Dieu vous bénisse») enfermait l'organisme dans une image religieuse. Et les seuls documents de présentation étaient de modestes feuillets en noir et blanc.

«Le financement public des organismes humanitaires est de plus en plus concurrentiel, dit Lorraine Dubeau. Certains organismes font des efforts de communication importants et bénéficient d'une très grande visi-

bilité.» Cela n'aidait pas l'Armée du Salut à convaincre les donateurs.

Surtout pas au Québec, où l'organisme est surtout associé aux itinérants et aux magasins vendant des produits d'occasion. «À Toronto, l'uniforme des officiers de l'Armée du Salut leur ouvre des portes, résume Lorraine Dubeau. À Montréal, au contraire, on regarde cet uniforme avec une certaine méfiance.»

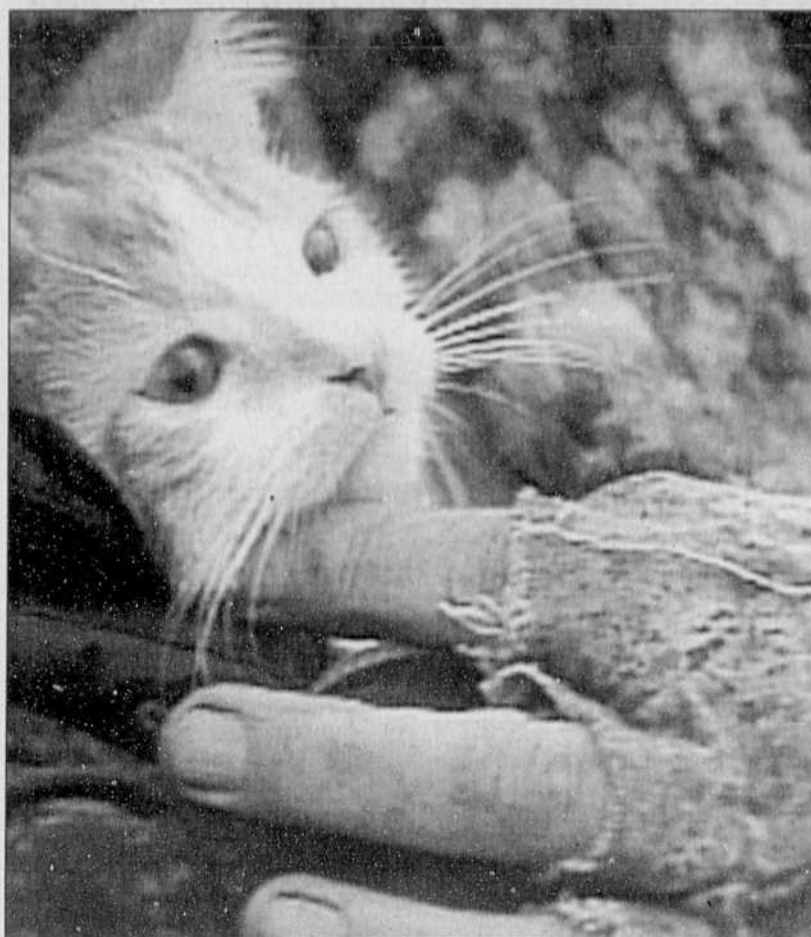
L'Armée du Salut du Grand Montréal a donc choisi de mieux faire connaître ses programmes. D'abord en publiant — pour la première fois — une pochette de présentation, encore très sobre, mais qui a le mérite de présenter individuellement chaque programme: centre hospitalier, recherche de personnes disparues, visites de prisonniers, etc.

Depuis l'an dernier, sa campagne de souscription s'est dotée d'un slogan moins religieux et plus optimiste: «Aidez-nous à aider les autres.» Elle recourt également à une publicité électronique moderne et dynamique.

Parodie subtile

En plus du message radio évoqué plus haut, deux messages télévisés, produits à Toronto par l'agence BBDO (affiliée à PNMD/Publitel), manient la parodie avec subtilité. Dans un message, une voix semble sortie d'un canal d'annonces télévisées pour des maisons pendant que l'image montre un itinérant. Même contraste dans le deuxième message: sur un fond musical, une voix explique les tendances des dernières collections de mode, pendant que l'image s'attarde sur les vieux vêtements rapiécés d'un clochard.

Au début de la campagne annuelle, l'Armée du Salut achète de l'espace publicitaire sur les stations de radio et de télévision pour diffuser ces messages. Durant le reste de l'année, ils sont diffusés gratuitement par les stations qui le veulent bien. «Contrairement à d'autres organismes, dit Lorraine Dubeau, nous dépensons très peu d'argent en pro-



Des messages sobres.

PHOTO PNMD

motion. Sur chaque don recueilli, moins de 10 % va à l'administration. Le reste est directement consacré à des programmes humanitaires.»

L'Armée du Salut n'est pas devenu, d'un seul coup, l'organisme humanitaire le plus médiatique. Mais il a fait rapidement un bout de chemin vers la communication des années 1990.

Le photographe André Cornellier récompensé

André Cornellier a reçu le prix de la meilleure photographie publicitaire lors du dernier concours du Publicité Club de Montréal. Le photographe a été récompensé pour une photo de Luc Plamondon, publiée dans une annonce de la campagne

d'investissement du *Devoir*. André Cornellier a gracieusement prêté son soutien à cette campagne, conçue par l'agence Bos.

Les meilleures publicités 1995 sur CD-ROM

Pour la première fois, un magazine québécois inclut un CD-ROM dans un de ses numéros. L'édition de juin du magazine *Info Presse Communications* sera vendue en même temps qu'un CD-ROM, qui présentera les meilleures publicités de 1995. Ce disque numérique permettra notamment de visionner sur ordinateur les messages télévisés et d'écouter les messages radio primés lors du dernier concours de création du Publicité Club de Montréal.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S&P 500	OR
-6.72	-7.41	+0.69	-0.03	-1.10
2144.50	4367.26	4341.33	73.75	382.60

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ Ralentissement des ventes au détail

Les ventes au détail étaient en baisse en mars pour le troisième mois consécutif. La valeur des ventes a reculé de 0,7 % par rapport à février, atteignant 17,5 milliards \$.

■ Diminution de l'excédent commercial

Les importations et les exportations canadiennes ont décliné pour un deuxième mois d'affilée en mars dernier. La valeur des exportations est tombée à 20,8 milliards \$, contre 21,8 milliards \$ en février et 22,5 milliards \$ — un record — en janvier. Les importations ont aussi reculé en mars pour totaliser 18,8 milliards \$. En février, elles atteignaient 19,4 milliards \$. Il y a donc eu une légère détérioration de l'excédent de la balance commerciale, qui est passé de 2,4 milliards \$, en février, à 1,9 milliard \$.

■ Moins de livraisons

La valeur désaisonnalisée des expéditions manufacturières a décliné en mars pour le deuxième mois d'affilée. Bien qu'elle ait chuté de 0,6 % pour se fixer à 32,2 milliards \$, elle reste quand même supérieure de 18 % à la valeur des expéditions de mars 1994.

■ Ralentissement à l'horizon

L'économie a montré de nouveaux signes de ralentissement en avril. Le principal indice composite a crû de 0,2 %. C'est

moins que la hausse de 0,4 % enregistrée en mars. L'indice a atteint 174,5 en avril, contre 174,1 en mars, sur la base d'un indice fixé à 100 en 1981.

■ Hausse du taux d'es-compte

La Banque du Canada a haussé mardi son taux directeur. Celui-ci, qui était de 7,47 % la semaine dernière, est passé à 7,60 %. C'était la première hausse du taux d'escompte depuis cinq semaines.

■ Bonnes affaires pour les grandes surfaces

Les magasins à grande surface du pays ont fait de meilleures affaires en mars qu'au cours du mois précédent. Les ventes des grands magasins ont totalisé 1,1 milliard \$ en mars, un résultat supérieur de 1,4 % à celui de février. Toutefois les ventes des principales chaînes, notamment Eaton et La Baie, ont reculé de 9,9 % en mars 1995 par rapport aux 452 millions \$ enregistrés en mars 1994.

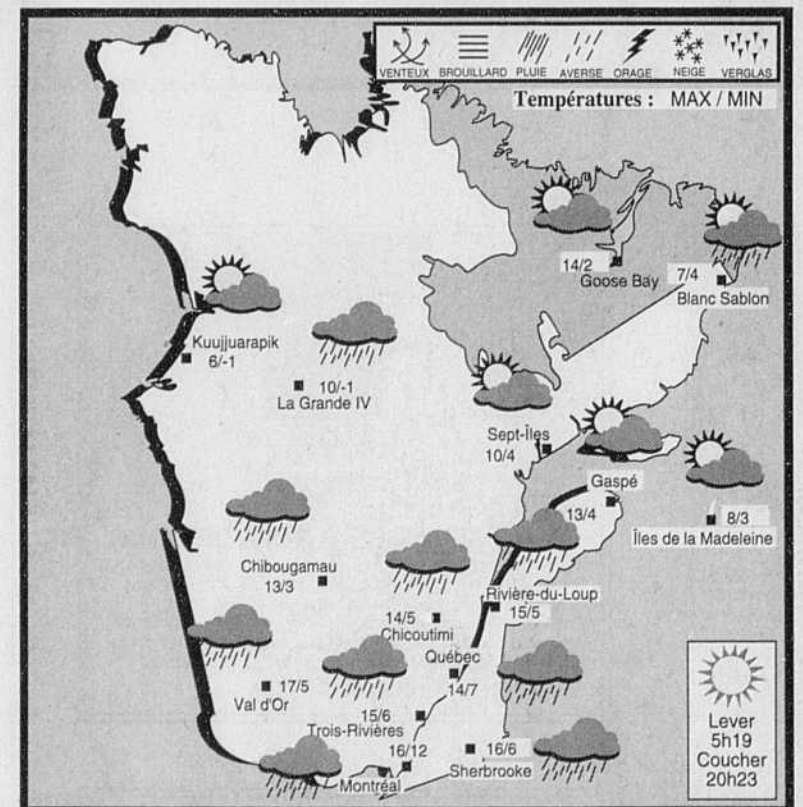
ÉTATS-UNIS

■ Réduction timide du déficit commercial

Le déficit commercial a diminué légèrement en mars. Il atteignait 9,12 milliards \$ US, en hausse de 0,4 % par rapport à février (9,15 milliards \$ US). Le déficit avec le Japon atteignait 6,14 milliards, soit un chiffre proche du record d'octobre dernier. Les importations japonaises aux États-Unis ont augmenté de 21 %, le quart de ce chiffre étant dû à l'automobile au sens large (voitures et pièces détachées).

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 19	min 8	max 19	8/19	8/19



La Météo au Canada	aujourd'hui
Iqaluit	conditions max min
Yellowknife	gn nuageux 5 -1
Whitehorse	prds nuageux 6 -1
Vancouver	ensoleillé 15 3
Victoria	ensoleillé 18 9
Edmonton	ensoleillé 20 8
Calgary	nuage en pm 13 -1
Saskatoon	ennuageant 10 3
Régina	part nuageux 14 2
Winnipeg	gn nuageux 14 2
Thunder Bay	qlqs averse 13 3
Toronto	qlqs averse 13 3
Ottawa	prds nuageux 20 7
Montréal	qlqs nuages 18 9
Québec	gn ensoleillé 19 8
Frédéricton	ciel variable 17 6
Halifax	avrses isolées 13 3
Charlottetown	éclaircies 14 5
St Jean (T.N.)	dégagement 12 4
	dégagement 10 4

DESTINATIONS VACANCES É.-U.	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 17	min 6	max 19	6/18	5/19

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 18	min 9	max 18	7/17	8/19

Des vacances à la plage?
Météo-Vacances 1-900-451-4199

*Frais applicables

MARCHÉ DES PARTENAIRES 1995

FAUSSE CONCEPTION N°2

Nous n'avons pas besoin de la technologie mise au point au Tiers-Monde.

RÉALITÉ

Les technologies « appropriées » mises au point pour aider les familles démunies dans le monde en développement doivent être peu coûteuses, faciles à entretenir et écologiques. C'est souvent là une recette de succès dans d'autres pays, comme le Canada.

Le Centre de recherches pour le développement international du Canada, connu partout au monde sous le nom CRDI, soutient des scientifiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ces investissements sont modestes, mais ils rapportent beaucoup.

Grâce à des fours à bois plus efficaces, on a pu éviter d'abattre des milliers d'hectares de forêts en Afrique. Un nouveau hybride de canola résistant aux maladies, mis au point avec l'aide de scientifiques chinois, a le potentiel de permettre aux fermiers canadiens d'économiser des millions de dollars chaque année. Et le magazine d'actualité *The Economist* vient de signaler qu'une équipe de scientifiques canadiens et chiliens a réussi à moissonner de l'eau à partir du brouillard.

Il est aussi important de partager les innovations que d'innover. Un nécessaire portatif de vérification de l'eau potable, mis au point par des travailleurs de la santé en Malaisie, a été adopté par la Première Nation crie dans le nord du Manitoba. Il coûte un cinquième du prix d'une analyse d'échantillons dans un laboratoire éloigné, sans compter qu'il est beaucoup plus rapide. Depuis, le CRDI a demandé aux Cris de montrer aux peuples autochtones au Chili comment utiliser cet outil simple.

L'ingéniosité ne reconnaît pas les frontières. Soutenir le partage des innovations est un des meilleurs placements que nous puissions faire.

La Marche des Partenaires le 28 mai.

Premier Partenaire

Holiday Inn

DR. KARIM SHARIF
Prof. Corp.NORWICH
UNION

Commanditaires médiatiques

LE DEVOIR

MIX 96
MontréalCTV
MontréalCITE
Montréal

CKAC 730



UNE INITIATIVE DE LA FONDATION AGA KHAN CANADA

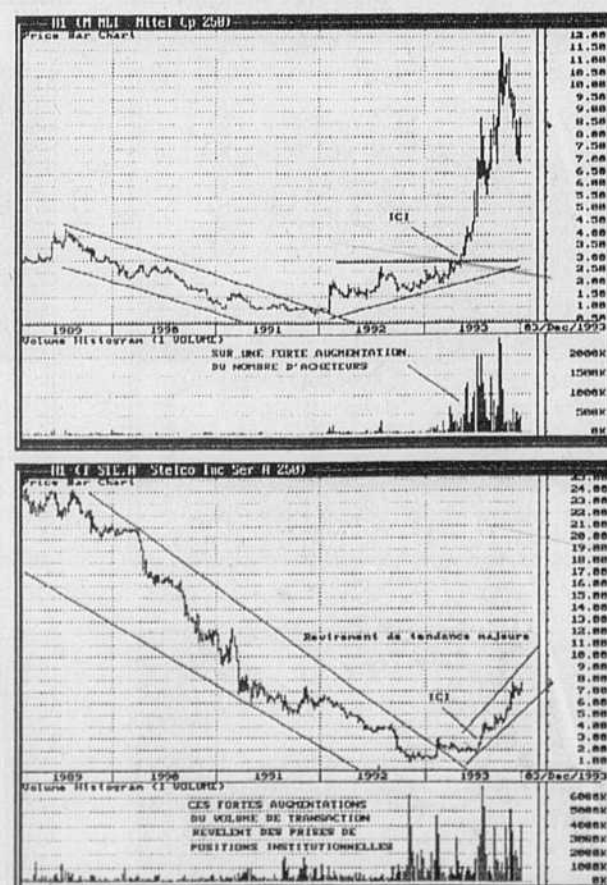
Pour plus de renseignements, composez le 1-800-267-2532

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES
SEMAINE DU 1^{er} AU 7^{er} MAI 1995

1	Le Sorcier	TVA	mardi	1 554 000
2	Les Machos	TVA	mercredi	1 208 000
3	Ent'Cadieux	TVA	mercredi	1 200 000
4	La Poule aux œufs d'or	TVA	mercredi	1 091 000
5	Drôle de vidéo	TVA	mardi	1 046 000
6	Beverly Hills	TVA	lundi	861 000
7	Cinéma Néon	TVA	dimanche	852 000
8	Surprise Sur Prise	TVA	dimanche	767 000
9	Juste Pour Rire	R.-C.	lundi	758 000
10	Fleurs et Jardins	R.-C.	mardi	704 000

Source: Nielsen

AVEZ-vous acheté ces titres aux endroits indiqués.



Demandez notre vidéocassette gratuite. Un enregistrement de 2h25 incluant un cours d'analyse de 36 minutes. DECISION-PLUS
(514) 392-1366

ÉCONOMIE

IMMOBILIER

Marathon prévoit construire jusqu'à 1800 résidences dans le secteur ouest

Le projet Meadowbrook est contesté par plusieurs propriétaires de Ville Saint-Pierre, Côte Saint-Luc et Montréal-Ouest

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Filière immobilière du Canadien Pacifique, la société Marathon s'est associée à la Société de placements Pacific International, aucun lien de propriété entre cette dernière et le CP, dans la construction d'un vaste projet résidentiel qui, selon la demande, comprendra entre 500 et 1800 unités une fois terminé.

Baptisé Meadowbrook, une communauté privée, ce projet immobilier a été conçu dans le but de capitaliser sur la bande de terrains que le CP possède depuis des années à la périphérie de la voie ferrée qui traverse tout l'ouest de Montréal.

Dans le cas présent, le duo Marathon-Pacific International vont exploiter l'inventaire de terrains que le CP détient à Ville Saint-Pierre et Côte Saint-Luc et qui sont donc situés à la périphérie de la municipalité Montréal-Ouest.

Incidentement, les résidents de Montréal-Ouest ont fait savoir qu'ils voyaient d'un mauvais œil l'implantation d'un projet d'une telle envergure en

prétextant notamment de l'effet qu'il aura sur les espaces verts.

À Côte Saint-Luc également un vent de contestation a soufflé en raison des aménagements qu'il a fallu effectuer au chapitre des règlements mais également, voire surtout, à cause de l'impact que Meadowbrook aura sur la valeur marchande moyenne des unités de cette municipalité.

Dans les terrains enclavés à Côte Saint-Luc, les promoteurs prévoient construire des unités selon une échelle de prix variant entre 300 000 \$ et 600 000 \$, voire 800 000 \$. De fait, certains résidents craignent que les futures habitations n'aient pour conséquence une baisse de la valeur de leurs propriétés. D'autres craignent que cela ait l'effet contraire, soit une augmentation de la valeur, et, par le fait même, une majoration de leurs taxes.

Dans le cas de Ville Saint-Pierre, les unités prévues seront mises en vente à compter de 130 000 \$. Les prix grimperont jusqu'à 300 000 \$. On prévoit que la somme des propriétés vendues dans cette municipalité atteindra les 200 millions \$ comparativement à 300 millions \$ pour Côte Saint-

Luc. Bref, Howard Shapiro, vice-président exécutif de Société de placements Pacific International, s'attend à ce que le projet génère des investissements de 500 millions \$.

S'il n'a pas été possible de connaître avec exactitude la part d'investissement qui sera effectuée par chacun des partenaires en présence, on a par contre signalé que le pourcentage qui portera l'empreinte de Pacific International sera passablement plus élevé que celui de Marathon.

À cet égard, M. Shapiro a mentionné que Marathon ayant la responsabilité des infrastructures son investissement financier sera moins élevé que celui de Pacific International. Bien évidemment, il faut s'attendre à ce que le rendement soit plus important pour Pacific que pour Marathon.

Cela étant, il s'agit du quatrième projet d'importance, en moins de deux ans, dans lequel le Canadien Pacifique s'implique. Ce holding est le maître-d'œuvre des vastes ensembles conçus pour l'ancien emplacement occupé par l'usine Angus, sur les terrains situés au nord d'Outremont, et sur ceux que le CP possède à Westmount.

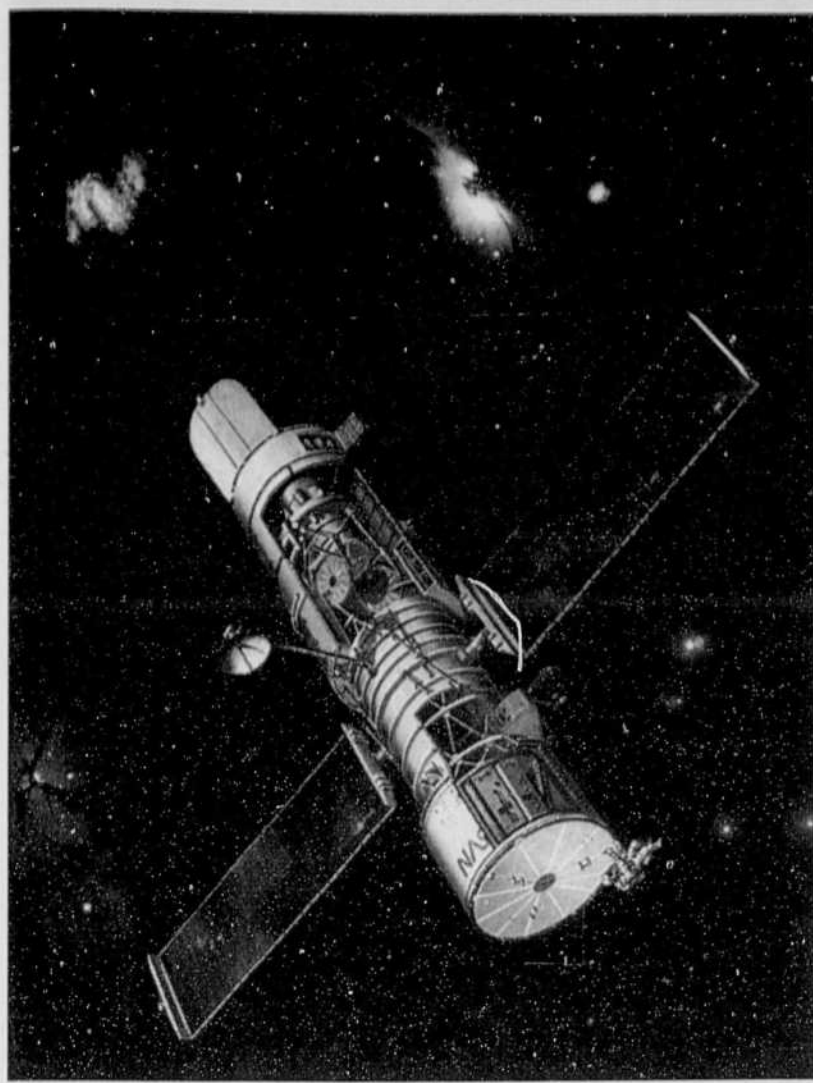


ILLUSTRATION NASA

Malgré une réduction de plus de 3 milliards \$ du budget annuel de la NASA d'ici 2002, aucun des dix principaux centres de l'agence et aucun de ses programmes scientifiques majeurs ne sera éliminé, aux dires de son administrateur, Daniel Goldin.

Dur retour sur terre

La NASA devra supprimer 3500 emplois

EMMANUEL SEROT
AGENCE FRANCE PRESSE

Washington (AFP) — L'administrateur de la NASA Daniel Goldin a annoncé hier la suppression de 3500 emplois à la NASA d'ici à l'an 2000 ainsi que des coupes pouvant atteindre environ 24 500 emplois parmi les fournisseurs de l'agence spatiale.

Ces réductions d'effectifs sont nécessaires pour respecter l'impératif d'économies fixé par le président Bill Clinton pour l'horizon de l'an 2000. L'actuel budget annuel de 14,4 milliards \$ US doit descendre à 11 milliards d'ici à l'an 2002.

Aucun des dix principaux centres de la NASA et aucun programme scientifique majeur de l'agence ne sera éliminé, a assuré M. Goldin.

Ces décisions affecteront 3500 emplois directs, les effectifs de la NASA seront ramenés de 21 060 actuellement à 17 500 d'ici 2002. Les quelque 24 500 autres suppressions d'emplois frapperont les fournisseurs de l'agence spatiale.

Il n'est pas exclu que d'autres mesures soient adoptées et que les *Los Angeles Times* calculait hier que le nombre d'emplois menacés dans le secteur spatial variait entre 40 000 et 50 000. L'industrie aérospatiale américaine qui gravite autour de la NASA est estimée à 215 000 personnes.

À l'issue de ces coupes, la NASA sera tombée, en termes d'effectifs, à son plus bas niveau depuis 1961. «Je ne vois pas comment couper plus et maintenir la vitalité de l'Agence», a déclaré M. Goldin lors d'une conférence de presse.

Ces décisions visent notamment à éviter de se voir imposer des coupes encore plus importantes par le Congrès républicain qui insiste pour des réductions d'effectifs très importantes. «Les coupes proposées par le

Congrès vont trop loin. Si elles sont adoptées, nous allons devoir considérer l'éventualité de mettre fin à (...) des programmes et de fermer des centres», a déclaré M. Goldin.

La commission du Budget de la Chambre des représentants souhaite notamment que la NASA étudie la possibilité de privatiser son programme de navettes spatiales, fleuron très contesté de l'agence spatiale. Cela permettrait, selon la commission, d'économiser 1,5 milliard \$ US par an.

Les représentants ont également envisagé de fermer l'un des centres de la NASA et d'éliminer un programme entier, intitulé «Mission vers la Planète Terre», qui comprend une série de vols spatiaux destinés à mieux comprendre l'environnement terrestre.

Ils souhaitent aussi diminuer les investissements faits par la NASA dans la recherche aéronautique. Pour le conseiller scientifique du président Clinton, John Gibbons, cela aurait de graves répercussions pour les constructeurs Boeing et McDonnell Douglas dans la concurrence qui les oppose au consortium européen Airbus Industries.

Ce n'est pas la première fois que la NASA se serre la ceinture. Depuis les premières réductions, en 1991, elle a diminué son budget général de 12 % et réduit celui des navettes d'un quart.

Depuis 1992, plus de 500 emplois directs et près de 4000 emplois dans le secteur des fournisseurs ont été supprimés. La NASA a en outre ouvert à plusieurs reprises des «guichets départs» et offert des incitations à des départs en pré-retraite, qui ont concerné l'an dernier 2600 employés.

La Californie est l'État le plus touché, car elle compte trois centres de la NASA. Quelque 2000 emplois directs y sont touchés, selon le *Los Angeles Times*.

La revanche des dépôts sur les fonds d'investissement, orchestrée en grandes pompes lors de la campagne REER 1994, a permis l'éclosion d'une nouvelle génération de produits dits hybrides, exotiques, synthétiques, voire dérivés.

Déjà aux prises avec ces mutants du type Sécurité-Bourse de la Banque Nationale, qui empruntent aux dépôts garantis et à l'évolution des indices boursiers, les fonds communs d'investissement devront, en plus, conjuguer avec l'essor des BULLS, des MITTS, des SMART et des EPS de tout acabit.

En moins de trois ans, il s'en est vendu pour 1 milliard \$, au Canada seulement. Un des courtiers les plus «agressifs» dans ce créneau, Merrill Lynch, est revenu dernièrement à la charge en déposant un prospectus provisoire portant sur une émission de plus de 100 millions \$ de S&P 500 BULLS.

Ce que l'on propose: un titre S&P 500 Backed Upside Linked Liquid (ou BULL), qui associe un droit de propriété sur une obligation à coupons détachés et une option d'achat sur l'indice boursier américain S&P 500. À l'échéance (ici, six ans), soit au moment de la levée de l'option, l'acheteur de cette unité est assuré de récupérer, au moins, son capital initial, auquel viendra s'ajouter une multiplication (qui sera établie entre 135 et 145 %) du rendement moyen de l'indice boursier, si ce rendement est positif.

Pour le détenteur le risque est nul si conservé jusqu'à l'échéance, mais peut devenir sans limite si l'option est exercée avant terme sur le marché secondaire, ces options, hautement liquides, pouvant être revendues en tout temps au prix de

l'indice boursier qui prévaut alors.

La beauté de l'histoire: capital garanti (si conservé jusqu'à l'échéance) et rendement dopé par l'évolution des cours boursiers, si la progression est à la hausse bien sûr. Ces titres hybrides offrent donc les avantages des fonds d'investissement engageant leurs fonds sur les parquets boursiers, sans les désavantages découlant de la présence d'une batterie de frais (de gestion, de transfert, à l'entrée, à la sortie) et du risque de voir son capital subir l'érosion de revers boursiers.

Un hic toutefois: la fiscalité n'a pas encore adapté ses règles aux modalités de ces produits exotiques. Même si l'intérêt ou le rendement n'est encaissé qu'à l'échéance, le rendement sur papier obtenu au cours d'une année d'imposition doit être inscrit dans la déclaration de revenus du contribuable. Les BULLS et compagnie doivent donc être reliés à un régime en-

registré d'épargne-retraite afin de contourner ce caprice fiscal.

Ces rejets de l'ingénierie financière aux limites sans cesse repoussées disputent ainsi aux banques, fiducies et compagnies d'assurance — du moins, à certaines d'entre elles qui ont osé innover — un marché en ébullition, qui disperse le risque inhérent aux placements boursiers aux quatre vents, par un jeu d'assurance et de ré-assurance entre les courtiers. Ces rejets opposent la liquidité du placement aux échéances rigides des produits similaires of-



Gérard Bérubé



DEVOIR

INVITATION:
À tous les
lecteurs du Devoir

Les amis du vin du Devoir tiendront leur prochaine rencontre le lundi 29 mai prochain. Venez donc rencontrer Jean Aubry, notre chroniqueur en vin, à la Maison du Gouverneur à l'occasion d'une dégustation réservée exclusivement aux Amis du Vin du Devoir.

Le lundi 29 mai à 18h30
Entrée: 20 \$

Réservez dès maintenant, les places sont limitées!
Pour réservation: 985-3302 *

LA MAISON DU GOUVERNEUR
Au Pied-du-Courant,
901, De Lorimier (angle Notre-Dame)

* Les réservations seront prises sur la base de premier arrivé premier servi selon l'ordre d'arrivée des chèques au Devoir.

** Les chèques doivent être faits à l'ordre de «Le Devoir inc.» et être envoyés au Devoir.

ferts par les institutions financières; ils contournent la méthode de calcul basée sur la performance mensuelle des indices de référence utilisée pour les hybrides première génération en s'en tenant à la progression réelle de l'indice.

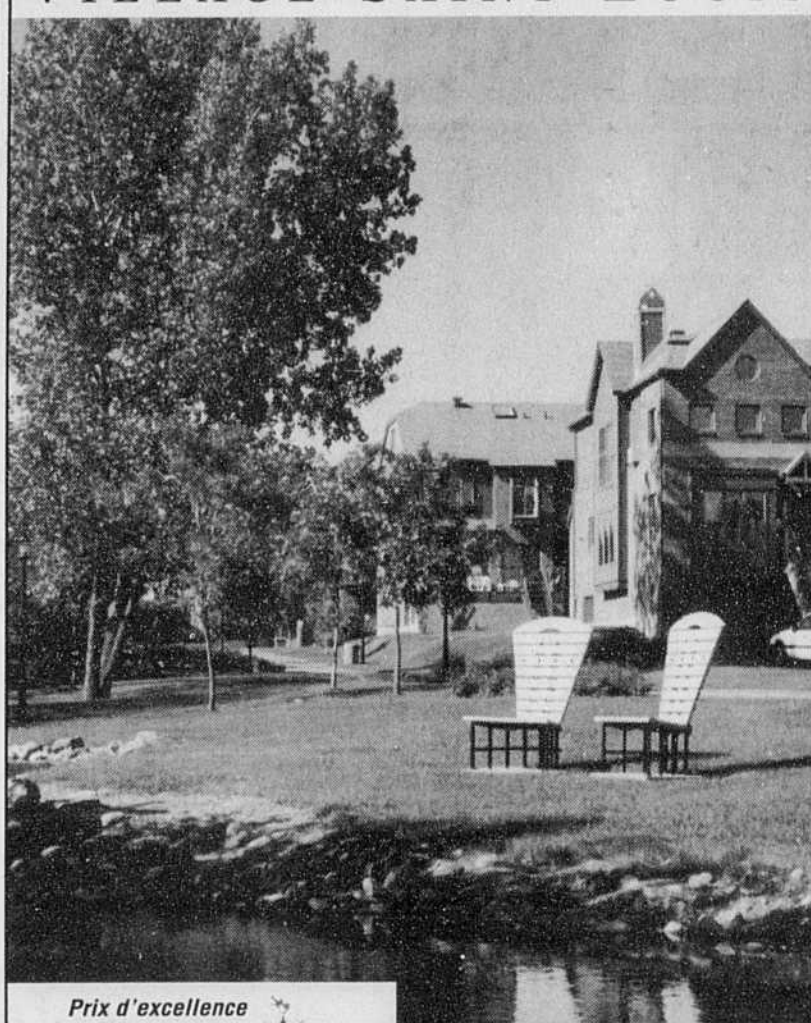
Mais malgré cela, il leur est encore difficile d'offrir mieux que les dépôts calquant leur rendement sur la performance boursière lorsque cer-

tains d'entre eux sont bonifiés d'un taux de rendement minimum garanti pouvant atteindre 6 ou 7 % sur des échéances de trois et cinq ans. Sans compter le multiplicateur du rendement qui diffère, ce levier pouvant fluctuer de 115 à 145 % chez les courtiers, à 150 % et 200 % chez certaines banques.

Ah! Qu'a-t-on fait de nos bons vieux dépôts à terme!

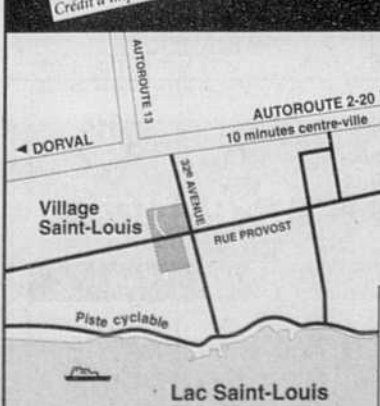
Vue sur le parc

VILLAGE SAINT-LOUIS



Prix d'excellence
en architecture
de paysage

Premier toit
Cédit d'impôt à l'achat d'une première propriété



UN MILIEU DE VIE
ÉQUILIBRÉ
À DIX MINUTES
DU CENTRE-VILLE

• MAISONS UNIFAMILIALES
à partir de 128 900 \$

INCLUANT :
Piscine, foyer et plancher
de bois franc au séjour.

* Remise de taxes
foncières de 7 500 \$

** T.P.S. et T.V.Q. incluses.

Par l'autoroute 2-20 ou 13,
sortie 32^e avenue, rue Provost
Lundi, mardi, mer., de 12 h à 19 h
Samedi, dim., de 12 h à 17 h

Prével 637-2375

WORLD WIDE WEB/INTERNET : <http://www.cam.org/~vanack/prevel.htm>

Les LOFTS
DE LA GRANDE ALLÉE

Espace de rêve
à l'île des Soeurs

Architecture unique qui mise tout sur les grands espaces.
Pour petit, grand et très grand budgets.
Gagnant du prix «Projet résidentiel de l'année».
Venez voir pourquoi: 362-0448

GRUPE IMMOBILIER
ST-JACQUES

ÉCONOMIE

Les banques allemandes sur la sellette

Francfort (Reuter) — Malgré les campagnes qu'elles ont menées depuis un an pour améliorer leur image auprès du public, les banques allemandes risquent d'être exposées à de nouvelles critiques après l'arrestation aux États-Unis de l'ancien magnat de l'immobilier Jürgen Schneider.

L'homme d'affaires et sa femme avaient pris la fuite en avril 1994, laissant un passif de plus de 5 milliards de marks. À l'époque, l'affaire avait suscité de vives critiques contre les banques accusées d'accorder d'énormes financements à leurs gros clients avec une facilité jugée par certains anormale.

Alors même que les particuliers se plaignent des exigences que leur imposent les banques pour l'octroi du moindre crédit, l'opinion publique et les milieux politiques avaient été scandalisés par les déclarations de Hilmar Kopper, directeur général de la Deutsche Bank — première banque allemande et premier créancier de Schneider — qui avait qualifié de «clopinettes» les dettes de plusieurs millions de marks accumulées par le géant de l'immobilier auprès de diverses entreprises, notamment des petits sous-traitants.

Après de tels propos, les banques

ont eu beau multiplier les campagnes auprès de leur clientèle, le mal était fait.

Jürgen Schneider n'a pas manqué d'essayer de tirer parti de cette situation en tentant, dans un enregistrement diffusé avant son arrestation, de se présenter comme une victime de la toute puissance des banques. Annonçant peut-être ainsi la stratégie qu'il pourrait adopter pour sa défense, il déclarait: «Nous sommes un couple seul devant les ruines de sa fortune personnelle (...) Nous sommes seulement, ma femme et moi, de simples clients d'une banque et nous nous trouvons confrontés au pouvoir monstrueux des banques».

Bien que la Deutsche Bank se soit félicitée de l'arrestation de Schneider, ce rebondissement tombe mal dans la mesure où les banques vont se retrouver sous les feux de l'actualité alors qu'elles n'ont toujours pas redonné leur image auprès du public.

L'émoi suscité par l'affaire Schneider l'an dernier dans la classe politique commence tout juste à avoir une traduction concrète. Hier matin, au moment même où l'arrestation de l'homme d'affaires faisait les gros titres des informations télévisées, le Parti social-démocrate (SPD) a pré-

senté un projet de loi destiné à limiter les pouvoirs des banques.

Les trois partis de la coalition gouvernementale ont pour leur part commencé la semaine dernière de travailler sur un autre projet visant les mêmes objectifs.

Quant à l'Association des banques allemandes, dont la campagne publicitaire de l'an dernier était seulement la deuxième lancée depuis sa création, elle estime que ses efforts commencent à porter leurs fruits et que la considération des Allemands pour ses membres a au moins cessé de baisser, même si elle ne s'est pas encore améliorée.

Alors que le public ne cesse de reprocher aux banques allemandes leur puissance dans l'industrie, illustrée par leur présence dans les conseils d'administration de nombreuses entreprises, les banquiers préfèrent parler de responsabilité plutôt que de pouvoir. Confrontés à ces critiques répétées, ils ont pour habitude de répondre que si les banques détiennent de grosses participations au capital des entreprises allemandes c'est bien souvent parce qu'elles ont participé au sauvetage de firmes en difficulté qui, sans leur aide, auraient dû déposer leur bilan.

Les papeteries se défendent de menacer la survie des journaux

Ottawa (PC) — Il serait trop facile d'accuser les papeteries des maux financiers dont souffrent présentement les médias écrits. Ce sont bel et bien elles qui ont haussé vers des plafonds vertigineux et inégalés le prix de la tonne de papier journal, passé de 420 \$ US à 675 \$ US ces jours-ci. C'est bien à cause d'elles que les marges de profit des journaux se font gruger à coup de centaines de milliers de dollars, voire à coup de millions pour ceux dont le tirage est le plus élevé. Mais il faut aussi rappeler que depuis quelques années, plusieurs papeteries avaient oublié jusqu'au sens du mot profits.

«Depuis 1990, les pertes accumulées des 142 usines de pâtes et papier au Canada atteignent 5 milliards \$, l'industrie en général a traversé une très dure crise et s'est presque retrouvée en mode survie, a précisé Pierre Lachance, directeur des relations médias avec l'Association canadienne des pâtes et papier. Nous ne nous réjouissons pas de ce que vivent les journaux: ce sont nos clients après tout et nous tenons à ce qu'ils demeurent dans le portrait. Mais peut-être devaient-ils vivre une restructuration profonde comme nous en avons vécue une.»

Au Québec, ces déficits se chiffrent à 2 milliards \$. Évidemment, la tendance est en train de changer depuis l'année dernière, alors que le prix du papier avait amorcé une hausse. Le déficit combiné des 60 usines du Québec a fondu à 250 millions \$ en 1994, pour un chiffre d'affaires de 9 milliards \$, a indiqué André Duchesne, de l'Association des industries forestières du Québec.

Des chiffres à l'encre rouge qui constituent un boulet pesant pour ces industries lourdes qui ont pour nom Abitibi-Price, Daishowa, Domtar, Donohue, Cascades, Tripap et, dans l'Outaouais, Maclaren et Avenor (l'ancienne CIP).

«Nous assistons présentement à un cours «Économie 101», mais dans la vraie vie. La règle qui explique tout ce qui se passe, c'est purement la loi de l'offre et de la demande, a résumé M. Duchesne. A la fin des années 80, les papeteries présentaient une surcapacité de production de 12 à 13 %. Collectivement, elles avaient deux millions de tonnes de papier journal en trop sur les bras et toutes voulaient en vendre. Les prix ont alors fondu, suivant normalement les courbes du marché.»

Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit. Combien de temps cela durera, nul le sait, car plusieurs facteurs se conjuguent.

Parmi eux, on retrouve évidemment la faiblesse du dollar canadien, qui rend attrayant nos produits sur le marché de l'exportation. Le marché de l'exportation, justement, représente un facteur majeur, puisque les Canadiens ne consomment que 13 % des quatre millions de tonnes de papier qu'ils produisent chaque année. Les



PHOTO ARCHIVES

À la fin des années 80, les papeteries présentaient une surcapacité de production de 12 à 13 % et les prix ont alors fondu. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit.

Américains, principalement ceux du nord-est et du centre, engloutissent 69 % de notre papier journal, les Allemands, les Anglais, les Asiatiques et les autres achetant le 18 % restant. Voilà justement des régions de la planète où l'économie tourne à plein.

Si les prix sont en hausse, c'est également parce que la matière première est plus rare qu'avant. Les billes ou les copeaux de résineux utilisés pour leurs fibres de qualité dans la production de papier journal ne sont pas disponibles en quantité infinie. De fait, les scieries tournent à plein et utilisent tous les quotas alloués par l'État. Les copeaux, qui étaient considérés comme des déchets et que l'on enfouissait, il n'y a pas si longtemps, sont plus rares qu'avant. Sans compter que les scieries, plus efficaces qu'avant, préfèrent produire du bois d'oeuvre — planches, poteaux, etc. — qui est plus payant. Là aussi, la demande et les prix sont en forte progression: un petit tour chez votre distributeur de matériaux de construction vous convaincra immédiatement.

Même si l'industrie de la construction domiciliaire est au plus faible chez nous, ce n'est pas le cas ailleurs. Et depuis quelque temps, il survient à chaque année un cataclysme qui a forcé la reconstruction majeure de quartiers entiers. Quand il n'y a pas de tornade en Floride, il se produit des inondations monstres ou un feu incontrôlable en Californie. Si ces régions paraissent bien éloignées, elles créent une demande pour les produits du bois qui est ressentie à l'échelle continentale.

L'hyperinflation semble jugulée au Brésil

Sao Paulo (AFP) — Le ministre brésilien des Finances, Pedro Malan, s'est dit assuré, hier, que l'inflation en 1995 son plus bas niveau depuis 22 ans et ce, sans que le gouvernement ne prenne de mesures spéciales pour la contenir et sans gel des salaires. L'Institut de géographie et de statistique dévoilait hier les données sur le PIB qui a augmenté de 10,5 % durant le premier trimestre de 1995, par rapport à celui du même trimestre en 1994.

Selon les analystes financiers, l'inflation devrait se situer autour de 11 % pour les six premiers mois de 1995; elle était de 750 % pour la même période l'an dernier. C'est sans doute ce qui fonde l'optimisme du responsable de la politique économique du gouvernement que préside Fernando Henrique Cardoso depuis le début de janvier.

En réalité, l'inflation dépend de l'attitude de tous les Brésiliens; du Congrès, du pouvoir judiciaire, de la société en général, car tous ont leur part à jouer dans la réforme de

structures nécessaire à la consolidation du Plan Real (le real est la monnaie officielle du Brésil), dont la mise en route fut précédemment une initiative de l'ancien ministre des Finances Cardoso, élu depuis à la présidence de son pays.

D'après le ministre Malan, le gouvernement central a déjà fait la preuve qu'une inflation à taux bas est compatible avec une croissance soutenue de l'économie. Selon lui, la stabilité des prix va améliorer la condition sociale et réduire la misère. Malan a aussi prévu, sans vouloir donner de chiffres, que 1995 se solderait pour le Brésil par un surplus de sa balance commerciale qui, pour les quatre premiers mois de 1995, accuse un déficit de 2,8 milliards \$. L'une des clés du succès du Plan Real tient aussi à la réduction des dépenses gouvernementales, ce qui entraînera, dit le ministre, davantage de privatisations et un «ajustement de la fiscalité» dans ce plan de «modernisation» de l'État.



Dimanche à 19 h 30
7 SUR 7

Rediffusion lundi à 13 h

Sur les événements-clés de la semaine, Anne Sinclair sollicite les commentateurs de ses invités et les amène à livrer le fond de leur pensée. Cette semaine: Bernard Kouchner et Mathieu Kassovitz, réalisateurs.

SOUS LE CHARME ET SUR LA SELLETTE, AVEC ANNE SINCLAIR.

TV5
LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Cable 15.
Peut varier. Consultez
votre cablodistributeur.



Je vous invite...

Au cours des dernières années, il m'a été donné de conseiller une très grande clientèle du magasin Armand Boudrias de la Place Bonaventure, où je fus directeur pendant plus de vingt-cinq ans.

Louis Boudrias

Depuis la fermeture de ce magasin et après une année sabbatique, je désire vous aviser de mon retour dans le domaine de la mode haut de gamme pour hommes avec la boutique "Ogilvy Monsieur" chez OGILVY, au centre-ville de Montréal.

La nouvelle collection printemps-été est arrivée et il me ferait grand plaisir de vous la présenter personnellement, à votre convenance. Si vous le désirez, vous pouvez prendre un rendez-vous avec moi en communiquant au 845-4742.

Espérant avoir le plaisir de vous servir à nouveau,

Sincèrement,

Louis Boudrias

Louis Boudrias

OGILVY monsieur

1307 Ouest rue Ste-Catherine

L'Estrie ne manque pas de projets miniers

Sherbrooke (PC) — Ascot, Asbestos, Black Lake, Thetford Mines, Stanstead, Beebe, Saint-Sébastien, Graniteville, Saint-Samuel, Mansonville, Saint-Pierre-de-Broughton, Bolton, Kingsbury ont tous un point en commun: ces municipalités doivent leur naissance, entièrement ou en partie, à l'extraction minière d'amiant, de cuivre, de talc, de marbre, de granit et d'ardoise.

Plus globalement, toute la région Estrie-Beauce a largement profité des retombées de l'exploitation minière, depuis les premières découvertes en 1850, pour assurer son développement. Encore aujourd'hui, même si plusieurs mines sont disparues et qu'aucune mine de métaux n'est exploitée, l'Estrie-Beauce a généré en 1994 une production évaluée à 300 millions \$ au chapitre des minéraux industriels, relève Maurice Rive, géologue-résident du district minier

Estrie-Laurentides.

Outre l'amiant, le talc est aussi produit dans la région avec deux carrières à Broughton et une autre à Mansonville. Le talc entre dans la fabrication de plusieurs produits, notamment la peinture, le caoutchouc, le papier, les cosmétiques et les textiles. Les carrières de Saint-Edwidge (près de Coaticook) et de Saint-Ludger fournissent pour leur part la silice, utilisée pour produire du silicium et du ferro-silicium.

A Saint-Bonaventure, près de Drummondville, et dans le comté de Bellechasse, la tourbe est un produit en pleine expansion. La compagnie Lafard envisagerait aussi une exploitation du côté d'Acton, selon M. Rive.

Il ne faut pas négliger non plus les produits industriels avec les carrières de marbre de Graybec à Saint-Adolphe-de-Dudswell. Sans oublier la pierre de construction issue de deux

grands pôles estriens, Stanstead-Beebe-Graniteville d'une part, et Saint-Sébastien et Saint-Samuel d'autre part.

M. Rive affirme que les espoirs de trouver de nouveaux gisements de métaux ou de minéraux sont très bons. D'ailleurs, «quelques grandes compagnies minières multinationales regardent du côté des Appalaches avec beaucoup d'intérêt», assure-t-il.

Pour sa part, Dan Tolgyesi, directeur général de l'Association minière du Québec, relève que le projet de Métallurgie Noranda pour la production de magnésium à partir de résidus d'amiant est porteur d'espoir. Une usine pourrait bien être construite en 1997.

Selon l'Association, 18 projets miniers sont actuellement en voie de réalisation au Québec et généreront des investissements de près de 1,5 milliard \$ d'ici 1997 et des retombées dans différentes régions du Québec.

Une mer d'aventure...

Tout pour le nautisme... par les vrais spécialistes.

- Kayaks de mer • Kayaks • Canots
- Accessoires pour le nautisme • Vêtements techniques
- Équipement de camping et de plein air.

NECKY
KAYAKS



Aisek
1 095 \$

L'AVENTURIER

Vente • Location • Destinations aventure

Montréal : 1604, St-Denis, 849-4100 (métro Berri-UQAM)
Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O., 681-8030
Québec : 710, Bouvier, # 135, 624-9088 • Chicoutimi : 250, Racine Est, 545-2251

Demandez le catalogue
gratuit à votre boutique
L'Aventurier

GRANDEUR NATURE

IDÉ

Institut de Design Montréal

1037, rue Rachel
3^e étage
Montréal (Québec)
Canada H2J 2J5
Téléphone : (514) 596-2436
Télécopieur : (514) 596-0881

Création d'un nouveau concours: Les Prix de l'Institut de Design Montréal

Monsieur Bernard Lamarre, président du Conseil de l'Institut de Design Montréal; Madame Helen Stavridou, directeur exécutif de l'Institut de Design Montréal et Monsieur Jean Paré, président éditeur du magazine L'actualité sont heureux d'annoncer la création du concours des Prix de l'Institut de Design Montréal. Ces prix seront décernés pour des produits de design afin de souligner l'excellence du travail des entreprises et des designers québécois. Un total de 55 000 dollars sera distribué en prix aux lauréats.

Des prix de 5 000 dollars seront remis aux lauréats pour des produits de design dans six catégories différentes. Un Grand Prix de 25 000 dollars sera accordé au meilleur produit choisi parmi ces six lauréats. Tous les lauréats recevront un trophée et chacun pourra bénéficier du droit d'associer le Prix de l'Institut de Design Montréal à la publicité de son produit et à celle de son entreprise, sous la forme d'un sceau officiel indiquant la nature du prix mérité.

Tous les lauréats feront l'objet d'un article dans un supplément spécial publié dans le numéro de

décembre de L'actualité.

Est admissible à ce programme de prix d'excellence, tout produit de design mis en marché dans les deux années précédant le 1^{er} août 1995 et conçu au Québec par un designer, un partenariat entre un designer et une entreprise, ou une entreprise possédant un service intégré de design.

L'Institut de Design Montréal invite les intéressés à se procurer un formulaire de mise en candidature à compter du 18 mai, à l'Institut de Design Montréal, 1037, rue Rachel Est, 3^e étage B, Montréal

(Québec), H2J 2J5, téléphone: (514) 596-2436, télécopieur: (514) 596-0881, du lundi au vendredi, entre 9h et 16h. Les formulaires de mise en candidature devront être retournés dûment remplis à l'Institut au plus tard le mardi 1^{er} août 1995 à 16 heures. Un formulaire devra être complété pour chaque produit présenté et être accompagné d'un chèque de 100 dollars émis à l'ordre de l'Institut de Design Montréal. Les règlements détaillés du concours seront remis avec le formulaire de mise en candidature.

LE DEVOIR

AUTOMOBILES



La Lincoln Continental

DOSSIER SPÉCIAL

Les prestigieuses américaines

Les américaines de grand luxe n'ont jamais vraiment réussi à égaler leurs rivales européennes

On ne trouve pas de ce côté de l'Atlantique de véritables équivalents aux Mercedes Benz, BMW, Jaguar ou Rolls Royce. Chaque grand constructeur possède sa gamme de prestige dont les modèles dérivent plus ou moins d'autres moins nobles

construits en grande série auxquels on ajoute toute une panoplie d'équipements sophistiqués qui les distingue du commun des mortels. Elle se nomme Cadillac chez GM, Lincoln chez Ford et Chrysler chez Chrysler!

Cadillac

La division de prestige de General Motors tire son nom du fondateur de Detroit le marquis de La Mothe Cadillac. Sa gamme comprend trois modèles dont le plus vendu reste la De Ville, la Cadillac contemporaine qui offre tous les attributs de l'opulence américaine en matière de dimensions, de luxe et de confort sur un aménagement mécanique moderne incluant la traction avant, un moteur V8 de 4,6 l et un contenu électronique important pour un prix allant de 45 à 55 000 dollars. La Seville, mécaniquement très proche de la De Ville, est traitée sous un angle plus international. Sa ligne sobre, le caractère sportif du moteur V8 multisoupape Northstar de 4,6 l de sa version STS ainsi que l'aménagement raffiné de sa cabine en font une sorte de rivale des meilleures productions européennes, même si sur le plan de la qualité et du prestige elle ne se situe pas encore à un niveau équivalent, ce qui explique son prix compétitif qui se situe en dessous des 60 000 dollars. Enfin la dernière Fleetwood, qui ne connaît pas le succès des versions précédentes, est l'héritière des grandes Cadillac d'autrefois, celles qu'Elvis Presley achetait à la douzaine... Dérivée de la plate-forme de la Chevrolet Caprice dont elle reprend aussi les principaux éléments mécaniques, c'est une propulsion classique très encombrante mais très logeable, qui perpétue l'esprit de luxe et de réussite tel que les Américains l'avaient défini dans les fastueuses années cinquante au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Cet ensemble très conventionnel s'adresse à la clientèle la plus âgée qui recherche les éléments qu'elle a toujours connus en terme d'apparence de confort et de conduite pour un prix ne dépassant pas 50 000 dollars.

Oldsmobile

Dévoilée l'an dernier, l'Aurora semble avoir plus séduit les journalistes spécialisés que les acheteurs, car elle ne connaît pas encore le succès qu'on lui prédisait. Elle ne manque pourtant pas d'arguments avec sa ligne distinctive, son moteur V8 moderne, sa présentation et son équipement luxueux et de bon goût pour un prix dépassant à peine les 40 000 dollars. Il faut dire que GM a hésité longtemps avant d'inscrire cette voiture conçue par les gens de Cadillac dans la gamme moribonde d'Oldsmobile.

Lincoln

Bien que concurrent direct de Cadillac, Lincoln, dont le nom a lui aussi une connotation nationaliste américaine, se situe sur une orbite différente avec un symbolisme très typé. Les vrais clients de Lincoln n'achèteront jamais une Cadillac et vice-versa. On pourrait presque adapter à ces deux marques l'adage anglais à propos de Rolls Royce et Bentley en disant que les gens qui ont de l'argent achètent une Cadillac, et ceux qui ont du goût, une Lincoln. On ne peut que constater que le modèle le plus gros qu'est la Town Car (dessinée en Angleterre par IAD) est infiniment plus populaire que son homologue chez Cadillac, la Fleetwood dont nous parlons plus haut. Ses proportions, ses lignes et ses attributs traditionnels, comme sa calandre classique, sont exactement ceux que l'on attribue à la voiture «de maître» comme on disait dans les années vingt et trente. La gamme Lincoln comporte un modèle à tendance sportive qui n'a pas d'équivalent sur le marché américain et qui se compare à des modèles beaucoup plus onéreux produits par les Européens. Il s'agit du coupé Mark VIII à l'allure et la conception très futuristes qui offre pour moins de 60 000 dollars des performances et un comportement exotiques. Son moteur V8 multisoupape réplique de manière magistrale au Northstar de GM, avec en supplément une consommation de carburant plus économique, tandis que la suspension pneumatique pilotée électroniquement permet une tenue de route surprenante pour un véhicule de son encombrement et de son poids. Enfin, inaugurée cette année, la dernière Continental se veut à mi-chemin entre la Cadillac De Ville par son allure très américaine et la Seville pour ses prestations routières impressionnantes. Elle hérite du même moteur et de la suspension ajustable du coupé Mark VIII, bien qu'il s'agisse d'une traction. Sa technologie de pointe permet d'offrir un mode de conduite à la carte selon le goût et l'humeur de plusieurs conducteurs au sein d'une même famille. Il est en effet possible d'ajuster et de mémoriser individuellement la degré de fermeté de la suspension et de la direction, la position des rétroviseurs intérieurs-externes, la programmation de la radio, de la climatisation et la position du siège avant gauche pour deux conducteurs. Cette sophistication n'a pas été sans compliquer à l'extrême le circuit électronique, ce qui a amené les ingénieurs de Lincoln à utiliser un système de transmission multiplex des données.

Chrysler

Dernier arrivé dans ce domaine, Chrysler ne possède qu'un seul



La Chrysler LHS



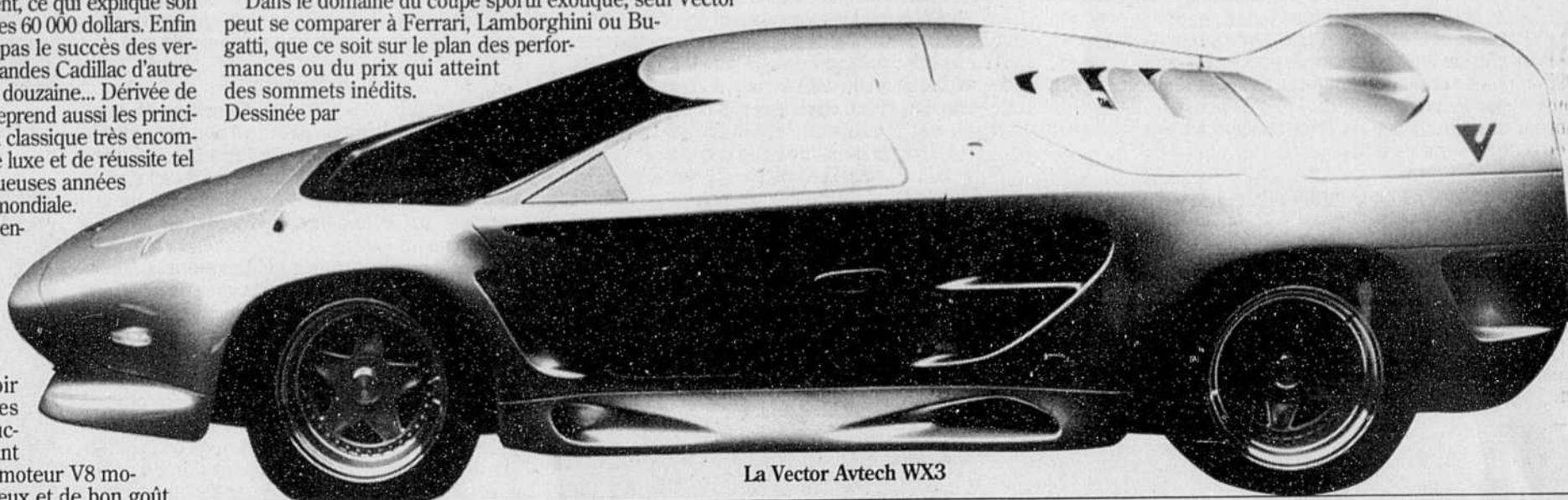
La Cadillac sedan DeVille

véhicule haut de gamme. Il s'agit de la LHS, dérivée de la dernière New Yorker élaborée à partir de la plate-forme et de la mécanique des fameux modèles LH (Concorde-Intrepid-Vision). Si cette traction moderne ne possède qu'un moteur V6 de 3,5 l, son encombrement et son poids raisonnables autorisent des performances très respectables. Sa ligne très aguichante (surtout de trois quarts arrière), son équipement fourni et sa présentation raffinée de cuir et de bois à l'européenne attirent des clientèles provenant autant de ses rivales américaines que d'amateurs de luxe à l'européenne qui admettent en avoir beaucoup pour moins de 40 000 dollars. Au point que dans les premiers mois de 1995, il s'est vendu aux États-Unis plus de Chrysler LHS que de Cadillac De Ville, ce qui n'est pas un mince exploit...

Vector

Dans le domaine du coupé sportif exotique, seul Vector peut se comparer à Ferrari, Lamborghini ou Bugatti, que ce soit sur le plan des performances ou du prix qui atteint des sommets inédits. Dessinée par

son créateur Gerry Weigert, le coupé Avtech WX-3 est aujourd'hui construit et commercialisé par le consortium indonésien qui est aussi propriétaire de Lamborghini. Il s'agit d'un coupé aux lignes très suggestives muni par un moteur V8 Donovan de 7 l pouvant développer entre 625 et 800 ch grâce à deux turbocompresseurs. L'aménagement de l'habitacle de ce bolide constitue sa principale originalité puisque certains éléments de son tableau de bord sont directement empruntés à un avion F-17 et les principaux paramètres de conduite s'inscrivent par réflexion sur le pare-brise, afin de renseigner le pilote sans le distraire! L'Avtech WX-3 accélère de 0 à 100 km/h en moins de quatre secondes et personne n'a encore eu le courage de mesurer sa vitesse maximale. Les amateurs devront toutefois déboursier un demi-million de dollars canadiens (hors taxes) pour pouvoir éprouver ces sensations très spatiales!



La Vector Avtech WX3

Pour soulager la fièvre du printemps.



La toute nouvelle Acura 2,5 TL

488 \$/mois* • Moteur de 176 ch. 2.5 litres. ACT • Suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues • Boîte automatique à 4 vitesses «Gateshift» • Freins ABS conçus par Acura • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Siège conducteur assisté réglable en 8 sens • Contrôle automatique de la température • Système de sécurité

* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 488 \$ / mois (total des paiements : 23 424 \$ pour le modèle 1996 1.204T avec boîte automatique. Un acompte de 4 200 \$, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0.06 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



Coupé Acura Integra Édition Spéciale

18 995 \$, 288 \$/mois* • Moteur de 142 ch. 1.8 litre. 16 soupapes. DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Freins assistés à disques aux 4 roues • Suspension indépendante à double fourchette • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Lève-glaces électriques

1 800 \$ DE VALEUR AJOUTÉE : Becquet arrière aérodynamique • Roues en alliage d'aluminium • Griffes Édition Spéciale

* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 288 \$ / mois (total des paiements : 13 824 \$), pour le modèle Integra Édition Spéciale avec boîte manuelle (Modèle DC434S). Un acompte de 2 995 \$, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0.06 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



Berline Acura Integra Édition Spéciale

Moteur de 142 ch. 1.8 litre. 16 soupapes. DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Freins assistés à disques aux 4 roues • Freins ABS conçus par Acura • Suspension indépendante à double fourchette • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Toit ouvrant électrique

3 500 \$ DE VALEUR AJOUTÉE : • pneus radiaux de performance toutes saisons Michelin XGT-V4 • roues de 15 po. en alliage d'aluminium • sièges garnis de cuir • console centrale en simili-bois • barre stabilisatrice avant de type GS-R • silencieux de type GS-R • la griffe Édition Spéciale

Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.



Berline Acura Integra RS

19 995 \$, AVEC CLIMATISEUR SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES • Moteur de 142 ch. 1.8 litre. 16 soupapes. DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Freins assistés à disques aux 4 roues • Suspension indépendante à double fourchette • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette • Lève-glaces, serrures et antenne électriques

Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.



ACURA

LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Yacinthe.
771-0101

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville.
435-4455

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou.
354-8811

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal.
340-1344

• AUTOMOBILES •

Les raffinées européennes

Traditionnelles, sophistiquées et très onéreuses...

DANIEL HÉRAUD
COLLABORATION SPÉCIALE

De tout temps les voitures les plus prestigieuses sont venues d'Europe, le berceau de l'automobile. La réputation traditionnelle de raffinement esthétique et technique a toujours été l'apanage de constructeurs comme Rolls Royce dont les clients sont des rois de tous acabits (d'Angleterre ou de la patate frite) ou Mercedes Benz qui demeure le premier fournisseur des dirigeants de leurs diplomates et de leurs gouvernements à l'échelle de la planète. Les modèles de prestige construits en Europe coûtent au moins deux fois plus chers que leurs homologues locaux, ce qui s'explique autant par leur contenu technologique que la qualité supérieure de leur fabrication. Les fabricants japonais produisent depuis le milieu des années 80 des voitures de luxe comme les Lexus ou les Infiniti. Toutefois leurs modèles les plus prestigieux ne peuvent prétendre rivaliser avec ceux des Européens, leur tradition comme leur réputation étant encore trop jeunes.

Rolls-Royce Bentley

Le fait que la célèbre firme britannique éprouve des difficultés financières indique que l'économie mondiale est gravement malade puisque les têtes les plus couronnées n'ont même plus les moyens de changer de Rolls comme de chemise. Voitures de série les plus chères au monde, les Rolls et leurs clones, les Bentley, sont nettement dépassées sur le plan technologique, mais elles demeurent de véritables chefs-d'œuvre de finition nécessitant un grand nombre d'heures de travail manuel et les matériaux les plus riches. Ces énormes voitures à l'allure classique pesant deux tonnes et demie sont des gouffres à carburant que leur moteur V8 ingurgite afin de leur procurer des performances décentes. Une version turbocompressée déjà offerte par le passé sur la Bentley R est désormais disponible chez Rolls depuis cette année. La Flying Spur est une sorte de Rolls GTi, facturée près

de 300 000 dollars, qui s'adresse aux héritiers des grandes fortunes. Une façon comme une autre de rajouter sa clientèle!

Mercedes Benz

À l'inverse des Rolls-Royce, les Mercedes les plus huppées sont des véhicules moins raffinés dans leur présentation mais qui, sous leur peau, cachent des merveilles de haute technologie procurant à leur propriétaire le sentiment de conduire ce qui se fait de mieux au monde en matière d'automobile. La Mercedes S600 constitue le joyau de la couronne du constructeur allemand. Son moteur V12, sa suspension élaborée et ses nombreux éléments de sécurité la classent au sommet du raffinement technique. Elle a inauguré le vitrage double afin de mieux isoler les occupants du monde extérieur et sa climatisation comporte un système de filtration unique empêchant pollens, fumées et odeurs de pénétrer dans l'habitacle. Les écolos allemands ont beaucoup critiqué ce modèle, lui reprochant une opulence provocante qui contraste trop avec les préoccupations énergétiques des groupes verts. Au point que Mercedes a dû retoucher la carrosserie afin de diminuer ses proportions et la faire paraître plus modeste. Un comble pour ceux qui l'achètent afin de mieux afficher leur réussite. Il n'empêche que les 385 ch de son moteur permettent à cet élégant pachyderme de 2300 kg d'accélérer de 0 à 100 km/h en un peu plus de sept secondes, un temps de sportive affûtée. Une S600 coûte environ 175 000 dollars.

BMW

Rival traditionnel de Mercedes, BMW a fini par dépasser son concurrent au chapitre de la production, mais pas encore sur le plan du prestige. La dernière version de la 750iL, si raffinée et si sophistiquée qu'elle soit, ne jouit pas de la réputation de *nec plus ultra* de l'automobile dont se pare la S600. Ce qui est un peu injuste si l'on considère que la BMW procure un agrément de conduite plus évident que celui de sa rivale de Stuttgart on ne peut plus aseptisée. À Munich on vénère encore le culte du conducteur-gentilhomme éprouvant encore du plaisir à conduire et à dominer sa monture. Plus effacée, la grosse

BMW séduit la haute bourgeoisie soucieuse de ne pas afficher trop ostensiblement sa richesse. Ici encore, c'est un V12 qui prend place sous le capot avant. Ses 322 ch et le poids qui dépasse à peine deux tonnes permettent des accélérations foudroyantes dans un confort inimaginable et une sécurité très efficace pour un prix inférieur à 120 000 dollars.

Jaguar

Renflouée par Ford, la grande dame de Coventry n'en finit pas de se remettre à l'heure. Elle vit encore sur la gloire des exploits accomplis dans les années soixante sur les circuits sportifs les plus prestigieux. Pourtant les derniers modèles produits sont plus confortables que sportifs, même la récente XJR à moteur compressé. Après une modernisation sauvage mise en place lors de l'inauguration de la XJ6 de dernière génération, les lignes sont redevenues plus traditionnelles et c'est tant mieux. Comme toute voiture d'origine britannique (si ce terme signifie encore quelque chose, Rover appartenant à BMW, Lotus à Bugatti et Jaguar à Ford...) l'ambiance de l'habitacle prime sur toute autre considération et les solutions mécaniques utilisées sont souvent irrationnelles, voire dépassées. La dernière XJ12 qui a étreint un nouveau V12 voici deux ans est la moins chère des voitures faisant partie de ce club très sélect, puisqu'elle coûte un peu moins de 100 000 dollars. Une aubaine si l'on considère la richesse des cuirs et des bois qui la parent et le soin méticuleux apporté à sa finition. Certains clients déplorent pourtant le côté trop moderne du bloc instrument mi-digital, mi-analogique avec ordinateur de voyage. Si la fiabilité des Jaguar s'est notablement améliorée, leur entretien comme celui de ses principales rivales énumérées ci-dessus requiert de nombreuses visites chez le concessionnaire qui ne sont pas toutes gratuites...

Lamborghini

Comment traiter de voitures de prestige en omettant un pur-sang d'origine italienne? Le coupé Diablo SE de Lamborghini est parmi les plus spectaculaires avec sa carrosserie provocante œuvre du styliste italien Gandini. Sa mécanique ne laisse pas indifférent non plus puisque l'ensemble propulseur qui mesure plus de 3 mètres de long comprend un moteur V12 de 5,7 l développant 525 ch. Les portes qui s'ouvrent comme des élytres, les sonorités cavernueuses de l'échappement et le miaulement bestial du moteur lors des accélérations sont les attributs symboliques de ce bolide classé comme un des plus rapides au monde. Même si cette notion commence à se diluer quelque peu dans un monde de plus en plus policé, le Diablo permet de rêver de performances libres et de fortes impressions de conduite caractéristiques d'une époque en train de disparaître. Le Diablo SE qui marque le 25^e anniversaire de la marque bolognaise se distingue par ses jantes de roue et ses boucliers avant-arrière différents, sa planche de bord plus rationnelle et garnie de daim ainsi que son moteur plus puissant et son prix qui doit se situer aux alentours de 400 000 dollars!



La Rolls-Royce Flying Spur



La Jaguar XJ12



La Mercedes-Benz S-Class



La BMW 750iL

Altimania!

Offre de location :

299\$*
par mois

- Aucun dépôt de garantie
- Transport compris
- Préparation comprise
- Versement initial de seulement 1 645\$ ou échange équivalent

Prix spécial :

17 990\$**



Altima XE 1995

Votre sympathique
concessionnaire

NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Location de 36 mois. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Limite de 72 000 km. Frais de 7 cents du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI.

**Prix spécial pour une Altima XE 1995 avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. Jantes en alliage non comprises. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

• AUTOMOBILES •

Les sport-utilitaires au sommet de leur popularité



La Ford Explorer



La Range Rover 4.0 SE



La Jeep Grand Cherokee Limited

DANIEL HÉRAUD
COLLABORATION SPÉCIALE

Le succès des véhicules sport-utilitaires n'a jamais cessé de croître depuis leur naissance dans les années soixante-dix pour connaître une sorte d'apogée dans les années quatre-vingt-dix. Nés Blazer, Bronco et Cherokee de pleine grandeur avant les crises pétrolières, ils ont vu leur format réduit après le rationnement de carburant pour devenir Blazer S-10, Bronco II et petit Cherokee dans les années quatre-vingt.

De nos jours, l'essence abondante et bon marché a permis le retour de modèles plus volumineux et plus gourmands comme le Tahoe, le

grand Cherokee V8 et le Bronco qui va bientôt apparaître sous une forme identique à celle du Suburban de GM, tandis que Dodge inaugurerait, d'ici un an ou deux, l'Adventurer, un véhicule comparable issu de la camionnette Ram. Avec les mini-fourgonnettes, les véhicules sport-utilitaires sont ceux dont les ventes ont le plus progressé sur le continent nord-américain. Au point que tous les constructeurs qui n'en offraient pas jusqu'à maintenant ne vont pas tarder à le faire.

C'est le cas de Mercedes Benz, de BMW, de Honda et de Volvo qui espèrent profiter de la manne au plus tôt. Les ventes du Ford Explorer et du Jeep Grand Cherokee ont brisé

tous les records en la matière depuis les trois dernières années et donné à réfléchir à la concurrence. Le succès phénoménal de ce type de véhicule s'explique par sa polyvalence tous azimuts. Bien que peu utilisé dans la pratique, son mode de traction à quatre roues motrices garantit un usage sûr en tout temps, sur tout terrain et toute surface. Il permet en outre de remorquer de lourdes charges, ce qui en fait le véhicule idéal pour partir en camping ou sur une ferme. Sa forme familiale permet de transporter une tribu complète avec armes et bagages. Enfin le luxe de la présentation et l'équipement des modèles les plus évolués incluant des garnitures de cuir, de

bois et nombre de servitudes électriques remplacent avantageusement une voiture de prestige dont l'usage est plus limité.

Le sport-utilitaire est par excellence le véhicule des *baby-boomers* qui veulent joindre l'utile à l'agréable. Les sport-utilitaires ne sont ni bon marché, ni économiques. Le prix moyen s'établit autour de 35 000 dollars et la consommation moyenne des moteurs qui sont soit des V6 de plus de 4 l ou des V8 de 5 l et plus tourne autour de 15 litres aux 100 km, soit un peu moins de 19 milles au gallon. Outre les grands constructeurs américains comme GM, Ford et Chrysler, les Japonais ont fait dans ce domaine une percée remar-

quable avec les Pathfinder de Nissan, les 4Runner de Toyota, qui se sont vendus en grande quantité par les années passées.

Le change défavorable du yen avec le dollar a depuis peu freiné leur diffusion, notamment celle des produits Isuzu Rodeo et Trooper dont les prix sont moins alléchants. Du côté européen, Land Rover fait de nombreux efforts pour gagner du terrain, pas seulement avec le Range Rover qui a été modernisé en 1995, mais en introduisant le Discovery qui en dérive sous une forme moins luxueuse et plus abordable dont le prix se situe aux alentours de 45 000 dollars.

Le phénomène des sport-utili-

itaires n'est pas circonscrit à l'Amérique du Nord puisque les ventes de tels véhicules ont littéralement explosé en Europe où les Japonais monopolisent les marchés avec des modèles comme les Patrol de Nissan, Land Cruiser de Toyota ou Pajero de Mitsubishi, équipés de moteurs diesel plus économiques. C'est aussi le cas de Jeep qui y vend son petit Cherokee avec le moteur quatre cylindres diesel VM qui équipe aussi la mini-fourgonnette Voyager. Les Blazer de GM, Explorer de Ford et Grand Cherokee de Jeep se rencontrent aussi sur les réseaux routiers européens, mais en quantité plus limitée, du fait qu'ils ne proposent pas encore de tels moteurs.

P'TIT GÉNIE GRANDE CAMRY

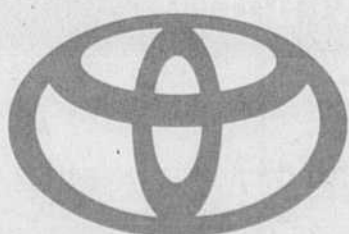


À PARTIR DE
4,9%*

Les Jours Étiquettes rouges, c'est plein de gros bon sens! Taux de financement de 4,9%* pour 24 mois, 7,6%* pour 36 mois et 8,6%* pour 48 mois applicables à l'achat d'un modèle 1995 Tercel, Corolla, Camry, 4Runner, T100 ou de la nouvelle camionnette Tacoma.

* Taux de financement conditionnel à l'approbation de Toyota Crédit Canada inc. sur les modèles 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles avant le 31 mai 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T É R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350
BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577
CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511
CHAMBLY
Chamblay Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200
COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888
DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404
JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449
LACHINE
Spécial Lexus Toyota
634-7171
LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedy Toyota
687-2634
LAVAL
Véhicule Lexus Toyota
668-2710
LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474
MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONT-LAURIER
Claude Auto
823-3511
MONTREAL
Alin Toyota
378-9191
MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411
MONTREAL
Hobbs Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777
MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354
MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909
MONTREAL
Fairview Toyota
694-1510

REPERTIGNY
Repertigny Toyota
581-3540
RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923
ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872
ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000
ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255
ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373
STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044

STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3665
SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-8393
SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622
SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
477-4117
TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323
VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444
VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

SOLUTION
TOYOTA

GARANTIE 3 ANS
NON ILLIMITÉE
PEA

♦ AUTOMOBILES ♦



Escort Familiale 95

Avec lève-glaces et verrouillage électriques sans frais !

12 995\$ ou 229\$ par mois

Remise de 500\$ du fabricant incluse

TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant la déduction de la remise.

Location-bail de 24 mois

Avec mise de fond de 1450\$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 275\$ exigés. Des frais de 0,06\$ du kilomètre après 50 000 kilomètres. Aucune obligation d'achat au terme du bail.



Offert avec le groupe d'équipements préférés 005A et l'option 53A.

Transport, immatriculation, assurances et taxes applicables en sus.

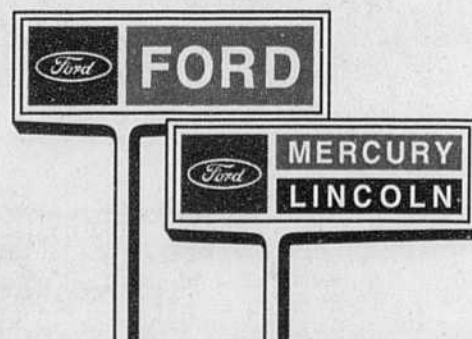
**La petite familiale
la plus vendue
au pays !**

- Moteur 1,9 Litre
- Deux sacs gonflables
- Groupe éclairage et commodité
- Sécurité-enfants aux portes arrière
- Radio AM/FM stéréo avec montre
- Jantes en aluminium
- Porte-bagages
- Et plus encore !

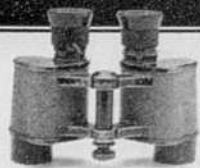
PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Rabais additionnel de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

**Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury**

ENCORE PLUS POUR VOUS !



Commencez vos fins de semaine le vendredi.



Chaque vendredi, Le Devoir vous gâte avec son cahier PLAISIRS: un avant-goût de la fin de semaine, alors que celle-ci commence à peine.

Josée Blanchette vous propose chaque semaine un sujet ou un objet de plaisir, et vous fait découvrir les perles des RESTAURANTS de la métropole.

Danielle Dagenais vous initie aux rites du jardinage dans la chronique HORTICULTURES. Grâce à elle, boutures, cultures et ramures n'auront plus de secrets pour vous.



Jean Aubry vous fait découvrir les trésors du monde des VINS. Enfin Normand Cazalais vous présente VISAS, une chronique voyages façon Le Devoir. PLAISIRS, c'est tout ça et bien plus encore. Comment fait-on pour mettre tant d'information dans un si petit journal? C'est simple, nous misons sur la qualité, car vous êtes très importants pour nous et nous voulons vous

donner ce qu'il y a de mieux.

Alors, vous aussi, commencez vos fins de semaine le vendredi!



• AUTOMOBILES •

Voitures-jouets et décapotables: les préférées de ces dames

MIVILLE BOUDREAULT
COLLABORATION SPÉCIALE

Lorsque Suzuki a lancé son modèle Sidekick en 1990, l'entreprise visait principalement le marché des jeunes conducteurs à la recherche d'un premier véhicule neuf. Quelques années plus tard, en épluchant les données de vente, ce constructeur s'est rendu compte que son véhicule intéressait certes les jeunes, mais plus particulièrement les jeunes femmes. En effet, la clientèle qui achète ce type de véhicule est féminine dans une proportion de 55 %, les spécialistes du marketing soupçonnant même que lorsque l'achat est effectué par un couple, l'influence décisive est exercée par la femme.

Pourquoi ces véhicules présentent-ils un tel attrait pour les conductrices? Pour Robert Vachon, de Suzuki Canada, plusieurs raisons expliquent ce phénomène. «Il y a d'abord le fait que le Sidekick est un véhicule qui se conduit comme une automobile ordinaire tout en ayant quatre roues motrices, ce qui procure un sentiment accru de sécurité. Par exemple, en hiver, il se sort sans difficulté des bancs de neige laissés par une tempête. Il y a aussi la taille du véhicule qui entre en ligne de compte: contrairement aux véhicules plus gros, le Sidekick se faufile bien en conduite urbaine et est très facile à garer. Il y a enfin son apparence jeune et dynamique, sa polyvalence et le fait qu'il soit décapotable.»

Taille, allure et toit rétractable: trois caractéristiques que présentent aussi les petites voitures décapotables, lesquelles s'attirent également les faveurs de la clientèle féminine. «Plus de 70 % des propriétaires du modèle cabriolet de la Golf sont des femmes, confirme Michèle Bédard, de Volkswagen Canada. Selon moi, cet engouement tient au style de la Golf, au fait qu'elle soit relativement petite et à la sensation qu'elle procure lors de la conduite. Par comparaison, toujours au sujet de la Golf, nos données indiquent que la clientèle masculine recherche surtout la performance et est davantage attirée par notre modèle GTI qui a un moteur plus puissant.»

À l'Association pour la protection des automobilistes (APA), on constate que les véhicules comme le Sidekick et les petites décapotables exercent un attrait certain pour un segment précis de la clientèle automobiliste. «Effectivement, ce véhicule et les autres du même type que nous appelons "show car" sont populaires auprès des jeunes et des femmes, notamment à cause de leur prix de vente et aussi parce qu'ils projettent une image de liberté, dit Jean-François Lalonde, de l'APA. Nous entretenons cependant plusieurs réserves à leur sujet. Il ne faut pas oublier que ces véhicules sont d'abord et avant tout conçus pour le marché américain. Par exemple, leur toit souple est mal adapté aux conditions hivernales. Dans le cas des véhicules comme le Sidekick, plusieurs consommateurs croient que les quatre roues motrices et le haut empattement de ces voitures suffisent à les rendre plus sécuritaires que les automobiles ordinaires, ce qui est sans fondement réel selon nous.»

«On a accolé le surnom de voiture-jouet à la Sidekick et aux autres véhicules du même genre, ce qui est injuste à notre avis, réplique Robert Vachon. Cela peut donner l'impression que notre produit n'est pas aussi sécuritaire que les autres, ce qui est faux. Ceci étant dit, il est certain que si on essaie de tourner un coin de rue à une vitesse de 100 kilomètres/heure, on va avoir des problèmes, peu importe le véhicule.»

Si les femmes préfèrent les petites décapotables et les véhicules de type Sidekick, en sont-elles satisfaites pour autant? Selon un sondage mené par le CAA-Québec auprès de ses membres, le taux de satisfaction relié aux décapotables est supérieur à la moyenne. Quant au taux de satisfaction se rapportant aux petits véhicules tout terrain, il est au contraire inférieur à la moyenne.



La Golf Cabrio, de Volkswagen

L'OFFRE
CHOC!

LA 525i À 549\$ PAR MOIS.

Durant le mois de mai exclusivement, profitez de la meilleure offre jamais faite sur la BMW 525i: obtenez un taux de financement de 3,5%* pour 24 mois et ne payez que 549\$ par mois!

Agissez maintenant car vous n'êtes pas prêt de revoir une telle offre de sitôt. Passez vite chez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal... Rappelez-vous que le mois de mai ne compte que 22 jours ouvrables!

Montréal
Canbec Automobiles inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

* Taux de location offert par l'entremise des services financiers BMW seulement et chez les concessionnaires participants. Sujet à l'approbation du crédit. Prix de location de 549\$ basé sur un acompte de 10 900\$. Un dépôt de garantie de 1 mois de location sera exigé. Des frais de 12¢ le kilomètre seront exigés après 2 000 km par mois. T.T.P. en sus. Voyez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour tous les détails.

HONDA

Financement 5,8% sur tout modèle Civic 4 portes

CIVIC CX 1995
À partir de
11 495,00 \$ *

ACCORD EX 1995
✓ Transmission automatique
✓ Air climatisé
✓ Groupe électrique
À partir de
21 375,00 \$ *

sigi 1110 BLEURY, MONTRÉAL
879-1550

* Transport, préparation et taxes en sus.

HYUNDAI

ELANTRA GL 1995
À partir de
11 295,00 \$ *
- 500,00 \$ (escompte)
10 795,00 \$ *

Transport, préparation et taxes en sus.

SONATA GL 1995
À partir de
295,00 \$ **/mois

* Transport, préparation et taxes inclus.

On évolue à votre avantage

HYUNDAI DESIGI 1124 BLEURY, MONTRÉAL
879-1531

• AUTOMOBILES •

Voitures-jouets et décapotables

Dans une société qui s'oriente de plus en plus vers les loisirs, il était normal qu'un nombre de plus en plus important de véhicules soit dédié au plaisir sous différentes formes

Si vous croyez qu'on ne s'approprie pas un pur-sang, louez-le.



Lexus SC 400

Location à 748 \$ par mois avec financement de 3,9 %.

Pour en savoir plus sur le meilleur taux de financement à ce jour, appelez dès aujourd'hui.



VIMONT LEXUS TOYOTA
255, boul. St-Martin Ouest
Laval
(514)668-2710

SPINELLI LEXUS TOYOTA
561, boul. St-Joseph
Lachine
(514)634-7171

GABRIEL LEXUS TOYOTA
3333, Côte de Liesse
Saint-Laurent
(514)748-7777

* Paiement mensuel basé sur un bail de 24 mois avec option d'achat et calculé en utilisant un taux d'intérêt de 3,9 % sur le coût capitalisé de la location. Acompte de 9 000 \$ ou véhicule d'échange de valeur équivalente exigé avec premier versement et dépôt de sécurité au moment de la livraison. Le coût total du bail est de 17 952 \$. Applicable à la location d'une Lexus SC 400 1995 neuve entièrement équipée auprès de Toyota Credit Canada Inc., sur approbation de crédit. Transport, PDI (800 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 48 000 km. Des frais de 15 ¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre prend fin le 31 mai 1995.

LEXUS

DANIEL HÉRAUD
COLLABORATION SPÉCIALE



La Miata

Tout d'abord le plaisir de conduire de manière sportive, en contact direct avec le monde extérieur à vu revenir la vogue des décapotables. Chrysler d'abord puis General Motors et Ford offrent des versions découvertes de certains de leur coupés sportifs. De son côté, Mazda a relancé la mode du roadster tels que les Anglais l'avaient défini dans les années cinquante et soixante, c'est-à-dire pur et dur.

La Miata a connu un succès immédiat qui a donné à d'autres, et non des moindres, l'idée d'en faire autant. BMW et Mercedes ne tarderont pas à emboîter le pas, alors que MG a présenté au dernier Salon de Genève son nouveau modèle F.

À l'autre bout du spectre des décapotables, Porsche vient de redéfinir sa 911 découvrable qui est désormais moins pointue et plus passionnante à guider. Les grands enfants que nous sommes ont besoin de jouets à leur échelle. Les plus belles réussites commerciales dans ce domaine sont illustrées par les ventes de Jeep YJ et Suzuki Sidekick (alias Geo Tracker) qui offrent la possibilité de partir

à l'aventure par monts et par vaux en plein cœur de la nature tout en permettant de se véhiculer au jour le jour.

Bien que peu utilisés en tout terrain (5 %) ou en tout chemin (20 %), ces véhicules offrent l'avantage d'être décapotables, ce qui suffit largement à certains. La tendance veut que l'on troque le toit souple de la belle saison pour un toit rigide permettant de circuler confortablement durant la période hivernale.

Toyota offrira bientôt sur le marché américain son Funcruiser, un concurrent des Sidekick-Tracker. De son côté, Suzuki lance son X-

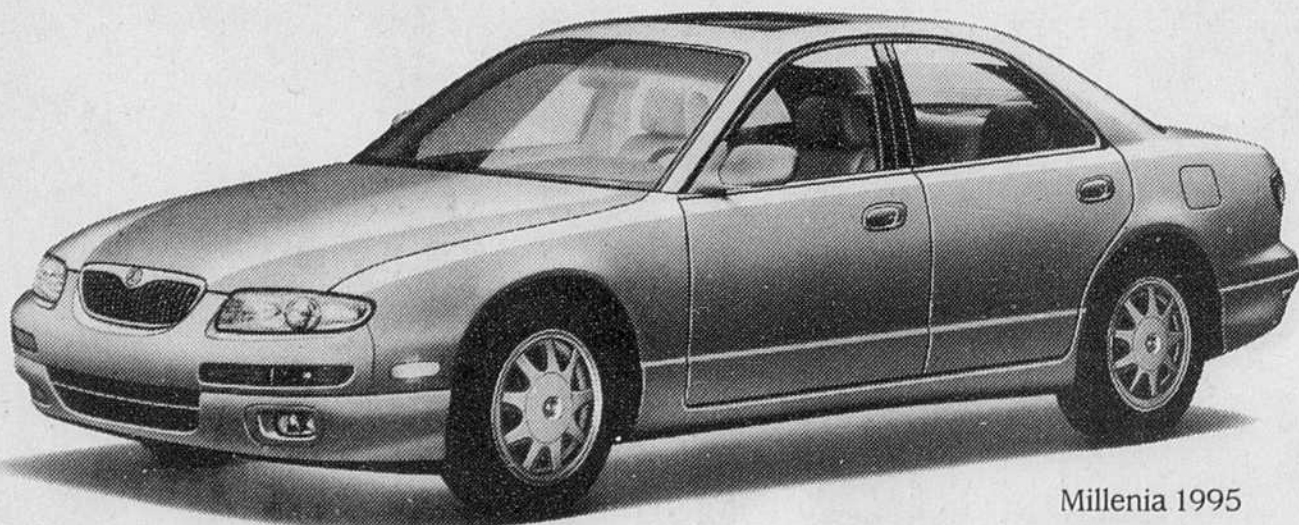
90, à mi-chemin entre une Miata et un Sidekick. Ce petit coupé deux portes dont le panneau de toit s'ôte pour profiter du soleil possède quatre roues motrices et une garde-au-sol suffisante pour permettre d'aborder les chemins de campagne.

VOIR PAGE
SUIVANTE



La Suzuki X-90

Selon les
journalistes, c'est
la meilleure nouvelle!



Millenia 1995

à partir de
539 \$* LOCATION
Personnalisée
MAZDA^{MC}
par mois/24 mois

L'Association des journalistes automobile du Canada vient de décerner à la Millenia le prix de la « Meilleure nouvelle voiture de luxe ». Elle surclasse ainsi les Volvo 960, Oldsmobile Aurora, Toyota Avalon et VW Passat. À un tel prix, c'est donné. Surtout avec la très rassurante garantie Mazda de 5 ans.

(Venez faire un essai routier!)

mazda
Je me sens bien



*Taux de location personnalisée Mazda: Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Millenia 1995 (KLV75TB00) décrit ici pour une location de 24 mois. Autres termes sont offerts: Un versement initial de \$ 190 \$ ou échange équivalent et un dépôt de \$ 50 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 18 686 \$, comprenant le transport et la préparation. Limite de 50 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. L'offre est valide à partir du 4 mai 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

cahiers
spéciaux

95

14 octobre

Automobiles -
Pneus

25 novembre

Automobiles
de prestige

LE DEVOIR

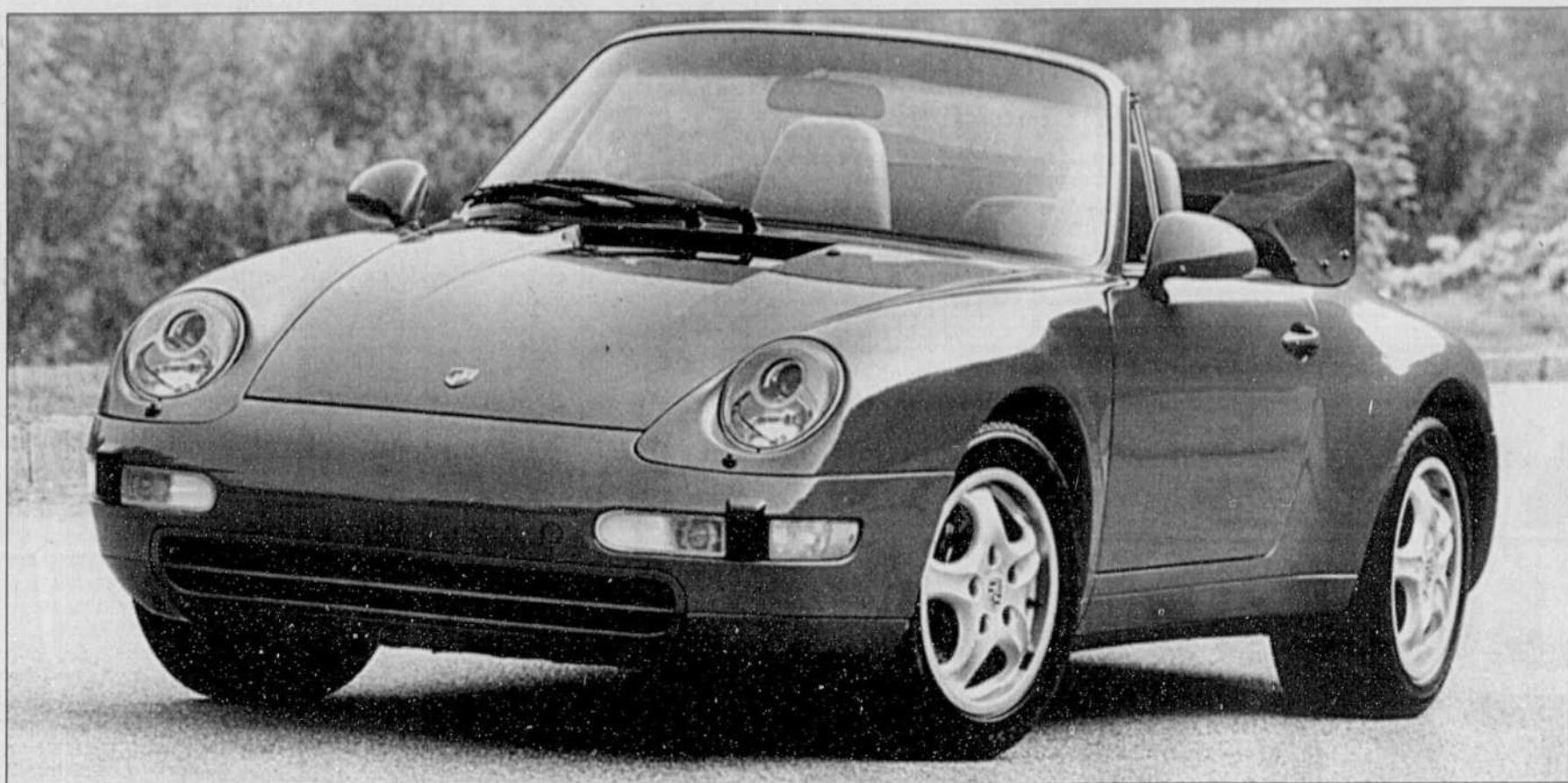
• AUTOMOBILES •

de l'espace et du soleil à tout prix

Cette tendance va s'accélérer au fur et à mesure que les périodes de temps travaillé vont se réduire et que les mises à la retraite anticipées vont s'accélérer. On peut prédire que la voiture ordinaire va progressivement céder sa place à deux types de véhicules distincts, d'une part les ultra-polyvalents comme les mini-fourgonnettes ou les sport-utilitaires (certains modèles à venir pourraient même combiner les avantages des deux) et les voitures de loisir spécialisées dans l'agrément de conduire et de «randonner».

Il est d'ailleurs paradoxal de voir arriver autant de véhicules aptes à atteindre les zones sauvages les plus reculées, à l'époque où l'on essaie de protéger efficacement le patrimoine naturel et ses occupants, la faune et la flore.

Un problème de conscience supplémentaire pour les générations montantes qui devront, mieux que nous n'avons su le faire, tracer une ligne entre l'environnement et la quête aventureuse des humanoïdes en mal de distraction.



La Porsche
cabriolet
Carrera 911

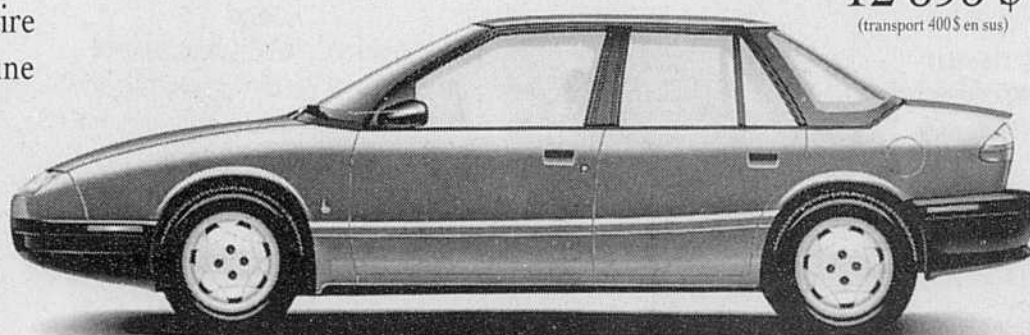
Avant de lire cette page,
déposez là tous vos préjugés
sur la location automobile.



Il suffit de franchir la porte d'un concessionnaire Saturn pour se rendre compte que la location d'une automobile peut être une chose fort simple.

Prenons l'exemple d'une Saturn SL 1995 avec deux sacs gonflables, panneaux de polymère résistant aux chocs et à la corrosion, banquette arrière divisée rabattable et essuie-glace à balayage intermittent. La louer coûte 199\$ par mois. Ces mensualités, basées sur un *PDSF de 12 395\$, calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (400\$), la préparation du véhicule et les frais d'acquisition (350\$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Un versement initial de 2 108\$, un dépôt de garantie remboursable de 300\$ et le paiement des taxes vous seront demandés. Pendant la durée du bail, votre kilométrage alloué est de 72 000 km. Chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera qu'un petit 5¢.

En résumé, le coût net capitalisé est de 11 037\$. À l'expiration du bail — si vous souhaitez garder la voiture — sachez que son prix d'achat sera de 7 035\$. C'est garanti. Autres options et versements initiaux disponibles sur demande. Simple, non ?



12 395 \$*
(transport 400\$ en sus)

Saturn SL 199 \$/mois sur 36 mois.



Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN SAAB
ISUZU
Laval
385-9191
DÉCARIE SATURN SAAB
ISUZU
Montréal
483-5555

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
1 place Ville-Marie, Montréal
(Angle Cathcart et McGill)
861-2000
GRENIER SATURN SAAB
ISUZU
Terrebonne
964-1374

HOCHELAGA SATURN ISUZU
Montréal
251-1552
MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
385-7222

SATURN ISUZU DE LA PRAIRIE
La Prairie
659-8994
SATURN ISUZU SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville
437-6317
WEST-ISLAND SATURN
SAAB ISUZU
Roxboro
684-3161

• AUTOMOBILES •

Les accessoires pour l'automobile: de l'utile au superflu

MIVILLE BOUDREAU
COLLABORATION SPÉCIALE

Certains les achètent parce qu'ils permettent d'augmenter un tant soit peu les performances de leur automobile. D'autres les choisissent parce qu'ils accroissent la sécurité de leur véhicule ou parce qu'ils sont susceptibles de décourager les voleurs les plus habiles. D'autres encore les aiment tout simplement pour le plaisir qu'ils procurent et parce

qu'ils confèrent à leur véhicule une «personnalité» distincte. Il s'agit, bien sûr, des accessoires pour automobiles.

Pour l'amateur de ce genre d'accessoires, l'automobile représente davantage qu'un moteur, quatre roues et un volant; elle sert à exprimer sa personnalité au même titre que les vêtements qu'il porte. Il n'hésitera donc pas à investir beaucoup d'argent, en moyenne 1500 \$, pour rouler dans la voiture de ses rêves.

Le champion toutes catégories: le propriétaire de mini-van.

On trouve un peu de tout dans le vaste domaine des accessoires pour automobile, du simple gadget de type bandes décoratives pour carrosserie à l'élément plus sophistiqué comme le démarreur à distance. Tous les grands constructeurs en offrent, la plupart du temps en les groupant et en les installant en usine. Quant au reste de ce marché lucratif, il est occupé par les nombreux

garages et boutiques spécialisés en la matière. «Dans toute la panoplie d'accessoires pour automobile, il n'y a rien qui puisse représenter un danger pour les occupants de la voiture et qui soit carrément à déconseiller», dit Jean Faucher, propriétaire de l'Atelier de l'auto. «Mais il y a de l'inutile, c'est-à-dire des accessoires qui n'ont d'autre fonction que d'ajouter au look d'une voiture. Ceux qui les achètent le font en toute connaissance de cause.»

Il va sans dire que les prix des accessoires pour automobile varient beaucoup, de 30 \$ pour un chauffe-moteur (plus qu'un accessoire, une nécessité en période de froid intense) jusqu'à plus de 2000 \$ pour le recouvrement en cuir de l'intérieur de la voiture (un ajout qui peut donner une apparence luxueuse à l'automobile la plus banale). Mais la dépense ne s'arrête pas là car le consommateur qui désire acheter un accessoire doit tenir compte non seulement de son prix d'achat, mais également des frais inhérents à son utilisation et à son entretien. Par exemple, un climatiseur (de 800 à 1500 \$) peut être fort apprécié par l'automobiliste coincé dans un embouteillage sous une chaleur écrasante, sauf que sa mise en marche entraîne une consommation d'essence accrue. De même, les accessoires qui renferment des composants électroniques souvent complexes peuvent, en cas de bris, occasionner des factures de réparation particulièrement salées.

Quant à l'utilité des différents accessoires, elle est très relative. Tout dépend des besoins de l'utilisateur. Pour l'individu qui transforme son automobile en véritable lieu de travail ou qui doit fréquemment couvrir de longues distances, le téléphone cellulaire et le régulateur de vitesse peuvent être de véritables nécessités. Par contre, l'automobiliste qui conduit sa voiture presque uniquement en zone urbaine ou pour de courts trajets appréciera peut-être davantage un toit ouvrant ou un système antivol.

On peut classer les accessoires pour automobile en trois grandes catégories, qui ne sont pas étanches puisqu'un seul accessoire peut remplir plusieurs fonctions. Une première catégorie d'accessoires a pour fonction d'améliorer la performance et la tenue de route de l'automobile. Entrent dans cette catégorie les pneumatiques, les amortisseurs, les jantes en alliage. L'achat d'un ensemble de pneus d'été et de pneus d'hiver peut s'avérer un investissement judicieux qui augmente la performance de la voiture, notamment lors des virages et des freinages. Cependant, il faut faire preuve de prudence et bien se renseigner. Par exemple, l'acquisition de pneus plus larges que les pneus d'origine nécessitera les conseils d'un spécialiste si on veut éviter certains problèmes. De même, les roues en alliage qui donnent une belle apparence résistent parfois très mal aux rigueurs de nos hivers. Enfin, parmi les accessoires destinés à réduire la consommation d'essence, certains se révèlent totalement inefficaces.

Une deuxième catégorie d'accessoires vise la sécurité des occupants de la voiture. Outre les coussins gonflables et les freins antiblocage (offerts de plus en plus en équipement standard), on trouve certains gadgets comme le siège d'enfant intégré et la courroie d'ajustement qui permet d'adapter les ceintures de sécurité aux enfants. Pour des organismes tels l'Association pour la protection des automobilistes (APA) et

le CAA-Québec, il faut encore se montrer prudent. Le siège intégré peut certes s'avérer pratique pour les parents, mais il ne remplace pas le siège traditionnel destiné aux enfants ni le siège d'appoint. Quant au mécanisme permettant d'ajuster la ceinture de sécurité, on n'hésite pas à le déconseiller.

Toujours au sujet de la sécurité mais cette fois pour protéger la voiture contre le vol, on trouve les systèmes d'alarme. Quatre possibilités s'offrent au consommateur. Il y a d'abord la barre qu'on fixe au volant qui, si elle est l'option la moins coûteuse, s'avère parfois insuffisante pour décourager un voleur déterminé (qui n'a qu'à carrément scier le volant). Il y a également le marquage antivol, un service souvent offert gratuitement par les corps policiers. On trouve ensuite les différents systèmes d'alarme dont le prix varie entre 200 et 800 \$ et qui émettent un puissant signal sonore. Ces systèmes sont relativement efficaces, mais plusieurs entretiennent des doutes sur leur véritable effet dissuasif. Enfin, on peut se procurer un système à interrupteur de démarrage qui maintient le contact coupé grâce à un interrupteur dont seul le propriétaire connaît l'emplacement. Ce dernier système, qui se vend entre 120 et 200 \$, se veut l'option offrant le meilleur rapport qualité-prix. Notons que pour le propriétaire d'une voiture, l'ajout d'un système d'alarme ou d'interrupteur de démarrage peut signifier une réduction de ses primes d'assurance.

Dans la troisième et dernière catégorie, on trouve les accessoires qui, sans modifier la performance ou la sécurité, augmentent le confort de l'automobiliste, donnent une meilleure apparence à sa voiture ou en agrémentent la conduite. On parle ici des accessoires «de luxe»: modifications orthopédiques des sièges, peinture métallisée, vitres teintées, etc. Les plus populaires? Le démarreur à distance et le système de son. «Le démarreur à distance est un des seuls accessoires que les gens achètent de nouveau lorsqu'ils changent de voiture», dit Jean Faucher. Les systèmes de son, de leur côté, sont particulièrement populaires chez les 18 à 25 ans, qui dépensent en moyenne de 800 à 2500 \$ pour en faire installer un.

En terminant, deux conseils au sujet des accessoires. Premièrement, il faut prendre le temps de bien déterminer les besoins qu'on veut combler par les accessoires et se renseigner sur les différentes possibilités. Par exemple, si on veut protéger sa voiture contre le vol, le système à interrupteur de démarrage à 120 \$ peut s'avérer largement suffisant. Donc, pas besoin de dépenser 800 \$ pour un système d'alarme dernier cri. Deuxièmement, vaut mieux laisser sa carte de crédit à la maison, car il est trop facile de se laisser emporter par son enthousiasme et finalement acheter quelque chose dont on n'a vraiment pas besoin. Dans le domaine des accessoires, la modération a bien meilleur goût.

LIQUIDATION FINALE • LIQUIDATION FINALE • LIQUIDATION FINALE • LIQUIDATION FINALE •

AVIS PUBLIC

LIQUIDATION

TOYOTA

Important concessionnaire de Montréal doit réduire immédiatement son inventaire.

- 33 Tercel • 41 Corolla • 22 Camry • 2 Célica
- 8 camionnettes • 7 démonstrateurs • 27 véhicules usagés pour achat immédiat (jusqu'à épuisement des stocks).

CONDITION: dépôt de 500\$ (comptant, chèque visé, carte de crédit) pour confirmer réservation d'un véhicule.

- Véhicules vendus avec la garantie du manufacturier.
- La nature de cette vente pourra rendre les essais routiers difficiles à réaliser.
- Financement disponible sur place, taux réduits à compter de 4,9% jusqu'à 8,6%, sur plusieurs modèles, selon la durée du prêt.

Véhicules en exposition au 819, rue Rachel est, à Montréal (angle St-Hubert)

OUVERT DE 9H00 À 21H00

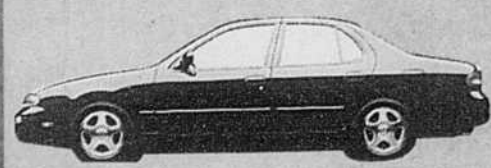
Chassé Toyota, au 819, rue Rachel est à Montréal (angle St-Hubert)

LIQUIDATION FINALE • LIQUIDATION FINALE • LIQUIDATION FINALE • LIQUIDATION FINALE •

\$299.^{30*}
par mois

**Altima
GXE 95**

**Automatique
climatiseur
équipements électriques
etc.**



Transport et préparation inclus

\$449.^{00*}
par mois

**Maxima
GXE 95**

**avec
ensemble agrément:
sièges avant chauffants
téléouverture des portes
antivol - siège
du conducteur électrique
etc.**

Jantes en aluminium non-comprises



CHEZ DUMOULIN, ÇA FAIT 25 ANS QU'ON EN FAIT UN PEU PLUS

DUMOULIN

8115 boul. Lévesque est
à 10 minutes à l'est du pont Pie-IX

665-7459

326-0033 (Mtl)

* Paiements basés sur plan d'utilisation de 36 mois. Comptant de \$3,500.00 ou échange équivalent. Les taxes sont en sus. 72 000 km inclus. 0.07¢ du km excédentaire. Premier paiement et dépôt de sécurité payables à la livraison. Le dépôt de sécurité n'est pas exigé dans le cas de l'«Altima». Sujet à l'approbation du crédit par Nissan Canada Finance.

Informez-vous de notre service V.I.P.

La voiture révolutionnaire de Mercedes-Swatch a un nom: la «Smart»

Sarreguemines, France (AFP) — La petite voiture que veulent construire ensemble en Lorraine (dans l'est de la France) les sociétés allemande Mercedes-Benz et suisse Swatch à partir de 1998 a déjà un nom: elle s'appellera «Smart» et non «Swatchmobile» comme l'avaient déjà baptisée les journalistes.

Dans le nom «Smart», qui signifie élégant en anglais, le S représente Swatch et le M Mercedes, a annoncé à la presse Hans Juerg Shaer, directeur commercial de la société commune créée pour l'occasion, MC Micro Compact Car AG (MCC).

La double origine de la voiture sera aussi apposée sur la carrosserie avec un tampon circulaire portant les mentions «Swatch car» en haut et «concept by Mercedes-Benz» en bas et le nom de baptême «Smart» au milieu.

Mais la légendaire étoile à trois branches des limousines Mercedes sera absente.

Le modèle n'est pas encore au point mais, selon les photos des prototypes, la Smart ressemblera beaucoup aux nouvelles petites voitures actuelles avec des formes rondes et très ramassées.

Voiture urbaine à deux places de seulement 2,50 m de longueur et 1,40 à 1,45 m de largeur, la Smart devrait bénéficier d'un haut niveau de sécurité et établir des nouveaux records d'économie (4 litres aux 100 km), assurent les responsables du projet. Le prix sera compris «entre 15 000 et 20 000 deutschmarks» (10 700 à 14 300 dollars) et la vitesse maximale de 120 à 130 km/h.

Moins de 30 ans

La clientèle visée se recrute avant tout parmi les célibataires de moins de 30 ans, pour lesquels la «Smart» sera la première voiture, et les «DINKS» (Double Income no Kids, deux salaires sans enfants), pour qui elle sera la deuxième, voire la troisième voiture.

Ce qu'il y a de plus révolutionnaire pour le moment dans le concept Smart est le mode de commercialisation. Les «Smart» pourront en effet être vendues selon le système de la franchise, plus fréquent dans le textile ou l'industrie du luxe.

«Nous cherchons des partenaires sérieux, cela pourra être des grands magasins ou des magasins d'ameublement», a affirmé M. Schaer. MCC est déjà en contact avec plusieurs entreprises comme les grands magasins Karstadt en Allemagne et la chaîne d'hypermarchés française Carrefour. Le but sera d'amener le produit vers le client.

L'association entre Mercedes-Benz et l'insolente société suisse de Nicolas G. Hayek, qui s'est rendue célèbre pour avoir conçu des montres de qualité au design et aux couleurs provocants, remonte à l'an dernier.

CONJONCTURE BOURSIERE

Les pieds sur terre

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

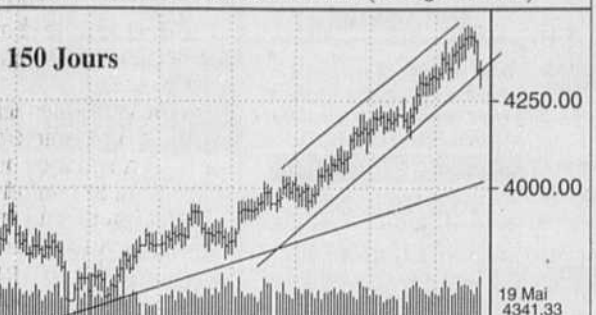
Comme je le dis souvent, on ne fait pas le marché boursier, on le suit et on agit chaque fois qu'il le faut. Présentement, le marché dans l'ensemble est en correction. Ce n'est donc plus le temps de sauter sur tout ce qui bouge.

A un certain moment, l'indice industriel de New York a franchi sa ligne de tendance des trois derniers mois. Heureusement, il est rentré dans le rang avant la fin de la séance. La nervosité des spéculateurs à court terme est sans doute à l'origine de cette petite dépression. Une escalade de vendeurs est normale dans une telle situation puisque la hausse de 500 points de l'indice en trois mois offre une partie des gros profits à protéger. Cependant, une continuité à la baisse en début de semaine pourrait entraîner une plus longue correction pouvant aller jusqu'à la ligne de tendance à plus long terme.

A Toronto, la correction est plus faible, mais elle s'étend à l'ensemble des secteurs. Le TSE 300 se corrige bien avant d'avoir atteint la ligne supérieure de son couloir haussier. Le marché demeure en correction, mais il conserve son statut haussier tant que la tendance haussière tient le coup. La consommation est le seul secteur ayant vraiment persisté en hausse. La plupart des autres secteurs se corrigent normalement sans être trop inquiétants, mais les communications, les services publics et les immobiliers sont les plus faibles du groupe. Remarque que les immobiliers franchissent à la baisse un autre palier où le secteur s'était stabilisé depuis près de deux mois.

Un retour haussier dans ce secteur, ce n'est pas pour demain. Surveillez votre portefeuille et encaissez quelques profits sur toute poursuite à la baisse. Attendez ensuite la fin de la correction pour acheter à nouveau.

NEW YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)



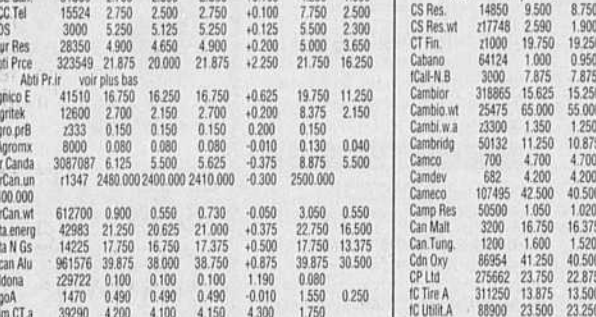
BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TSE TSE)



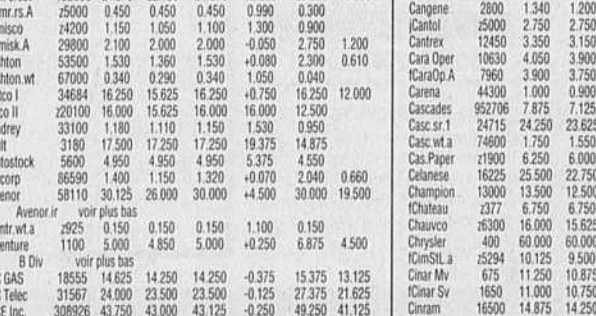
CONSUMMATIONS TOR. (X-CP TSE)



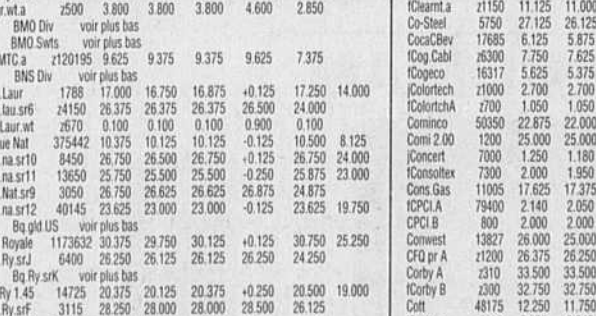
PAPETERIES TOR. (X-PF TSE)



GESTIONS TOR. (X-MG TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



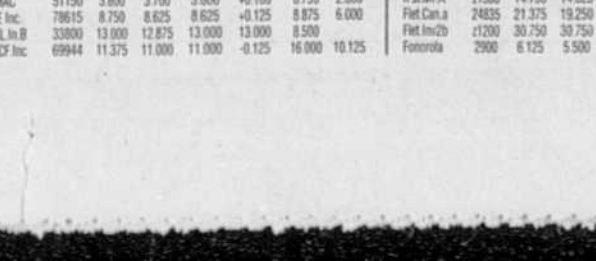
PETROLIERES TOR. (X-OG TSE)



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)



COMMUNICATIONS TOR. (X-CM TSE)



IMMOBILIERES TOR. (X-RC TSE)

SERVICES PUBLICS TOR. (X-UT TSE)

DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Découvrez un autre aspect de la bourse avec Michel Carignan

(514)392-1366

Volume (000) Ferme Var. (\$) Var. (%)

BOURSE DE MONTRÉAL

XMX:Indice du marché 14278 2144.50 -6.72 -0.3

XCB:Bancaria 2414 2559.41 -8.46 -0.3

XCO:Hydrocarbures 2522 1705.64 +2.26 0.1

XCM:Miner et métaux 2898 2701.20 -10.23 -0.4

XCP:Produits forestiers 1633 2978.87 +8.68 0.3

XCI:Bien d'Équipement 1511 2125.30 -2.76 -0.1

XCS:Services publics 1451 1925.53 -4.31 -0.2

BOURSE DE TORONTO

TSE 35 10508 229.90 -0.54 -0.2

TSE 100 264.51 -0.45 -0.2

TSE 200 265.64 -0.46 -0.2

TSE 300 34555 4367.26 -7.41 -0.2

Institutions financières 2734 3310.61 -11.82 -0.4

Métaux et métaux 2019 4130.91 +12.06 0.3

Pétroliers 4826 4572.84 +6.34 -0.1

Industriels 6343 2838.78 +3.52 0.1

Aurifères 3049 9911.53 -117.80 -1.2

Pâtes et papiers 2721 4874.61 -7.98 -0.2

Consommation 6385 6822.55 +58.69 0.9

Immobilières 19 1717.95 -14.95 -0.9

Transport 363 4900.59 +25.65 0.5

Pipelines 558 3863.19 -11.32 -0.3

Services publics 1416 3309.97 -0.13 -0.0

Communications 523 8079.98 -70.94 -0.9

Ventes au détail 2766 3801.23 -9.93 -0.3

Sociétés de gestion 827 5175.92 -20.35 -0.4

BOURSE DE VANCOUVER

Indice général 21614 783.44 +2.23 0.3

MARCHÉ AMÉRICAIN

30 Industrielles 42850 4341.33 +0.69 0.0

20 Transports 5404 1626.66 -13.27 -0.8

15 Services publics 3330 195.49 -0.59 -0.3

65 Dow Jones Composé 51585 1427.19 -4.06 -0.3

Composite NYSE 279.49 -0.31 -0.1

Indice AMEX 455.14 +1.20 0.3

S&P 500 519.19 -0.39 -0.1

NASDAQ 864.57 +0.51 0.1

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

LABATT JOHN LTD 4906 25.25 24.50 25.13 +0.75 3.1

MEIKENEX CP 2747 12.63 12.13 12.13 -0.50 -4.0

CDN TIRE CP LTD A 1409 13.63 13.63 13.63 -0.25 -1.8

WASCANA ENERGY 1025 13.00 12.63 12.75 -

KINROSS GOLD CP 969 9.00 9.00 9.13 -

FLETCHER A 837 22.25 21.50 21.88 +0.50 2.3

ABITIBI-PRICE I 748 16.75 16.25 16.38 -0.50 -3.0

GRAPH-MAX INC 717 0.02 0.01 0.02 -

CDN PACIFIC LTD 715 23.25 23.00 23.13 -0.13 -0.6

PLACER DOME INC 711 32.88 32.50 32.75 -0.25 -0.8

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

ABITIBI-PRICE I 255 16.75 16.13 16.25 -0.63 -3.7

METHANEX CP 241 12.50 12.13 12.25 -0.38 -3.0

CONSUMERS GAS H PR150 25.88 25.88 25.88 +0.88 3.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies Volume (000) Haut Bas Ferm. Var. (\$) Var. (%)

DENISON MINES B 466 0.26 0.22 0.22 +0.38 1.9

MOLSON COS LTD A 365 20.88 20.38 20.88 -0.13 -0.2

MARK RES INC 351 6.38 6.25 6.38 -0.13 -2.0

NOVA SCOTIA PR 300 24.88 24.88 24.88 +0.63 2.6

LABATT JOHN LTD 276 25.25 24.50 24.50 -0.75 -3.1

ABITIBI-PRICE INC 266 21.63 21.25 21.38 -0.50 -2.3

TRANSAT INC 262 2.70 2.55 2.60 -0.05 -1.9

I • N • D • E • X

- 100 • 199**
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
- 200 • 299**
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (vente-location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
- 300 • 399**
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureaux
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.
- 400 • 499**
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé et serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
433 Restaurants et hôtellerie
435 Services domestiques
455 Emplois partiels et saisonniers
- 500 • 599**
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Coiffure personnelle
546 Coiffure, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Tapisserie, paysagisme
575 Déménagement
- 600 • 699**
VEHICULES
605 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 16 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

VIEUX-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE
(construction 1992). Ensoleillé, fenestration 3 cotés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationsnements, proximité métro, terrain paysagé.
140 000\$. 677-8046 ou 670-2526.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

QUÉBEC
Place Royale, condos, cachet ancestral, murs de brique, poutres, plafonds hauts, garage, ascenseur, toit-terrasse, vue magnifique sur le fleuve et Château Frontenac.
À vendre ou à louer.

Lise M. Gauthier
RENAULT PRESTIGE COURTIER IMMOBILIER
418 687-3211

121
CANTONS DE L'EST

MAGOG, NORTH HATLEY, Villa, 1800' altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous plaît pas, venez voir l'extraordinaire.
843-3871 (18-22h).

MAGOG, Belle maison spacieuse, 10 1/2 pces, 2 rénovés (5 1/2 + studio). Rénovés, planchers en bois, cachet, garage, grand terr., près tout. Secteur recherché. 147 000\$. 1181/9843-2125.

130
MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON DE CAMPAGNE à vendre avec ruisseau, 30 km au sud de Victoriaville. Très tranquille. (819)344-5917.

132
CHALET

ORFORD, chalet sur terrain boisé, 140 000 p.c., 4 chambres meublées, 2 étages. Près de lac. (514)584-2607.

ST-DONAT, LAC CROCHE, Presqu'île, 2,6 acres, 2 chalets, 1 garage, plage privée. Libre. 338-4300, (491-6032 soir).

VAL DAVID, Montée Gagnon, magnifique chalet suisse, 10 pces, 4 c.c. foyers, terrain 105 000 p.c. Un bijou! Vue imprenable.
Gérard Carrière, 325-2610
Royal Lepage courtier imm. agréé.

134
FERMES, FERMETTES
TERRES

MAISON RUSTIQUE, 153 ans, rénovation. Terre 112 acres incl. plantation, pâturage, étable, vue panoramique. Warwick, 90 min. de Mtl. Terre 100 000\$ ou avec maison 175 000\$. (819)358-6634.

ST-ZÉNON Env. 40 acres boisées sur rang paisible. Accès à rivière, paysage magnifique, 19 500\$. 733-1515.

135
TERRAINS

CHERTSEY, bord d'un grand lac, 32 000 p.c. et plus, 1,105 p.c. Après 5h: 1-514-882-4271.

NORTH HATLEY
8 acres, accès au lac et plage privée. Vue du soleil. (819)947-4665, (514)935-5409.

TERRAIN boisé, bord de rivière, sable, non-pollué, 1 1/2 ch. de Mtl. St-Alexis-des-Monts à 112 ch. de Mtl. (514)522-0666, 845-6287.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

Le centre-ville
a un chez-soi!
Les Habitations Desjardins du Centre-Ville
Complexe Guy-Favreau
Face au Complexe Desjardins
Place des Arts
Place d'Armes
Bureau de location
115, de La Gauchetière Ouest
App. 303
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

Desjardins
Loyers à compter de:
3 1/2 - 661 \$
4 1/2 - 852 \$
RENSEIGNEMENTS:
281-8720

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

N.D.G., Marol, près métro, 3 1/2, jol. rénové, cuisinier/électro, 400\$. Jour: 281-8762, week-end: 486-1711.

N.D.G., près du métro Villa-Maria, 2e étage, balcon, tranquille, 482-7022.

OUTRE-MONT ADJ., près de la montagne, 4 1/2, 6 1/2, charme et caractère. 4605 Hutchison. 279-1380.

OUTRE-MONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTRE-MONT, Stuart angle Lajoie. Haut duplex, 3 c.c., bureau, calme, ensoleillé, rénové, garage, près école et métro. 1,375\$/m. (chauffé). 272-9514 (19-21h).

OUTRE-MONT, lace au Mont-Royal, 33 ch. Cote Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.

PARC LAFONTAINE, immense 5 1/2 rénové, 3e de triplex, salon 40', puits de lumière, foyer, 3 c.c., 1,100\$ (non-chauffé). Juillet. 524-7790.

OUTRE-MONT, Haut duplex, 6 1/2 pièces, entrée lav./séch., chauff. élect., tranquille. Libre 1er juillet. 727-7772.

ROSEMONT, 2 1/2, 3 1/2, eau chaude, poêle à frigo, propre, dernier mois gratuit. 729-0667 ou 521-2624.

ROSEMONT, 7 1/2, très ensoleillé, 2e étage, boiseries, bois franc, entrées lav./séch., à neuf. 800\$. Non-chauffé. 728-1393.

ROSEMONT, Haut duplex, 6 1/2 pièces, entrée lav./séch., chauff. élect., tranquille. Libre 1er juillet. 727-7772.

ROSEMONT, St-Zotique près 26e av., grand 5 1/2, haut duplex, ensoleillé, entrée lav./séch., non-chauffé. Disp. 1er juillet. 729-9971.

RUE BOYER, près parc Lafontaine. 4 1/2 chauffé, 2e étage, puits de lumière, 560\$. 1er juin. 332-1900.

ST-DENIS, 2 pas métro Larry. 6 1/2, 2e étage, élect., locataires, 550\$. 1er juillet. 332-1900.

UNIQUE 1 1/2, 2e de beau duplex, frais repeint 1 an, grands balcons, entrée lav./séch., boiseries, vitrail, verdure, secteur Villier. 780\$/m. Gens hyper-tranquilles avec réf. seulement. 389-4308.

VILLERAY, Papineau/Larry, 4 1/2, très propre, éclairé, métro, commodités. 259-6144.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A VOIR! Grand 8 1/2, 1955 tout compris, meublé ou non, à partager pour 1 mois (juin). Bien situé. 485-2962/270-0519.

AHUNTSIC, St-Sulpice, 3 1/2, électrique, frigo, poêle. 340/460\$. 335-0361.

AHUNTSIC-PLACE FLEURY, haut duplex, 5 1/2 fermé, chauffé, balcons, très propre, lave-v. 550\$. Réf. 733-8611.

BANLUCE QUEST, Vaudreuil, 4 1/2 aire ouverte, 3e étage, cour gazonnée, balcons avant/arrière, grand espace de rangement, stationnement déneigé. Pour visiter: 455-2436.

BEAU 4 1/2, Av. Pratt, équipé, balcon. Disponible, 1er juillet. 738-8531.

BOUL. ST-JOSEPH près St-Denis. Chauffé, eau chaude, 6 1/2, 2e étage, 600\$. 849-2798.

BOUL. ST-JOSEPH, coquets 5 1/2 rénovés, 2 ou 3 appartements, garage chauffé disp. 521-9469.

C.D.N. - HAUT DUPLEX
Calme, verdure, soleil, 2 c.c., salon, cuisine aère ouverte, poêle-frigo, entr. lav./séch., 640\$ non-chauffé. Impeccable. 738-2091.

C.D.N., 3 1/2, sous-sol ensoleillé, 733-2150.

COTE STE-CATHERINE, haut duplex, 6 1/2 chauffé, poêle, frigo, garage, près hôpital, U de M, métro. 739-8963.

DISCRIMINATION
INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

ED. MONTPELIER, beau & grand 3 1/2, équipé, calme, donnant sur boisé Brébeuf. 560\$. Aussi grand studio, 380\$. 733-9753.

EDOUARD-MONTPELIER, près U. de M. HEC, hôpitaux, métro, 3 1/2 et 4 1/2, beaux, grands, propres, ensoleillés, chauffés, cuisines équipées. 697-1819.

JEANNE-MANCELAURIE, 3e, beau 6 1/2, propre, chauffé, eau chaude, juillet, 7255. 272-5883, 737-5563.

JOLI 3 1/2, près U. de M., chauffé, eau chaude, poêle & frigo. 490\$. 733-6020.

JOLI 3 1/2, vue Westmount, tout meublé. 369-7004. (819)371-1408.

LOUIS-HÉBERT, près métro 3 1/2 ensoleillé, 360\$/mois, libre juin. 728-9170.

MELROSE-MONTKLAND, 4 1/2, chauffé, eau chaude, rénové, grand. 1er juillet. 486-5700, 596-0299, voir concierger 4135, Melrose, 420.

MI-JUIN, A 15 min. du centre-ville, près supermarchés, parcs, autoroutes, etc. 4 1/2, 2e. 460\$. Poêle & frigo disponibles. 769-8455.

MÉTRO LIONEL GROULX - 4 1/2
Propriétaire occupant, murs briques, terrasse, 4 électromén. 495\$. 933-0760.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILES-DE-LA-MADELINE
Maison à louer, à la semaine, l'été. Meublé au complet. 5 min. de la plage. (418)966-2207.

SUTTON, Ancienne cuisine d'été rénovée attenante à maison loyaliste. Chambre-grenier avec puits de lumière. Magnifique vue sur Mont Sutton. Pour 1 ou deux personnes. Saison. Communiquer sem./jour seulement au 939-0537.

WENTWORTH NORD, 12 milles de Lac-Haute. Maison équipée, bord de lac, ensoleillé, tranquille. Saison: 663-4262, (514)533-5565.

176
CHALET À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confort, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-835-9805.

LAC MEMPHREMOG
Petit chalet, 3 c.c., foyer, accès lac. Disp. imm. pour saison. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

LAC VICEROY, 20 min. nord de Montebello, bord de lac, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi, sem./mois. (514)341-6991.

MAISON MOBILE MEUBLÉE - 2 C.C.
Tranquille, 3 km. Nicolet, grand terrain paysager, idéal pour couple retraité. Juin à nov. ou mois. 225\$. (819)293-5492.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de lac, 3 c.c., 279-1175.

176
CHALET À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confort, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-835-9805.

LAC MEMPHREMOG
Petit chalet, 3 c.c., foyer, accès lac. Disp. imm. pour saison. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

LAC VICEROY, 20 min. nord de Montebello, bord de lac, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi, sem./mois. (514)341-6991.

MAISON MOBILE MEUBLÉE - 2 C.C.
Tranquille, 3 km. Nicolet, grand terrain paysager, idéal pour couple retraité. Juin à nov. ou mois. 225\$. (819)293-5492.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de lac, 3 c.c., 279-1175.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

VILLERAY, rue St-Denis, beau grand 6 1/2 avec sous-sol, garage, 2 s.bains, 875\$ (chauffé). Idéal professionnel. 849-9470, 899-5291.

164
CONDOMINIUMS À LOUER

MÉTRO LASALLE, Grand 5 1/2 très ensoleillé. Terrasse privée. Foyer. Tourbillon. Garage ind. 5 électroménagers. 950\$. 762-4363.

OUTRE-MONT
ENTRETIEN MEUBLÉ

5 pièces, 2 c.c., 1er juin au 1er octobre (4 mois ou moins). Josiane: 527-8373.

SOUS-LOC., juin/jul., près Hotel-Dieu, 1 600 p.c., terrasse sur toit. 845-4763.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

A BELLEFEUILLE, près St-Jérôme, maison luxueuse, 3 ch. coucher, garage, tourbillon, foyer, patio, 900\$/mois. Références. Répondre: 436-6438.

DEUX-MONTAGNES, bord de l'eau. Cottage 10 pièces, 3 c.c., endroit tranquille, 3 min. de marche du train, plancher de bois franc, foyer, grand terrain, possibilité de vente, location, option d'achat et échange. Prix: 1 250\$/mois. Int. Par: 473-0833, rés. 472-0193.

OUTRE-MONT, luxueuse maison de ville. 3 c.c., 2 1/2 s.bains, climatisation centrale, 5 appareils ménagers, terrasse. 2 000\$/mois. 273-7423.

SILLY (QUÉBEC)
Cottage anglais, 3 étages, 6 ch. c., 2 s.bains, s.doube, jardin. Prés services, libre 1er juil., 1 350\$/mois. (418)681-5336.

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

A LOUER DROMÉ (France) - Beau Mas Provençal 12 pers. Séjour - cuisine - 2 pièces voilées, 5 ch., s.b. Site isolé: montagne sauvage sur 45 ha avec piscine, terrasse, dépendances, 10 000 FF/semaine. Tél: 01 13 33 10 34 41 41.

COTE D'AZUR - BANDOL
Condo 2 cc., vue splendide sur mer, tout équipé. Août disponible. 278-9066.

EN PROVINCE AU PAYS DE GIJON
Grambois en Lubéron, 30 km d'Allex-Provence, maison de village, rénovée, entièrement équipée, 2 c.c., foyer, libre immédiatement. 1 600 FF à 3 400 FF par semaine selon la saison. Tél. après 18h00 (514) 584-3657.

FORT LAUDERDALE Maison mobile, à vendre/louer, loge 8, parc 5', piscine, tourbillon. Sem. mois. 663-5247.

PARIS, App. 17e Porte Maillot, 3 pces, éclairé, 4 s.b. minimum, 450\$/fr/jour. 842-2634.

SUD DE FRANCE, près Montpellier, bord de mer, jolie maison et terrasse. 3 1/2. Libre du 18/08 au 01/09 et après 27/09. 527-3830.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILES-DE-LA-MADELINE
Maison à louer, à la semaine, l'été. Meublé au complet. 5 min. de la plage. (418)966-2207.

SUTTON, Ancienne cuisine d'été rénovée attenante à maison loyaliste. Chambre-grenier avec puits de lumière. Magnifique vue sur Mont Sutton. Pour 1 ou deux personnes. Saison. Communiquer sem./jour seulement au 939-0537.

WENTWORTH NORD, 12 milles de Lac-Haute. Maison équipée, bord de lac, ensoleillé, tranquille. Saison: 663-4262, (514)533-5565.

176
CHALET À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confort, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-835-9805.

LAC MEMPHREMOG
Petit chalet, 3 c.c., foyer, accès lac. Disp. imm. pour saison. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

LAC VICEROY, 20 min. nord de Montebello, bord de lac, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi, sem./mois. (514)341-6991.

MAISON MOBILE MEUBLÉE - 2 C.C.
Tranquille, 3 km. Nicolet, grand terrain paysager, idéal pour couple retraité. Juin à nov. ou mois. 225\$. (819)293-5492.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de lac, 3 c.c., 279-1175.

176
CHALET À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confort, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-835-9805.

LAC MEMPHREMOG
Petit chalet, 3 c.c., foyer, accès lac. Disp. imm. pour saison. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

LAC VICEROY, 20 min. nord de Montebello, bord de lac, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi, sem./mois. (514)341-6991.

MAISON MOBILE MEUBLÉE - 2 C.C.
Tranquille, 3 km. Nicolet, grand terrain paysager, idéal pour couple retraité. Juin à nov. ou mois. 225\$. (819)293-5492.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de lac, 3 c.c., 279-1175.

176
CHALET À LOUER

BORD DE RIVIERE, en montagne, domaine sauvage, chalet rustique confort, St-Gabriel-de-Brandon. (514)725-1321, 1-514-835-9805.

LAC MEMPHREMOG
Petit chalet, 3 c.c., foyer, accès lac. Disp. imm. pour saison. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

LAC VICEROY, 20 min. nord de Montebello, bord de lac, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi, sem./mois. (514)341-6991.

MAISON MOBILE MEUBLÉE - 2 C.C.
Tranquille, 3 km. Nicolet, grand terrain paysager, idéal pour couple retraité. Juin à nov. ou mois. 225\$. (819)293-5492.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de lac, 3 c.c., 279-1175.

176
CHALET À LOUER

STE-ANNE-DES-LACS, accès, lac Gendron, 45 min. de Mtl. gr 4 ch. 2 s.b., sommier de montage. Saison ou année. 489-2050.

201
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

EDIFICE DE PRESTIGE, cachet 1860, rénové en 96. Idéale: hôtel, bureaux et résidence, garage, etc... Toutes offres raisonnables acceptées. 861-8787.

251
BUREAUX À LOUER

RUE SHERBROOKE EST
Magnifiques bureaux pour professionnels, boiseries, vitraux et espaces pour secrétaires. Chauffés & éclairés, 500,00 \$/mois. Libre immédiatement.
Téléphone: 522-4666 ou 524-3606 (9 heures à 17 heures)

251
BUREAUX À LOUER

CARRÉ ST-LOUIS 294, loft 1500 p.c., 4e, rénové, bien éclairé, 9,50\$/p.c. 727-3176, 376-9123, 844-3955.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, asphalte, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 p.c. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.

259
ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTRE-MONT, Laurier/de l'Épée, 850 p.c., tout compris. Aussi 1 500 p.c., libre. 733-1228.

303
ANTIQUITÉS

TABLE D'APPOINT OU SECRÉTAIRE (1910) acajou, 1000\$ ferme. 523-7381.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION - de 300 bureaux, chaises, filières, neuvs/ usagés. 685-4051.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-01703-941 - Bref d'exécution, Nettoyage de draps A. Ducharme Ltee, Partie demanderesse, -vs- Propriétés Metro Industriel Ltee, Partie défenderesse. Le 31ème jour de mai 1995, à 13h30, au 4700, de la Savane, bureau 200, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Propriétés Metro Industriel Ltee, saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir de réception 3 sections en métal et mélamine gris; 1 machine à tondre; 1 "Personnel Computer" + écran à acc.; 1 appareil Fax Canon FAX 610; 3 chaises tissu beige, chaise chromée; 3 fauteuils cuir gris beige chromé; 1 table cuivre en métal; 1 bureau mélamine; 1 bureau en bois; 1 machine à coudre; 1 balance pour poids; Pitney Bowles; et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, (514) 471-8078. JACQUES LANCOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-008676-954 - Bref d'exécution, Gestion - Solis Inc., Partie demanderesse, -vs- Robert Bachochi, Partie défenderesse. Le 31ème jour de mai 1995, à 11h00, au 102, rue Hudon, Dollard-des-Ormeaux, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Robert Bachochi, saisis en cette cause, consistant en: 2 causeries tissu rouge à motifs petites fleurs; 1 coffre en bois style antique; 2 meubles de service en bois style antique; 1 litfe tissu orange à motifs, bois; 1 vaisselier en bois 4 portes vitrées, et son contenu; 1 table de salle à dîner en bois rectangulaire; 6 chaises tissu beige à motifs fleurs, en bois; 1 système de son et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, (514) 471-8078. JACQUES LANCOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-012289-943 - Bref d'exécution, Fiducie Canadienne Italienne, Partie demanderesse, -vs- Filomena Izzi, Partie défenderesse. Le 31ème jour de mai 1995, à 11h30, au 12157, 15e Avenue, Rivière-des-Prairies, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Filomena Izzi, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sony 26" env.; 1 bureau en bois; 1 machine à coudre Juki mod DDL310, bureau en bois; 1 meuble étagère en bois; 1 réfrigérateur blanc G.E.; 2 classeurs métal jaune, 4 tiroirs; 1 ensemble divan tissu velours rouge 6

Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Les Constructions Lince Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule GMC modèle Vanden 1500, couleur bleu, imm. F635075, n/s ZGTDC15H2K4519395 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, Huissier du district de Terrebonne, (514) 471-8078. JACQUES LANCOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-007273-951 - BREF D'EXÉCUTION, LE GREFFIER ADJOINT HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse c. HAUL-A-WAY INC., -et- LUC HENRICHON, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à Haul-A-Way Inc.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR PETITES CREANCES, NO. 540-32-000696-946 - AVIS JOURNAUX, ME PIERRE ROBILLARD, avocat, Partie demanderesse, -vs- GEORGE GOWING, Partie défenderesse. Le 31ème jour de mai 1995, à 11h00, au 2270 CH. DU MT-SAUVAIGE, STE-ADELE, P.Q., district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGE GOWING, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Konica 8010; 1 ordinateur, clavier, imprimante; 2 fax, dactylo, bureau, classeur, étagères, chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Linda

Branchaud, huissier du district de Terrebonne, (819) 326-7707, Fax: 326-6972. BOIVIN, SIMARD & GUINDON HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 747-00-002164-946 - COUR DU QUÉBEC, ACIER ST-JEROME INC., Partie demanderesse C. SERGE CRAIRE, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 6, RUE EDWIGE, LAC PAUL, MILLE ISLES, à 10h00, le 30e jour de mai 1995, à savoir: moto Yamaha Heritage Sport 650 1983; 1 balayeuse Shop Vac. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE À ST-JEROME, le 17e jour de mai 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tel: 436-8282, Fax: (514) 436-6654.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-04-000379-898. PERCEPTEUR

DES PENSIONS ALIMENTAIRES, demanderesse, -vs- VINCENT GUARASCIO, défendeur. Le 1er juin 1995, à 11h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au 5835, rue Sarmento, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Honda Accord (X) immatriculé V19 275 de couleur gold, 4 portes, et accessoires; 1 camion Pick-up de couleur rouge, de marque Ford, modèle F-350, immatriculé F127376. Condition

ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277, DE L'ÉTUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Longueuil, 17 mai 1995.

La suite des avis se trouve en page B 18

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-014838-94-8

BANQUE NATIONALE DU CANADA Partie requérante LES PLACEMENTS POLO INC. Partie intimée

ANDRÉ PERRON Partie mise en cause VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE VENTE AUX ENCHÈRES

Prenez Avis que André Perron, huissier de Justice, a été nommé par le tribunal en vertu d'un jugement rendu le 16 mars 1995 par M Lysanne Pariseau-Legault, greffière spéciale, pour procéder à la mise en vente de l'immeuble ci-après décrit:

Un emplacement comprenant le lot de terre vacant, sis en la ville de St-Léonard, ayant front sur le boulevard Métropolitain, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro QUATRE-VINGT-DOUZE du lot originaire numéro QUATRE CENT VINGT-NEUF (429-92) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal

La vente devra avoir lieu suivant la loi et le jugement rendu par le tribunal. La mise à prix est fixée à 600 600,00 \$. Le prix de vente devra être versé en argent ou par chèque visé fait payable à Villeneuve, Lortie, Golden & Associés. L'adjudicataire devra payer comptant 5% du prix de vente au moment de l'adjudication, cette somme représentant un dépôt non remboursable.

Le solde du prix de vente sera payé au comptant à la signature de l'acte de vente, lequel devra être conclu dans les vingt (20) jours de l'adjudication. L'immeuble sera vendu sans charge et sans garantie de qualité. La requérante pourra s'en porter adjudicataire et elle pourra retenir le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance tant que ne lui a pas été signifié le jugement de distribution.

L'adjudicataire doit aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant.

La vente est faite sans garantie aucune et aux risques et péril de l'adjudicataire concernant la condition environnementale de l'immeuble ci-haut décrit;

Les offres ou enchères peuvent être faites par l'intermédiaire d'un procureur.

L'adjudicataire et son représentant, le cas échéant, doit fournir la preuve de son identité, il doit, en conséquence;

- s'il est une personne physique, déclarer son nom, ce lieu et date de naissance ainsi que l'adresse de son domicile

- s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle assume et la constitutive son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur.

- s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur.

Pour être vendu au 41 ouest, Saint-Jacques, 3e étage à Montréal, Province de Québec, H2Y 1K9, le 1er juin 1995 à 10 heures.

Montréal, ce 4e jour de mai 1995

ANDRÉ PERRON, HUISSIER DE JUSTICE

VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & Associés HUISSIERS DE JUSTICE 41, St-Jacques, 2e étage Montréal (Québec) H2Y 1K9 Tél.: (514) 288-0211 Téléc.: (514) 288-0952

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

LES DISTRIBUTIONS VARI-BEC INC., Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 956, Rue Bergar, Laval, Québec H7L 5A1

Faillite

AVIS est par les présentes donné que LES DISTRIBUTIONS VARI-BEC INC. a fait cession le 11e jour de mai 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de juin 1995 à 10 h 00, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville Marie, 8e étage, Montréal, Québec.

Ce 20^e jour de mai 1995.

Richard Primeau, C.A. Syndic Administrateur

LE GROUPE MMG MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC. Syndic de faillite PLACE MONTRÉGIE, 101, BOUL. ROLAND-THERIEN, BUREAU 500, LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 4B9 (514) 679-7020 • (514) 875-6215

Appel d'offres

Service du Génie Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:

SOUSSION 8183
Date d'ouverture: 31 mai 1995
Réfection d'une chaussée rigide en chaussée flexible et reconstruction de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 1995 - P.T.R.I.U. - Contrat no 4) (soumission groupe)

SOUSSION 8184
Date d'ouverture: 31 mai 1995
Travaux de thermorégénération de chaussées d'asphalte et reconstruction de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 1995 - P.T.R.I.U. - Contrat no 3) (soumission groupe)

Documents disponibles au Service du génie
Module génie civil
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)
Les personnes intéressées peuvent

se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 61,00 \$ (soumission simple) et/ou 97,00 \$ (soumission groupe) T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 23 mai 1995.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R-005 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 20 mai 1995

Le greffier,
Léon Laberge

Ville de Montréal



VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTREAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour municipale - district de Montréal Nos: 64-00288 500-18-000214-941

VILLE DE MONTREAL, personne morale de droit public légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires en son hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, dans les ville et district de Montréal; partie demanderesse contre INVESTISSEMENTS VARIM INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 6037, rue de Bellefeuille, St-Léonard, district de Montréal; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE MONTREAL, mis-en-cause.

«Un appartement tenu en co-propriété portant le numéro 101 dans un immeuble situé au 6772 de la rue Papineau, en la ville de Montréal, Québec H2G 2X7, comprenant savoir:

a) le dit appartement, partie exclusive désigné comme étant le lot numéro A ZÉRO UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE HUIT CENT TRENTE-ET-UN (1831-A01) au cadastre officiel de la Paroisse du Sault-au-Récollet.

b) la quote-part afférent à cette partie exclusive, ci-dessus décrite, soit vingt-deux et seize centièmes pour cent (22.16%) indivis des parties communes, lesquelles sont désignées comme étant les lots numéros UN et DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE HUIT CENT TRENTE-ET-UN (1831-1) et 2) audit cadastre;

c) de deux places de stationnement (extérieur) connu et désigné comme étant les lots numéros S ZÉRO UN et S ZÉRO DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE HUIT CENT TRENTE-ET-UN (1831-501 et 502) dudit cadastre.

Sujet aux dispositions de la déclaration de co-propriété divise enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4352248; sujet à une servitude de vue avec l'immeuble voisin au nord-ouest, enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro 4267367 et aussi sujet à une servitude de vue avec l'immeuble voisin au sud-est, enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro 4346464.

La mise à prix est fixée à 20 475\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu EN BLOC au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le VINGT-ET-UNIEME (21e) jour de JUIN 1995 à DIX (10) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour supérieure - district de Montréal Nos: 500-05-010927-927 500-18-000208-943

LA CAISSE POPULAIRE ST-MAXIME DE CHOMEDEY, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 3740, boul. Lévesque Ouest, Chomedey, Laval, partie demanderesse contre PLACEMENTS R.H.M. INC., adresse inconnue et al, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE MONTREAL, mis-en-cause.

«Un emplacement situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue Visitation, connu et désigné comme étant composé:

a) d'un terrain de figure irrégulière, étant la partie Sud-Ouest du lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot originaire MILLE CENT QUINZE (Ptie S.O. 1115-6) cadastre officiel de

la cité de Montréal, Quartier St-Jacques, division d'enregistrement de Montréal; bornée vers le nord-est par le lot numéro 1115-6 partie nord-est (rue de la Visitation), vers le sud-est par le lot numéro 1115-6 vers le sud-ouest par le lot numéro 1115-6 (ruelle) et vers le nord-ouest par le lot 1213-2-2 partie sud-est de la partie sud-ouest; mesurant, selon l'occupation, douze pieds et quatre-vingt-un centièmes de pied (12.81') vers le nord-est, cent treize pieds et vingt-cinq centièmes de pied (13.25') vers le sud-est deux pieds (2') vers le sud-ouest et cent treize pieds et soixante-seize centièmes de pied (13.76') vers le nord-ouest; contenant en superficie huit cent trente-huit pieds carrés et six dixièmes de pied carré (838.6 p.c.) mesures anglaises et plus ou moins;

b) d'un terrain de forme triangulaire, étant la partie Sud-Est de la Partie Sud-Ouest du lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE DEUX CENT TREIZE (Ptie S.E. de la Ptie S.O. 1213-2-1) du sudit cadastre de la cité de Montréal, quartier St-Jacques, division d'enregistrement de Montréal, bornée vers le nord-est par le lot 1213-2-1 partie nord-est (rue de la Visitation), vers le sud-est par le lot 1213-2-2 partie sud-est de la partie sud-ouest et vers le nord-ouest par le lot 1213-2-1 partie nord-ouest de la partie sud-ouest; mesurant, selon l'occupation, soixante-trois centièmes de pied vers le nord-est (6.33'), six pieds et vingt-quatre centièmes de pied (6.24') vers le sud-est et six pieds et vingt-cinq centièmes de pied (6.25') vers le nord-ouest; contenant en superficie deux pieds carrés (2 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins;

c) d'un terrain de figure irrégulière, étant la Partie Sud-Est de la partie Sud-Ouest, du lot numéro DEUX de la resubdivision du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE DEUX CENT TREIZE (Ptie S.E. de la Ptie S.O. 1213-2-2) au sudit cadastre de la cité de Montréal, quartier St-Jacques, division d'enregistrement de Montréal, bornée vers le nord-est par le lot 1213-2-2 partie nord-est (rue de la Visitation), vers le sud-est par le lot 1115-6 partie sud-ouest, vers le sud-ouest et l'ouest par le lot 1213-3 (ruelle) et vers le nord-ouest par les lots 1213-2-2 partie nord-ouest de la partie sud-ouest et 1213-2-1 partie sud-est de la partie sud-ouest; mesurant, selon l'occupation, seize pieds et seize centièmes de pied (16.16') vers le nord-est, cent treize pieds et vingt-cinq centièmes de pied (13.76') vers le sud-est, neuf pieds et six dixièmes de pied (9.6') vers le sud-ouest et neuf centièmes de pied (29.09') vers l'ouest, quatre-vingt-un pieds et trente-six centièmes de pied (81.36') et six pieds et vingt-quatre centièmes de pied (6.24') vers le nord-ouest, contenant en superficie mille huit cent quarante-six pieds carrés et deux dixièmes de pied carré (1846.2 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins;

L'ensemble de ces lots forme un terrain mesurant, selon l'occupation, vingt-neuf pieds et six dixièmes de pied (29.6') vers le nord-est, cent treize pieds et vingt-cinq centièmes de pied (13.25') vers le sud-est, onze pieds (11') vers le sud-ouest, vingt-neuf pieds et neuf centièmes de pied (29.09') vers l'ouest et quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes de pied (87.6') et six pieds et vingt-quatre centièmes de pied (6.24') vers le nord-ouest; contenant en superficie deux mille six cent quatre-vingt-six pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (1 886.8 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins;

Avec une bâtisse dessus érigée contenant six logements; c'est une construction de trois étages, dont les murs sont indépendants sauf le mur nord-ouest qui est mitoyen et portant les numéros civiques 2238, 2240, 2242, 2244, 2246 et 2248, rue de la Visitation, Montréal, Québec H2L 3C7.

L'édifice est situé à l'intérieur des limites de cet emplacement.

Un escalier menant au premier, deuxième et troisième étages est utilisé de façon commune avec la propriété située au nord-ouest des lots 1213-2-1 partie nord-ouest et 1213-2-2 partie sud-ouest de la partie sud-ouest. Cet escalier est adossé au mur sud-ouest soit à l'arrière des édifices. L'édifice situé au nord-ouest est une construction de trois étages et porte les numéros civiques 2250, 2252, 2254 et 2256 de ladite rue de la Visitation.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à un droit de passage et à un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 134674.

La mise à prix est fixée à 40 575\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par

le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le VINGT ET UNIEME (21e) jour de JUIN 1995 à ONZE (11) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour supérieure - district de Montréal Nos: 500-05-013087-943 500-18-000015-955

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (CANADA), corporation bancaire légalement constituée ayant une place d'affaires au 852, Jean-Talon Ouest, Montréal, Québec; partie demanderesse contre 80660 CANADA LTD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 7, rue Beaubien Ouest, Montréal, Québec et al; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE MONTREAL, mis-en-cause.

«Un emplacement situé en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant composé comme suit:

a) Une Partie de la resubdivision UN de la subdivision MILLE CENT SOIXANTE-QUATRE du lot originaire ONZE (Ptie 11-1164-1) au plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de la Côte St-Louis; borné au sud-est par une partie du lot 11-1164-1 (boul. St-Laurent), vers le sud-est par le lot 11-1146 (rue Beaubien), vers le sud-ouest par une partie du lot 11-1163 (ruelle), au nord-ouest par la partie du lot 11-1164-2 ci-après décrite, mesurant selon le cadastre vingt-quatre pieds et trois dixièmes de pied (24.3') de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, par une profondeur de soixante-dix-huit pieds et trente-sept centièmes de pied (78.37') dans ses lignes nord-ouest et sud-est et

b) Une Partie de la resubdivision DEUX de la subdivision MILLE CENT SOIXANTE-QUATRE du lot originaire ONZE (Ptie 11-1164-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de la Côte St-Louis; borné au sud-est par une partie du lot 11-1163 (ruelle), vers le sud-ouest par une partie du lot 11-1165-1, mesurant selon le cadastre vingt-quatre pieds et trois dixièmes de pied (24.3') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-est, par une profondeur de soixante-dix-huit pieds et trente-sept centièmes de pied (78.37') dans ses lignes nord-ouest et sud-est.

Avec l'édifice y érigé portant les numéros 6500 et 6502 du boulevard St-Laurent, Montréal, Québec H2S 3C6 et 7, rue Beaubien Ouest, Montréal, Québec H2S 1V2.

La mise à prix est fixée à 112 000\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le VINGT-SEPTIEME (27e) jour de JUIN 1995 à DIX (10) heures.

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour supérieure - district de Montréal Nos: 500-05-003148-945 500-18-000062-951

COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA, partie demanderesse contre 159789 NADA INC. et al; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE MONTREAL, mis-en-cause

«a) Une partie du lot originaire numéro MILLE CENT QUARANTE-NEUF (Ptie 1149) au plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal, bornée vers le nord-est par une partie des lots 1152 et 1150, vers le sud-est par le lot 1150, vers le sud-est et le sud par une autre partie du lot 1149 étant la Côte du Beaver Hall et vers le nord-ouest par une partie du lot 1152.

Mesurant dans sa première ligne nord-est, trente pieds et deux dixièmes de pied (30.2'), selon son occupation, et vingt-neuf pieds et trois dixièmes de pied (29.3') selon les titres; dans sa deuxième ligne nord-est quatre-vingt-douze pieds et un dixième de pied (92.1') selon les titres; dans sa première ligne sud-est quatre pieds et quatre dixièmes de pied (4.4') selon son occupation et quatre pieds et cinq dixièmes de pied (4.5') selon les titres; dans sa deuxième ligne sud-est, dix-sept pieds et trente-cinq centièmes de pied (17.35'); dans sa ligne sud, cent quinze pieds et trente-cinq centièmes de pied (15.35') et dans sa ligne nord-ouest quarante-sept pieds et trois dixièmes de pied (47.3') selon son occupation et quarante-six pieds et un dixième de pied (46.1') selon les titres.

Ladite partie de lot contient une superficie de trois mille quatre cent cinq pieds carrés (3 405 p.c.), tandis que les titres mentionnent trois mille trois cent soixante-quinze pieds carrés (3 375 p.c.).

b) Une partie du lot originaire numéro MILLE CENT CINQUANTE-DEUX (Ptie 1152) audit cadastre, bornée vers le nord-est par le lot 1164-1 à l'origine, vers le sud-est par les lots 1150 et 1151 et une partie du lot 1149, vers le sud-est par une partie du lot 1149, vers le sud-est par une autre partie du lot 1152 étant la Côte du Beaver Hall, et vers le nord-ouest et le nord-est par une partie du lot 1153. Mesurant dans sa première ligne nord-est quarante-sept pieds et quatre dixièmes de pied (47.4'), selon son occupation, et quarante-six pieds et soixante-quinze centièmes de pied (46.75') selon les titres; dans sa deuxième ligne nord-est, un pied et trois dixièmes de pied (1.3'); dans sa première ligne sud-est, quarante-sept pieds et trois dixièmes de pied (47.3'), selon son occupation et quarante-six pieds et un dixième de pied (46.1') selon les titres; dans sa deuxième ligne sud-est, trente-deux pieds et deux dixièmes de pied (32.2'); dans sa ligne sud, vingt-huit pieds et un dixième de pied (28.1'); dans sa ligne sud-ouest, vingt pieds et six dixièmes de pied (20.6'); dans sa première ligne nord-ouest trente-deux pieds et deux dixièmes de pied (32.2') et dans sa deuxième ligne nord-ouest cinquante-cinq pieds et deux dixièmes de pied (52.2').

Ladite partie de lot contient une superficie de deux mille huit cent quarante-deux pieds carrés (2 842 p.c.).

c) Un lot monté à l'origine audit cadastre, borné vers le nord-est par une partie du lot 1150, vers le sud-est par le lot 1151, vers le sud-ouest par une partie du lot 1152 et vers le nord-ouest par le lot 1917 A (ruelle). Mesurant dans ses lignes nord-est et sud-ouest quarante-sept pieds et quatre dixièmes de pied (47.4') selon son occupation et quarante-six pieds et soixante-quinze centièmes de pied (46.75') selon les titres, et dans ses lignes nord-ouest et sud-est dix-neuf pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (19.83').

Tel que le lot contient une superficie de neuf cent quarante pieds carrés (940 p.c.).

Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises et plus ou moins. Avec bâtisses érigées portant les numéros civiques 1055-1065 de la Côte du Beaver Hall (1035-1065 de la Côte du Beaver Hall), Montréal, Québec H2Z 1S5.

Avec une servitude de passage enregistrée sous le numéro 3207152 et autre servitude enregistrée sous le numéro 1639793.

Tel que la

LES SPORTS

EN BREF

HY EN FINALE

La Montréalaise Patricia Hy-Boulais s'est imposée devant l'Américaine Lindsey Lee, âgée de seulement 17 ans, en deux manches de 7-5 et 6-2, hier, pour atteindre la finale du tournoi sur terre battue de Bourmouthe. L'expérimentée Hy-Boulais affrontera une autre adolescente, la Tchèque Ludmila Richterova, 18 ans, qui a éliminé la dernière tête de série toujours en lice, la Suédoise Asa Carlsson, 6-2, et 6-4, dans l'autre demi-finale.

L'ÉTAPE À FONDRIEST

Maurizio Fondriest a remporté la septième étape du Tour d'Italie cycliste, course sur 216 km entre Tarante et Terme Luigiane. Il a ainsi réduit de quatre secondes le temps qui le sépare de Tony Rominger.

MORT DU BOXEUR COLOMBIEN

Le boxeur colombien Jimmy Garcia est mort, hier, deux semaines après avoir enduré un terrible K.O. lors du championnat du monde des super-plumes WBC qui l'opposait à Gabriel Ruelas. Tombé dans le coma après le combat, Garcia avait subi une opération au cerveau pour extraire un caillot sanguin.

WENDLINGER ABSENT

Le pilote autrichien de F1 Karl Wendlinger, 26 ans, ne participera pas au Grand Prix de Monaco le 28 mai prochain, a annoncé son père.

CHOC BRUGUERA-IVANISEVIC

Sergi Bruguera et Goran Ivansivic se sont qualifiés, hier, pour les demi-finales du tournoi de tennis de Rome qui fournira à l'Espagnol l'occasion immédiate de prendre sa revanche sur le Croate qui l'avait battu à ce stade la semaine dernière à Hambourg avant de s'incliner en finale.

NBA

Le rêve brisé

Washington (AFP) — Chicago éliminé par Orlando en demi-finale de Conférence: ce n'était certainement pas ce dont rêvait Michael Jordan — et les Bulls de Chicago — lorsqu'il fit son retour à la NBA en mars dernier après son passage d'un an dans le baseball.

Mais le «roi» des parquets a dû accepter la réalité après son élimination, jeudi à domicile, au terme du sixième match de la série: les Bulls ne sont plus les mêmes, lui-même commet des erreurs inhabituelles et Orlando est bien l'équipe d'avenir.

«Je suis très heureux d'être revenu mais très déçu aussi car je pensais vraiment que l'on avait une chance de dérober le titre... Et c'est très décevant de voir un rêve se briser», a déclaré Jordan, contrain à un repos prématuré comme il ne l'avait jamais été depuis 1988.

«Orlando était l'équipe la plus talentueuse mais je pensais que sa jeunesse et son inexpérience nous permettraient peut-être de «voler» la série, a poursuivi Jordan. Mais les Magic se sont affirmés à chaque match et Horace Grant les a guidés parfaitement.»

Elogieux envers ses vainqueurs, Jordan ne cachait pas une certaine amertume: celle inspirée par le sentiment d'avoir perdu sans avoir tout donné et par les erreurs — les siennes particulièrement (dans les tirs et les passes) — commises dans les moments décisifs.

«On n'a pas su conclure la partie comme on savait le faire par le passé. Incontestablement, nous ne sommes plus la même équipe qu'il y a 18 mois, a déclaré Jordan. Personnellement, je n'avais tout simplement pas «les jambes» ce jeudi soir, l'énergie nécessaire.»

BASEBALL

Il y aura match d'étoiles

New York (AP) — Les joueurs du baseball majeur ont accepté de participer au match d'étoiles hier quand les propriétaires ont décidé de verser les 7,8 millions \$ à la caisse du syndicat des joueurs, prévus depuis août dernier, qui avaient amené l'Association des joueurs à déposer une plainte au bureau fédéral des relations de travail pour pratique illégale.

Selon l'entente, les propriétaires verseront au plus tard le 1^{er} juin la somme de 8,2 millions \$ et donneront avant le 1^{er} août les 7,8 millions \$ pour la présentation du match de cette année, prévu le 11 juillet au domicile des Rangers du Texas.

Il reste encore quelques détails à régler, mais nous sommes près de ratifier l'entente», a confirmé Donald Fehr, directeur de l'Association des joueurs.

L'autre défi de l'Impact

L'équipe montréalaise accueille New York demain

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

L'Impact ne pouvait espérer un meilleur départ: deux victoires en autant de matches, chaque fois remportées à l'étranger. Demain, au centre Claude-Robillard, les champions du soccer nord-américain accueillent les Centaurs de New York, qu'ils ont vaincus 1-0 en match d'ouverture.

«Deux victoires sur la route constituent un excellent départ. Mais il ne faut pas s'emballer. L'an dernier, nous avons prouvé que nous pouvions gagner. Reste à voir si nous pourrions en faire autant avec la formation actuelle», déclare l'entraîneur Valerio Gazzola.

Gazzola s'attend à un match plus difficile face aux Centaurs, une nouvelle équipe de la Ligue A. «C'est une équipe très technique. Je pense qu'ils seront mieux préparés pour ce deuxième match. Ils seront aussi plus à l'aise sur la pelouse du centre Claude-Robillard. Notre terrain est plus grand et mieux entretenu que le leur», laisse entendre l'entraîneur.

Au niveau de la ligue, Gazzola s'attend à une chaude lutte à trois pour le titre. Selon lui, l'Impact, les Foxes du Colorado et les Sounders de Seattle représentent les trois meilleures équipes du circuit même s'il ne faut pas écarter trop vite les Centaurs, Atlanta et Vancouver.

Le grand défi de l'Impact demeure sa capacité à attirer le public montréalais.

«C'est notre troisième année d'un plan quinquennal, explique le président de l'Impact, Joe Saputo. Il est clair que cette année est très importante. Nous devons attirer entre 4500 et 5000 spectateurs par match.

«Je sais que notre produit sera de qualité. Nous avons fait de grands efforts dans ce sens. Il faut maintenant voir si les gens répondront en grand nombre. Nous avons besoin de l'appui du public et des milieux d'affaires.»

Saputo ne se fait pas d'illusions sur l'intérêt que l'équipe suscite chez les Montréalais, même ceux des communautés culturelles. «J'ai déjà fait une croix sur les Européens d'une soixantaine d'années qui préfèrent regarder les grands matches à la télévision que de venir au stade. J'ai aussi renoncé à attirer les gens de ma génération (40 ans) qui ont été élevés dans l'univers du hockey. Ceux que je vise, ce sont les 80 000 jeunes licenciés qui pratiquent le soccer et qui peuvent amener leurs parents aux matches. Je pense qu'il s'agit-là d'une bonne base sur laquelle on peut construire.»

«Paulinho» sera en uniforme face même s'il n'a pris part qu'à quelques entraînements seulement. Mais il ne sera pas de la formation de départ, l'entraîneur Valerio Gazzola estimant que le Brésilien a encore besoin de quelques jours pour retrouver son meilleur niveau.

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES

(Quarts-de-finales au meilleur de sept matches)

Lundi 8 mai

Rangers 8 Québec 3
Buffalo 1 Philadelphia 3
Washington 3 Pittsburgh 5
New Jersey 3 Boston 0

Mardi 9 mai

Dallas 1 Detroit 4
San Jose 5 Calgary 4 (P)
Vancouver 5 St. Louis 3
Toronto 3 Chicago 0

Mercredi 10 mai

Québec 3 New York 4
Philadelphia 1 Buffalo 3
Pittsburgh 2 Washington 6
Boston 3 New Jersey 2

Jeudi 11 mai

Detroit 5 Dallas 1
Calgary 9 San Jose 2
St. Louis 1 Vancouver 6
Chicago 3 Toronto 2

Vendredi

Québec 2, New York 3
Philadelphia 4, Buffalo 2
Pittsburgh, Washington 6
Boston 0, New Jersey 1

Samedi

Calgary 6, San Jose 4
St. Louis 5, Vancouver 2
Chicago 3, Toronto 1

Dimanche

Rangers 2, Québec 4
Buffalo 4, Philadelphia 6
(Philadelphia gagne 4-1)
Washington 5, Pittsburgh 6
New Jersey 3 Boston 2
(New Jersey gagne 4-1)
Detroit 1, Dallas 4

Lundi

Dallas 1 Detroit 3
(Detroit gagne 4-1)
San Jose 0 Calgary 5
Vancouver 6 St. Louis 5
Toronto 2 Chicago 4

Mardi

Québec 2 Rangers 4
(New York gagne 4-2)
Pittsburgh 7 Washington 1

Mercredi

Calgary 3 San Jose 5
(Série égale 3-3)
St. Louis 8 Vancouver 2
(Série égale 3-3)
Chicago 4 Toronto 5
(Série égale 3-3)

Jeudi

Washington 0 Pittsburgh 3
(Pittsburgh gagne 4-3)

Hier

San Jose à Calgary
Vancouver à St. Louis
Toronto à Chicago

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Jeudi
St. Louis 4 SF 2 (10 m)
Atlanta 3 Colorado 2
New York 8 Houston 1
Pittsburgh 7 LA 6
Hier
New York à Philadelphia
Colorado à Cincinnati
Florida à Atlanta
Montréal à Houston
Chicago à Los Angeles
Pittsburgh à San Diego
St. Louis à SF
Aujourd'hui
St. Louis (Hill 2-0) à SF
(Leiter 1-1), 16h05.
NY (Harnisch 0-0) à

Phi/Phie (Green 2-2), 19h05.
Colorado (Oliveras 1-2) à Cincinnati (Smiley 1-0), 19h05.
Florida (Rapp 0-3) à Atlanta (Mercker 1-1), 19h10.
Montréal (Henry 0-2) à Houston (Hampton 1-2), 20h05.
Chicago (Bullinger 2-0) à LA (Martinez 4-1), 22h05.
Pittsburgh (Wagner 0-5) à San Diego (Sanders 2-0), 22h05.

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

G	P	Moy.	Diff.
Philadelphia	15	5	.750
Montréal	12	9	.571
Atlanta	11	10	.524
New York	9	12	.429
Florida	5	15	.250

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
Chicago	12	7	.632
Houston	10	10	.500
Cincinnati	9	10	.474
St. Louis	10	12	.455
Pittsburgh	7	13	.350

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Colorado	13	8	.619
San Francisco	11	11	.500
Los Angeles	10	11	.476
San Diego	10	11	.476

LIGUE AMÉRICAINE

1) à Boston (Cormier 1-0)
Toronto (Hentgen 3-0)
à Detroit (Bohanon 0-0)
Baltimore (Fernandez 0-1) à NY (Perez 1-0)
Californie (Sanderson 1-2) à Chicago (Abbott 2-1)
Milwaukee (Wegman 0-3) au Texas (Tewksbury 2-1)
Oakland (Stottlemire 2-0) à KC (Haney 1-0)
Seattle (Converse 0-2) au Minnesota (Erickson 1-3)
Cleveland (Hershiser 2-1)

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

G	P	Moy.	Diff.
Boston	14	5	.737
New York	10	8	.556
Toronto	9	11	.450
Baltimore	8	11	.421
Detroit	8	12	.400

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	12	6	.667
Milwaukee	10	10	.500
Kansas City	9	10	.474
Chicago	8	11	.421
Minnesota	7	14	.333

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Californie	12	9	.571
Seattle	10	9	.526
Texas	11	11	.500
Oakland	10	11	.476

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
N°: 500-05-000667-95-4

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST

Partie requérante
MICHEL TURCOTTE
FRANCINE VEZEAU

Partie intimée

OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA
INSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Partie mise en cause

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

VENTE AUX ENCHÈRES

Prenez avis que André Perron, huissier de Justice, a été nommé par le tribunal en vertu d'un jugement rendu le 18 avril 1995 par Me Odette Cordeau, greffière spéciale, pour procéder à la mise en vente de l'immeuble ci-après décrit: Un immeuble situé en la ville de Laval et composé comme suit:

a) une PARTIE du lot numéro SOIXANTE-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-DOUZE (92-pie 69) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Dorothée, division d'enregistrement de Laval. Bornée dans sa ligne nord-est par le lot 92-70 dudit cadastre, ci-après décrit; dans la ligne sud par le lot 92-201 (rue Les Érables) dudit cadastre; dans sa ligne sud-ouest par le résidu dudit lot 92-69; dans sa ligne nord-ouest par le Lac des Deux-Montagnes, (sans désignation cadastrale).

b) Du lot numéro SOIXANTE-DIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-DOUZE (92-70) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Dorothée, division d'enregistrement de Laval. Bornée dans sa ligne nord-est par le lot 92-71 dudit cadastre; dans sa ligne sud-est par le lot 92-201 (rue Les Érables) dudit cadastre; dans sa ligne sud-ouest par la partie dudit lot 92-69 ci-haut décrite; dans sa ligne nord-ouest par le Lac des Deux-Montagnes, sans désignation cadastrale. Avec bâtisses y érigées et notamment une maison portant le numéro 473 Les Érables, quartier Laval-sur-le-Lac, ville de Laval, Province de Québec, H7R 1B3.

La vente devra avoir lieu suivant la loi et le jugement rendu par le tribunal. La mise à prix est fixée à 531 000,00 \$. Le prix de vente devra être payé comptant que l'adjudicataire devra me verser en argent ou par chèque visé fait payable à Villeneuve, Lortie, Golden & Associés au moment de l'adjudication. L'immeuble sera vendu sans charge et sans garantie de qualité. La requérante pourra s'en porter adjudicataire et elle pourra retenir le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance tant que ne lui a pas été signifié le jugement de distribution.

L'adjudicataire doit aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant.

La vente est faite sans garantie aucune et aux risques et péril de l'adjudicataire concernant la condition environnementale de l'immeuble ci-haut décrit;

Les offres ou enchères peuvent être faites par l'intermédiaire d'un procureur. L'adjudicataire et son représentant, le cas échéant, doit fournir la preuve de son identité. Il doit, en conséquence;

- s'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance ainsi que l'adresse de son domicile.

- S'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur.

- s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur.

Pour être vendu au 41 ouest, Saint-Jacques, 31ème étage, Montréal, Province de Québec, H2Y 1K9, le 21 juin 1995 à 10 heures.

Montréal, ce 15e jour de mai 1995

ANDRÉ PERRON, HUISSIER DE JUSTICE

VILLENEUVE LORTIE GOLDEN
& Associés
HUISSIERS DE JUSTICE

41, St-Jacques, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1K9
Tél.: (514) 288-0211
Téléc.: (514) 288-0952

AVIS

AVIS est donné que la compagnie 3103-4648 QUÉBEC INC. / MAGAZINE COUNTRY QUÉBEC s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières du Québec afin d'obtenir la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 mai 1995

DANIELE SAINT-LAURENT
Procureur de la compagnie.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-32-001715-946. ME SYLVIE SAVOIE, demanderesse, -vs-

NORMAND BROSSARD, défendeur. Le 1er juin 1995, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 14 rue Place Avignon, en la cité Candiac,

district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Buick Roadmaster 1992, familiale blanc, no plaque FG 79148 Québec. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-002346-942. ME MICHEL POISSANT (POISSANT & ASS.), Demandeur, -vs-

MARIANE DUFRESNE et PIERRE DUFRESNE, Défendeurs. Le 31 mai 1995, à 13h30 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 43, rue Matte, en la

ville de Saint-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac, Sunbird 1989, rouge, 4 portes et accessoires; 1 mobilier de salon 2 morceaux, en cuir vert pâle (2 caisses); 1 téléviseur couleur RCA Colortrak stéréo 27 pouces et accessoires; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE. Lemoine, le 17 mai 1995.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-0